



Budget Primitif 2020

de la Communauté de Communes du Saulnois

Volume 1



www.cc-saulnois.fr

14 Ter, Place de la Saline
57170 CHATEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11
Fax : 03 87 05 27 27
administration@cc-saulnois.fr

Affaire suivie par
Pôle finances
☎ 03.87.05.80.73
☎ 03.87.05.27.27
celine.pattar@cc-saulnois.fr

Le Président de la Communauté
de Communes du Saulnois

à

SOUS-PREFECTURE DE
SARREBOURG / CHATEAU-SALINS

57170 CHATEAU-SALINS

Monsieur le Sous-Préfet



Château-Salins, le 11 AOUT 2020

BORDEREAU DE DEPOT

Objet : Actes transmis sous-format papier au titre du contrôle de légalité

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p><u>Thème</u> : Documents budgétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Budget primitif 2020 – Budget principal de la CCS (identifié volume n°1) Budgets primitifs 2020 – Budgets annexes à caractère administratif de la CCS (identifiés volume n°2) : <ul style="list-style-type: none"> - Zone de DELME - Zone de DIEUZE - Zone de FRANCAITROFF - Zone de MORVILLE-LES-VIC - Zone de MUNSTER - Réseau Très Haut Débit - ESAT d'ALBESTROFF - Zone LA SABLONNIERE Budget primitif 2020 – Budget annexe à caractère industriel et commercial de la CCS : 	<p>1 exemplaire</p> <p>1 exemplaire</p>	<p>Pour contrôle de légalité</p> <p>Pour contrôle de légalité</p>
<ul style="list-style-type: none"> - SPANC (M49) 	<p>1 exemplaire</p>	<p>Pour contrôle de légalité</p>

Le Président de la Communauté
de Communes du Saulnois

Jérôme END

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BP 2020

SOMMAIRE

<i>Préambule</i>	p. 2
1- LES ELEMENTS DE CONTEXTE - 2020 : Une nouvelle mandature à l'épreuve d'une crise sanitaire et économique	p. 2-3
La Loi de Finances pour 2020	p. 2
La construction du BP 2020 : Quelle stratégie pour quel calendrier ?	p. 3
2- LES DEFIS DE 2020 DANS LE SAULNOIS	p. 3-7
Faire face aux conséquences du COVID-19	p. 3
Préparer l'avenir	p.4
L'année 2020 : Source de nouvelles dynamiques	p. 5-7
3- LE CALENDRIER BUDGETAIRE 2020	p. 7-9
4- LES RESULTATS REPORTES	p. 10
5- LA VISION CONSOLIDEE DU BP 2020	p. 10-11
6- LA STRUCTURE DU BUDGET PRINCIPAL	p. 11-12
7- UNE DYNAMIQUE DE GESTION RESSERREE SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	p. 12-20
Les niveaux d'épargne du budget principal	p. 12
La stratégie en matière de dépenses de fonctionnement	p. 13-15
L'application du principe de précaution : les dotations aux provisions pour risques et charges	p. 16
Peu de leviers d'optimisation des recettes de fonctionnement en 2020	p. 17-18
Les recettes provenant des services	p. 18-19
Un maintien de la pression fiscale	p. 19-20
8- UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT LIMITE AUX ACTIONS DEJA ENGAGEES	p. 20-21
9 - ZOOM SUR LA DETTE	p. 21-23
La structure de la dette au 01/01/2020	p.21
La dette par prêteur	p. 22
La gestion de la dette en 2020	p. 23

Date de rédaction : Juillet 2020



Préambule : le cadre juridique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes du Saulnois.



La note de présentation brève et synthétique : un outil au service de la démocratie participative

La présente note a également vocation à donner aux membres de l'organe délibérant les informations nécessaires et suffisantes, leur permettant d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du prochain vote du budget.

Ce document est l'occasion de définir les grandes orientations budgétaires annuelles, ainsi que les réflexions à venir.

Compte-tenu de ce qui précède, il est important de préciser que, le présent rapport ne saurait, en aucun cas, être considéré comme exhaustif et a pour unique objectif : de se conformer à la législation et de renforcer la démocratie participative en s'assurant, au moment de la présentation du BP 2020, de la meilleure compréhension possible de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la CCS.

✎ *Pour retrouver le détail de l'ensemble des chapitres budgétaires par budgets, il y a lieu de se reporter aux pièces annexes jointes.*

1- LES ELEMENTS DE CONTEXTE 2020 : Une nouvelle mandature à l'épreuve d'une crise sanitaire et économique

La Loi de Finances pour 2020

Alors que la refonte de la fiscalité locale et la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation introduits par la Loi de Finances pour 2020 du 28 décembre 2019 devait être un des principaux éléments impactant la construction budgétaire des collectivités territoriales en 2020, les lois de finances rectificatives successives depuis quelques mois montrent l'importance du choc de la crise de la COVID-19 sur les finances publiques.



Bien que certaines mesures des PFLR I, II et III intéressent les collectivités, la nouvelle mandature s'ouvre dans un contexte d'incertitudes élevé : évaluation de l'impact de la crise sanitaire et économique sur les comptes locaux, mode de financement pour les investissements du nouveau mandat, préservation des marges de manœuvre face au choc financier en cours ? Autant de questions auxquelles il n'est pas possible de répondre au moment de l'établissement du BP 2020.

La construction du BP 2020 : Quelle stratégie pour quel calendrier ?

Si les réelles conséquences financières de la crise sanitaire liée à la COVID-19 restent méconnues, l'impact en terme de calendrier budgétaire est lui connu. Une ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 a ainsi adapté pour 2020 à titre exceptionnel les échéances budgétaires des collectivités locales : en fixant la date limite du vote du BP 2020 au 31 juillet 2020.

La tenue, le 15 juillet 2020, des élections communautaires qui ont permis l'accession à la Présidence de la CCS de M. Jérôme END, Maire de VIC-SUR-SEILLE, et la présentation à l'Assemblée Communautaire du projet de BP 2020, le 27 juillet 2020, ne laisse que peu de temps à la construction budgétaire.

Dans un tel contexte, en l'absence de visibilité pluriannuelle sur des paramètres budgétaires essentiels, le pilotage budgétaire de l'EPCI doit être effectué de manière particulièrement réactive.

Conscient que « la CCS ne saurait imaginer son avenir sans cohérence avec les réalités de son passé, la situation de son présent et les espoirs de son futur », ce délai restreint a conduit l'exécutif de la CCS à construire un BP 2020 dit de « transition » et de « réflexion ». Les 5 mois restant sur l'exercice 2020 (les mois d'août à décembre 2020) devront permettre à l'exécutif territorial de mener les réflexions nécessaires à l'établissement d'un nouveau projet de territoire pour la période 2020-2026. Véritable feuille de route de la mandature, ce projet devra permettre de répondre aux enjeux du territoire, détaillés par Jérôme END le 15 juillet dernier.

2- LES DEFIS DE 2020 DANS LE SAULNOIS

Faire face aux conséquences du COVID-19

Si le BP 2020 de la CCS se voit contraint d'intégrer les conséquences de la situation inédite et exceptionnelle causée par la pandémie de COVID-19, et notamment :

- Près de 58.206,00 € de crédits d'investissement liés à la participation de la CCS au dispositif « fonds résistance » à destination du tissu économique ;
- Une baisse des participations familiales dans les multi-accueils liée à la non fréquentation des publics non prioritaires sur la période estimée à près d'un quart soit une baisse de près de 93.000,00 € ;



- Des provisions semi-budgétaires visant à combler les loyers impayés des bâtiments relais pour un total de 176.864 € (soit 170.432 € sur la zone communautaire de DIEUZE et 6.432 € sur la zone communautaire de FRANCALTROFF) ;
- 17.425 € de primes COVID destinée aux agents dits en 1^{ère} ligne (soit 11.400 € pour le service déchets ménagers et 6.025 € pour le service petite-enfance).

→ soit un coût cumulé de 345.495 € (n'apparaissent pas ici tous les effets induits).

Ce BP 2020 est aussi le socle de la nouvelle mandature.

Préparer l'avenir

A ce titre, le BP 2020 a pour objectifs :

- ✚ de permettre de conserver des marges de manœuvre pour 2021, à travers :
 - une maîtrise des frais de fonctionnement ;
 - une stabilité de la dette ;
 - la présentation d'une section de fonctionnement excédentaire au budget principal ;
- ✚ la finalisation des grands projets d'investissements entrepris, entre autre :
 - fin du programme des AP/CP autorisations de programmes et crédits de paiements mis en œuvre sur le budget OM, pour près de 910 K € d'investissement ;
 - installation des systèmes de climatisation dans les multi-accueils pour près de 130.115,81 € (RAR 2019) ;
 - aboutissement des chantiers liés à la création des sentiers de randonnées 244.771,44 € (RAR 2019) ;
- ✚ Le renforcement de l'offre et de la qualité des services à la population :
 - stabilité des tarifs liés à la redevance incitative RIEOM et au SPANC ;
 - maintien des taux d'imposition ;
 - crédits budgétaires en vue du lancement de nouvelles réflexions : étude pré-opérationnelle d'OPAH, étude de préfiguration ruissellement « captage du Saulnois ».

L'année 2020 : Source de nouvelles dynamiques

En complément, l'année 2020 sera marquée par les échéances suivantes :

*Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) :
Nouvel outil de planification*



→ Le cadre législatif des PCAET :

L'article 188 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a modifié la gouvernance et le contenu des plans climat-énergie territoriaux (PCET), initialement élaborés par les communes de plus de 50 000 habitants et ne portant que sur le champ de compétences de cette collectivité, pour en faire des **plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET)**, portés par les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants, et concernant tout le territoire de la collectivité.

Le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial précise le contenu du diagnostic, de la stratégie territoriale, du plan d'actions et du dispositif de suivi et d'évaluation du PCAET, ainsi que ses modalités d'élaboration, d'adoption et de mise à jour.

La date limite pour adopter un PCAET a été fixée au 31 décembre 2018, pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants existants au 1er janvier 2017.

→ Le PCAET en bref :

Source : ADEME

C'EST
QUOI ?

Le **PCAET** est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables

La mise en place des **PCAET** est confiée aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants et à la métropole de Lyon (article 188 de la LTECV).

PAR
QUI ?

OÙ /
AVEC QUI ?

Le plan climat-air-énergie s'applique à **l'échelle d'un territoire** donné sur lequel **tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...)** sont mobilisés et impliqués.

Le **PCAET** est mis en place pour une durée de 6 ans. Les échéances d'application sont différentes selon la taille de l'EPCI, laissant plus de temps aux nouveaux porteurs :

POUR
QUAND ?

EPCI à fiscalité propre	Échéance
EPCI de plus de 50 000 habitants*	avant le 31 décembre 2016
EPCI de plus de 20 000 habitants**	avant le 31 décembre 2018

* existants au 1^{er} janvier 2015.

** existants au 1^{er} janvier 2017

Par délibération n°CCSDCC19073 du 16/12/2019, l'Assemblée Communautaire approuvait le diagnostic territorial du PCAET.

Le plan d'actions reste à être déterminé.

Près de 9.743 € de crédits budgétaires sont inscrits dans le cadre des travaux déjà menés et restant à être accomplis en 2020.

*La signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG)
avec la Caf de la Moselle avant le 31/12/2020*

Considérant qu'une circulaire nationale du 16 janvier 2020 de la Cnaf prévoit le remplacement progressif des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) par les Conventions Territoriales Globales (CTG), à compter de janvier 2020. La CTG devient l'outil contractuel de référence entre les collectivités et la Caf ;

Attendu d'une part, que le CEJ de la CCS est arrivé à son terme le 31/12/2019 ;

Etant donné que les objectifs principaux de la CTG sont à la fois de partager une vision globale et transversale du territoire et d'articuler les politiques familiales et sociales aux besoins des habitants et aux évolutions locales ; et, à ce titre, devrait permettre :

- D'élaborer un projet social adapté au territoire ;
- De renforcer les relations partenariales et / ou de les optimiser ;
- De rendre plus lisibles les actions du territoire ;
- De prioriser les nouveaux projets à soutenir ;

Considérant que la CTG reposera sur 5 piliers :

1. La CTG comme démarche politique porteuse de sens pour le projet social de territoire :

L'objectif est d'élaborer le projet de maintien et de développement des services aux familles du territoire en s'appuyant sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

La CTG peut couvrir d'autres axes du projet social de territoire en lien avec l'offre de service globale de la CAF. L'enjeu est de s'extraire des démarches par dispositif pour privilégier une approche transverse partant des besoins du territoire.

La démarche nécessite la mise en place d'un pilotage dédié.

2. La CTG à vocation à être signée à l'échelle de l'EPIC, sans transfert obligatoire de compétences ;



3. Le calendrier de déploiement de la CTG donnera la priorité à la continuité des financements :

La continuité des financements prévus par le CEJ est conditionnée à la signature d'une CTG avant le 31 décembre de l'année n+1 (soit 2020 pour la CCS).

4. La CTG pérennise et simplifie le soutien financier des Caf :

Le basculement du CEJ vers la CTG s'effectue avec un maintien global des financements précédemment versés, voire une augmentation pour ceux qui étaient les moins aidés. A compter du 1er janvier 2020, pour les CEJ arrivant à échéance, des CTG sont signées et les bonus « territoires CTG » prennent le relais de la Prestation de Service Enfance-Jeunesse (PSEJ).

5. La Caf de la Moselle crée une aide financière dédiée à l'élaboration des CTG :

Afin de soutenir les collectivités qui s'engageront dans l'élaboration d'un diagnostic partagé et global des besoins du territoire préalable à la signature d'une CTG, le Conseil d'Administration de la CAF de la Moselle a décidé d'ouvrir la possibilité d'une aide financière pouvant s'élever jusqu'à 30 000 euros ;

Vu que par délibération n° CCSBUR20017 du 3 mars 2020, la CCS autorisait le lancement d'une consultation en vue de désigner un prestataire qui sera en charge de l'élaboration d'un diagnostic partagé et global des besoins du territoire, préalablement à la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de la Moselle (consultation en cours) ;

45.000 € ont été inscrits au BP 2020, en vue de mener ces démarches.

Par ailleurs, compte-tenu de ce qui précède, le montant des financements « CEJ » envisagés par la Caf concernant le fonctionnement des 5 multi-accueils et du RPAM (relais parents assistants maternels) au titre de 2020 ont été reconduits à leur niveau de 2019.

3- LE CALENDRIER BUDGETAIRE 2020

❖ 16 décembre 2019 :

- *Validation du règlement de la facturation et des tarifs de la RIEOM applicables en 2020*
- *Validation du règlement de la facturation et des tarifs du SPANC applicables en 2020*

❖ 04 mars 2020 :

- *Validation des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2019*
 - *Affectation des résultats 2019*
- 

❖ 22 juin 2020 :

- Fixation du taux des taxes directes locales au titre de 2020
- Fixation du produit de la GEMAPI au titre de 2020

❖ 27 juillet 2020 :

- Présentation au vote de l'Assemblée du projet de BP 2020



Repère :



1) Les opérations comptables de la CCS sont réparties dans :

- ❖ 1 budget principal intégrant l'ensemble des compétences de l'EPCI (M14*), y compris la zone commerciale d'Amelécourt qui devrait faire l'objet de la création d'un budget annexe dédié au cours de l'année 2020.
- ❖ 8 budgets annexes à caractère administratif qui relèvent de la M14* :
 - ✓ Budget annexe de la zone de DELME
 - ✓ Budget annexe de la zone de DIEUZE
 - ✓ Budget annexe de la zone de FRANCAITROFF
 - ✓ Budget annexe de la zone de MORVILLE-LES-VIC
 - ✓ Budget annexe de la zone de MUNSTER
 - ✓ Budget annexe RTHD (Réseau Très Haut Débit)
 - ✓ Budget annexe ESAT d'ALBESTROFF – Cuisine centrale
 - ✓ Budget annexe de la zone de LA SABLONNIERE
- ❖ 2 budgets annexes à caractère industriel et commercial qui relèvent de la M4** et M49
 - ✓ Budget des déchets ménagers
 - ✓ Budget SPANC

* M14 : Instruction budgétaire et comptable applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif.

** M4 : Instruction budgétaire et comptable applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux.

A noter :

1) Pour mémoire : Un SPIC doit être financé pour l'essentiel par les redevances payées par les usagers en contrepartie de la prestation qui leur est fournie. La redevance perçue est calculée de manière à correspondre au coût réel du service.

2) Le produit des impositions directes revient au budget principal qui comble les déficits des budgets annexes à caractère administratif.

3) L'office du tourisme communautaire a été érigé en EPIC. Son budget indépendant, voté par le Comité de Direction de l'EPIC, est abondé par une subvention annuelle d'équilibre du budget principal de la CCS.



Les missions de l'Office de Tourisme du Saulnois

Depuis le 01/01/2017, l'Office de Tourisme du pays du Saulnois a pour objet l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du tourisme sur le territoire de la Communauté de Communes du Saulnois, à travers les missions suivantes :

- Accueil et information du public ;
- Promotion touristique du territoire de la Communauté de Communes du Saulnois en coordination avec les politiques touristiques départementales et régionales ;
- Gestion des différents Bureaux d'Information Touristique (BIT) répartis sur le territoire et situés à : Dieuze et Vic-sur-Seille ;
- Animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire ;
- Coordination des interventions des différents partenaires publics du développement touristique local ;
- Commercialisation de produits dans les conditions prévues par la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation ou à la vente de voyages ou de séjours et de prestations de services touristiques communautaires ;
- Commercialisation et conception, en tant que partenaire éducatif du Parc Naturel régional de Lorraine, d'animations pédagogiques du territoire.

En résumé, l'Office de Tourisme du Pays du Saulnois c'est ...

1 Comité de Direction composé :

- d'un collège de 9 élus titulaires (+ 9 suppléants)

- d'un collège des socio-professionnels de 6 membres titulaires (+ 6 suppléants)

216.000,00 € de subvention « d'équilibre » versée par la CCS

Le reversement par la CCS du produit intégral de la Taxe de séjour

2 BIT à VIC-SUR-SEILLE & DIEUZE (locaux mis à disposition par les communes)

2) Les compétences de la CCS

Compétences obligatoires	<p>Plus de notion d'intérêt communautaire pour les compétences obligatoires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aménagement de l'espace, schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; 2. Développement économique : création et entretien des zones d'activités + politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ; 3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (2018) ; 4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ; 5. Collecte et traitement des déchets ; 6. Assainissement (1er janvier 2020)-Collectif et non collectif- SPANC ; 7. Eau (1er janvier 2020).
Compétences optionnelles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Protection et mise en valeur de l'environnement, et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; 2. Politique du logement et du cadre de vie ; 3. Action sociale d'intérêt communautaire qu'elle peut confier en tout ou partie à un CIAS (petite-enfance).
Compétences facultatives	<ol style="list-style-type: none"> 1. Distribution d'énergie électrique ; 2. Exercer pour le compte d'une ou plusieurs communes toutes études, missions, gestion ou prestation de service –facturation spécifique par convention ; 3. Culture : soutien à l'événementiel ; 4. Haut débit et NTIC (transféré à MOSELLE FIBRE) ; 5. SPANC (jusqu'en 2020 maxi).



4- LES RESULTATS REPORTEES

Le vote du BP 2020 de la CCS s'effectue avec reprise des résultats suite à la validation des comptes administratifs 2019, le 4 mars 2020, qui se détaillent de la manière suivante :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	2.453.697,83 €	-1.914.348,32 €
ZONE DE DELME	-	-16.362,36 €
ZONE DE DIEUZE	-	-190.549,82 €
ZONE DE FRANCAITROFF	12.148,76 €	564,17 €
ZONE DE MORVILLE-LES-VIC	-	-119.482,30 €
ZONE DE MUNSTER	19.316,35 €	-131.387,82 €
RESEAU TRES HAUT DEBIT	-	-508.331,48 €
ESAT D'ALBESTROFF – CUISINE CENTRALE	-19.842,81 €	-436.211,92 €
ZONE DE LA SABLONNIERE	-	-954.969,52 €
DECHETS MENAGERS	1.183.326,30 €	358.942,26 €
SPANC	125.240,79 €	7.160,76 €

5- LA VISION CONSOLIDEE DU BP 2020

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	<i>Dépenses : 9.532.227,26 € Recettes : 9.582.686,66 €</i>	<i>Dépenses : 3.246.212,08 € Recettes : 3.246.212,08 €</i>
ZONE DE DELME	<i>Dépenses : 79.550,02 € Recettes : 79.550,02 €</i>	<i>Dépenses : 315.822,92 € Recettes : 315.822,92 €</i>
ZONE DE DIEUZE	<i>Dépenses : 1.080.287,93 € Recettes : 1.080.287,93 €</i>	<i>Dépenses : 1.068.101,55 € Recettes : 1.068.101,55 €</i>
ZONE DE FRANCAITROFF	<i>Dépenses : 103.746,23 € Recettes : 103.746,23 €</i>	<i>Dépenses : 80.841,83 € Recettes : 80.841,83 €</i>
ZONE DE MORVILLE-LES-VIC	<i>Dépenses : 266.457,57 € Recettes : 266.457,57 €</i>	<i>Dépenses : 714.459,47 € Recettes : 714.459,47 €</i>
ZONE DE MUNSTER	<i>Dépenses : 308.044,16 € Recettes : 327.360,51 €</i>	<i>Dépenses : 3.526.719,38 € Recettes : 3.526.719,38 €</i>
RESEAU TRES HAUT DEBIT	<i>Dépenses : 442.561,00 € Recettes : 442.561,00 €</i>	<i>Dépenses : 825.488,48 € Recettes : 825.488,48 €</i>

ESAT D'ALBESTROFF – CUISINE CENTRALE	Dépenses : 304.722,85 € Recettes : 304.722,85 €	Dépenses : 2.297.531,79 € Recettes : 2.587.016,39 €
ZONE DE LA SABLONNIERE	Dépenses : 713.477,02 € Recettes : 713.477,02 €	Dépenses : 978.347,02 € Recettes : 978.347,02 €
DECHETS MENAGERS	Dépenses : 3.932.109,91 € Recettes : 3.932.109,91 €	Dépenses : 1.154.575,84 € Recettes : 1.154.575,84 €
SPANC	Dépenses : 194.015,79 € Recettes : 194.015,79 €	Dépenses : 2.000,00 € Recettes : 9.232,94 €
TOTAL	Dépenses : 16.957.199,74 € Recettes : 17.026.975,49 €	Dépenses : 14.210.100,36 € Recettes : 14.506.817,90 €

6- BP 2020 – LA STRUCTURE DU BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHARGES A CARACTERE GENERAL (chapitre budgétaire 011)	1 361 201,51 €	14,28%	EXCEDENT REPORTE (compte 002)	2 453 697,83 €	25,61%
CHARGES DE PERSONNEL (chapitre budgétaire 012)	2 573 086,64 €	26,99%	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION DU PERSONNEL (chapitre budgétaire 013)	20 745,00 €	0,22%
AUTRES CHARGES DE GESTION (chapitre budgétaire 65)	2 300 912,77 €	24,14%	PRODUITS DES SERVICES (chapitre budgétaire 70)	390 611,00 €	4,08%
CHARGES FINANCIERES (chapitre budgétaire 66)	18 934,00 €	0,20%	IMPOTS ET TAXES (chapitre budgétaire 73)	4 610 747,00 €	48,12%
ATTENUATION DE PRODUITS (chapitre budgétaire 014) Conséquence des réformes fiscales	1 959 472,00 €	20,56%	DOTATIONS ET SUBVENTIONS (chapitre budgétaire 74)	1 816 830,00 €	18,96%
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (chapitre budgétaire 042)	475 479,97 €	4,99%	AUTRES PRODUITS DE GESTION (chapitre budgétaire 75)	- €	0,00%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (chapitre budgétaire 67)	6 500,00 €	0,07%	PRODUITS FINANCIERS (chapitre budgétaire 76)	- €	0,00%
DOTATIONS AUX PROVISIONS (chapitre budgétaire 68)	526 795,00 €	5,53%	REPRISES SUR PROVISIONS (chapitre budgétaire 78)	5 010,00 €	0,05%
Virement à la section d'investissement (023)	309 845,37 €	3,25%	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (chapitre budgétaire 042)	285 045,83 €	2,97%
TOTAL	9 532 227,26 €	100,00%	TOTAL	9 582 686,66 €	100,00%

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
DEFICIT REPORTE (compte 001)	1 914 348,32 €	58,97%	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (chapitre budgétaire 040)	475 479,97 €	14,65%
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (chapitre budgétaire 040)	285 045,83 €	8,78%	DOTATIONS, FONDS DIVERS (chapitre budgétaire 10)	1 885 507,95 €	58,08%
EMPRUNTS ET DETTES (chapitre budgétaire 16)	169 043,00 €	5,21%	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (chapitre budgétaire 13)	575 378,79 €	17,72%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chapitre budgétaire 20)	5 648,00 €	0,17%	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (021)	309 845,37 €	9,54%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (chapitre budgétaire 204)	100 000,00 €	3,08%	TOTAL	3 246 212,08 €	100,00%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (chapitre budgétaire 21)	359 699,81 €	11,08%			
IMMOBILISATIONS EN COURS (chapitre budgétaire 23)	354 221,12 €	10,91%			
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chapitre budgétaire 27)	58 206,00 €	1,79%			
TOTAL	3 246 212,08 €	100,00%			

7- UNE DYNAMIQUE DE GESTION RESSERREE SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A noter :

Les 8 budgets annexes à caractère administratif étant interdépendants du budget principal de la CCS, les principaux éléments d'analyse se concentreront sur le budget général ;

Les niveaux d'épargne du budget principal

Année 2020

Recettes réelles de Fonctionnement :	9.297.640,83 €
Dépenses réelles de Fonctionnement (hors intérêts de la dette) :	8.727.967,92 €
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION :	569.672,91 €

L'excédent dégagé de la section de fonctionnement, que l'on appelle épargne de gestion, permet de financer le remboursement de la dette et de participer au financement des investissements.

Charges financières :	18.934,00 €
EPARGNE BRUTE :	550.738,91 €
Remboursement en Capital de la Dette :	169.043,00 €
EPARGNE NETTE :	381.695,91 €

L'épargne nette dégagée, qui correspond à l'autofinancement, s'élève à : 381.695,91 €



La stratégie en matière de dépenses de fonctionnement

*Les montants inscrits au budget principal
pour les différents domaines de compétences**

	Dépenses de fonctionnement 2020	Recettes de fonctionnement 2020
Agriculture, développement durable, écologie territorial dont PCAET	116 833,21 €	81 836,00 €
GEMAPI (hors charges de personnel)	124 899,51 €	135 000,00 €
Réseaux informatiques	34 532,00 €	0,00 €
Communication	35 318,80 €	0,00 €
Economie, commerce ...	129 467,00 €	0,00 €
Emploi social (dont minibus)	114 656,00 €	0,00 €
Electrification	77 500,00 €	83 164,00 €
Habitat	125 250,00 €	15 000,00 €
Urbanisme	135 569,70 €	89 229,00 €
Tourisme, culture, évènementiels	276 823,22 €	14 468,08 €
Vie sociale et petite-enfance (5 multi-accueils + RPAM)	2 494 735,87 €	1 481 009,34 €
Services aux communes (balayage, avaloirs, broyage)	148 900,00 €	59 000,00 €
TOTAL	3 814 485,31 €	1 958 706,42 €

* non listées toutes les dépenses liées aux services généraux et à l'administration générale.

La volatilité du chapitre budgétaire 65 « autres charges de gestion »

Le montant du chapitre budgétaire 65 « autres charges de gestion » intègre :

❶ L'article 6521 « prise en charge des déficits des budgets annexes à caractère administratif par le budget principal » :

Cet élément en fait par nature une dépense très volatile. Les prévisions relatives à ce poste de dépenses constituent les variables d'équilibres desdits budgets.

Lors de son dernier rapport en 2014, la Chambre Régionale des Comptes évaluait à près de 506.000,00 € annuels les déficits des budgets annexes à caractère administratif ; étant précisé qu'à terme « les déficits des budgets annexes pèseront encore davantage sur le budget principal (...) ».

Malgré un nombre important d'opérations patrimoniales sur les budgets annexes et notamment :



- 24.000 € de cession de terrains sur la zone de FRANCAITROFF (vente SIBILLE) ;
- 21.690 € de cession de terrains sur la zone de MORVILLE-LES-VIC (VENTE SASU CONCEPTOR) ;
- 292.270 € de cessions de terrain sur la zone de la Sablonnière (Ventes EUROVIA et BIOGAM);

Le BP 2020 contient 1.735.091,77 € de prise en charge des déficits des budgets annexes à caractère administratif.

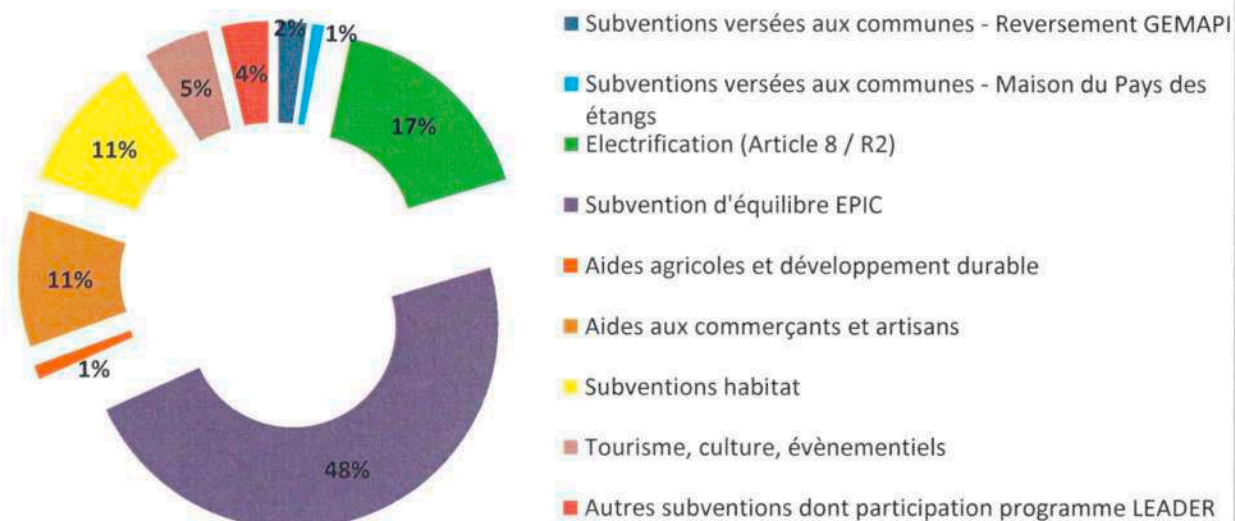
A noter : Ne sont pas reprises ici les ouvertures de crédits permettant d'effectuer les « sortie » du patrimoine communautaire (fin des crédits baux ou conclusion de ventes à paiement échelonné), qui font « grossir » les masses budgétaires mais n'impactent pas les équilibres :

- o Zone communautaire de DELME : bâtiment OMT
- o Zone communautaire de DIEUZE : bâtiment CPDS
- o Zone communautaire de MORVILLE-LES-VIC : bâtiment TEXPRO
- o Zone communautaire de MUNSTER : extension GEYER

② Le groupe d'article 657 « subventions de fonctionnement versées » :

Ce groupe d'article concerne des domaines d'interventions multiples, pour un montant total de 451.430,00 € :

Détail des subventions inscrites aux comptes 657 du BP 2020



③ Les indemnités des élus – compte 6531 et suivants :

Le BP 2020 est bâti de la manière suivante :

- Jusqu'au 15/07/2020 : 1 Président + 10 Vice-présidents
- A partir du 15/07/2020 : 1 Président + 15 Vice-présidents

Répartis sur les différents budgets comme suit :

Finances et ressources humaines	Monsieur VOINOT Gilbert (GUEBLANGE LES DIEUZE)	BUDGET PRINCIPAL
Promotion et développement touristique du territoire	Madame JOST Annette (HARAUCCOURT SUR SEILLE)	
Développement économique	Monsieur MEYER Gérard (PREVOCOURT)	
Agriculture et diversification des activités agricoles	Monsieur FLORENTIN François (JALLAUCOURT)	
Affaires sociales et familiales	Madame BARBIER Armelle (BOURDONNAY)	
Schéma de mutualisation, réseaux et mobilité	Monsieur KARMANN Nicolas (MANHOUE)	
Emploi et insertion sociale	Madame PILLEUX Christelle (DELME)	
Actions de prévention	Monsieur HAMANT Michel (DIEUZE)	
Habitat et urbanisme	Monsieur CHATEAUX Thierry (GUEBESTROFF)	
Travaux et gestion des bâtiments et équipements communautaires	Monsieur FRICHE Laurent (TORCHEVILLE)	
Animations culturelles et festives de territoire	Monsieur BARTHELEMY David (TARQUIMPOL)	
Tourisme mémoriel et liens patriotiques	Monsieur SEVE Hervé (BEZANGE LA PETITE)	
Communication	Monsieur SUPERNAT Thierry (NEBING)	
Ecologie territoriale	Monsieur FISCHER Didier (CRAINCOURT)	BUDGET SPANC
Gestion des déchets et économie circulaire	Monsieur ESSELIN Christophe (DIEUZE)	BUDGET OM

Sans vouloir présager du vote qui sera effectué par l'Assemblée Communautaire du 27 juillet 2020, les indemnités brutes mensuelles du Président et des Vice-présidents de la Communauté de Communes du Saulnois devraient être maintenues à :

	INDEMNITE BRUTE MENSUELLE % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
Président	36 %
Vice-président	10 %

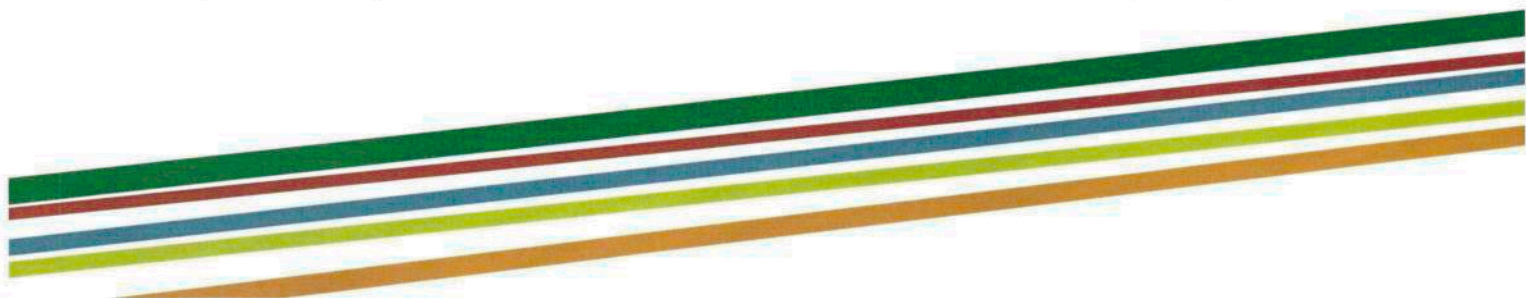
La masse salariale (chapitre budgétaire 012)

✓ La structure des effectifs de la CCS

	2020		Observations
	Postes	ETP	
Administration générale (dont minibus)	18	18,30	
Service petite-enfance	39	40,70	Fonctionnement en régie de 5 multi-accueils (taux d'encadrement à respecter) + 1 RPAM
ADS	2	2	Mutualisation du service avec la CC de St-Avold Synergie
SPANC	2	2	
OM	23	24,44	Collecte des déchets en régie directe
Total	84	87,44	

*Equivalent temps plein

Comme pour toutes les collectivités, les charges de personnel constituent un poste important de dépenses. La maîtrise de leur évolution constitue donc un enjeu majeur.



L'application du principe de précaution : les dotations aux provisions pour risques et charges (chapitre budgétaire 68)

Considérant :

- Qu'en application du principe comptable de prudence :

Il convient de constituer une provision dès qu'il apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative. Le montant de la provision correspond au montant estimé par la collectivité de la charge qui peut résulter d'une situation, en fonction du risque financier encouru par cette dernière.

- Qu'en application de l'al. 29° de l'article L.2321-2 du CGCT :

Une provision doit IMPERATIVEMENT être constituée par délibération de l'assemblée délibérante dans les cas suivants :

- Dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la commune (...);
- Dès l'ouverture d'une procédure collective prévue au livre VI du code de commerce (procédure de règlement judiciaire ou de liquidation judiciaire) ;
- Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public. Une provision est constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public.

La quasi intégralité des budgets contient des crédits en dotation aux provisions pour risques et charges :

BUDGETS	MONTANT EN €	OBJET
Zone de DIEUZE	170.432 €	Risque irrécouvrabilité des loyers
Zone de FRANCAITROFF	6.432 €	Risque irrécouvrabilité des loyers
RTHD	55.000 €	Contentieux SFR surconsommation NRO DAHLAIN
ESAT D'ALBESTROFF	260.352,04 €	Décalage emprunt - loyer
BUDGET PRINCIPAL	5.675 € 21.120 € 500.000 €	Rétribution Compte Epargne Temps des agents Contentieux OPAH Comblement besoins soultte intégration ZAEC de DIEUZE
SPANC	92.521,61 €	Fonctionnement du service en l'absence d'aides de l'Agence de l'Eau
OM	180.016,74 €	Risque irrécouvrabilité de la RIEOM
TOTAL	1.291.549,39 €	

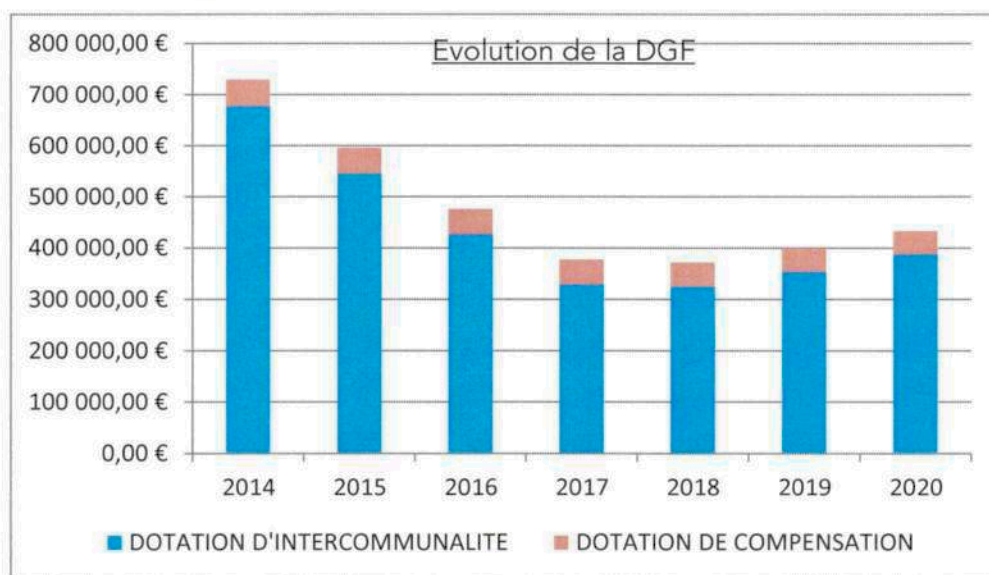
A noter : Les provisions sont *semi-budgétaires de droit commun*. A ce titre, pour la constitution des provisions, seule la prévision de dépense au chapitre 68 (dotations aux provisions) apparaît dans les opérations réelles, la non budgétisation de la recette (retracée par le comptable) permet une mise en réserve réelle des provisions. Et lorsqu'arrive le moment de la reprise de provision, seule la reprise est inscrite en opération réelle au chapitre 78 (reprises sur amortissements et provisions).



Peu de leviers d'optimisation des recettes de fonctionnement en 2020

L'évolution des dotations et subventions

❖ L'évolution de la DGF



❖ L'assiette élargie des dépenses éligibles au FCTVA est maintenue.

Le taux de remboursement du FCTVA est de 16,404%. En 2020, le périmètre des dépenses éligibles au FCTVA reste élargi aux dépenses d'entretien des bâtiments publics qui impactent la section de fonctionnement. Cet élargissement se retrouve au compte 744 « FCTVA » en recettes de fonctionnement.

❖ Les partenariats indispensables : le maintien des aides de la CAF

Volontairement, et afin de ne pas alourdir le présent document, ce paragraphe ne reprendra pas l'ensemble des partenariats financiers indispensables au fonctionnement de la CCS, et notamment :

- le budget annexe dédié aux déchets ménagers, pour lequel les éco-partenaires sont incontournables ;
- ainsi que toute autre forme de partenariat ;

Il s'agit, ici, de mettre l'accent sur **le partenariat avec la Caf de la Moselle** dans l'exercice de la compétence « petite enfance », afin de préciser que, dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire depuis le début du mois de mars 2020 et pour accompagner les baisses partielles ou totales d'activité des équipements, le Conseil d'Administration et la Commission d'Action Sociale de la Cnaf ont décidé au cours des mois de mars et avril 2020 **des mesures financières exceptionnelles d'aides aux places fermées ou non pourvues, et à leur réouverture, en faveur de l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant bénéficiant de la PSU (EAJE PSU).**

Ce qui se traduit par :

- Une aide exceptionnelle aux places fermées ou non pourvues

L'aide consiste en un forfait par jour et par place fermée ou non pourvue d'un montant de 27€ pour les EAJE employant des agents publics.

- La compensation PSU pour la gratuité de l'accueil

Durant la période de confinement du 16 mars au 10 mai, les personnels prioritaires, dont la liste a été fixée par le Ministère des solidarités et de la santé, ont pu faire accueillir leurs enfants dans les EAJE bénéficiant de la PSU, dans le cadre de l'accueil d'urgence.

La gratuité de l'accueil a été mise en place pour ces familles, qu'elles fréquentent ou non habituellement les EAJE PSU. Ainsi, les participations familiales non versées sont entièrement prises en charge par la PSU.

- L'absence d'impacts des baisses d'activités sur les aides au fonctionnement versées (hors PSU) :

- ✓ PSCEJ :

Sur la période du 1er mars au 14 juin 2020, les baisses d'activité partielles ou totales en raison de la crise épidémique sont sans incidence sur le calcul et le versement de la prestation de service enfance-jeunesse (Psej). Le principe de la réfaction liée à un taux d'occupation inférieur à 70% ou à une non-matérialité de l'action est suspendue durant la période de confinement.

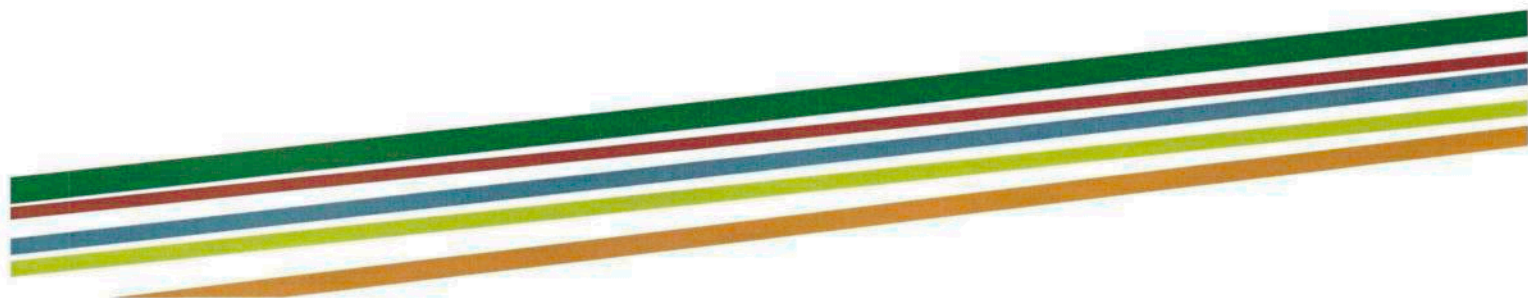
A compter 15 juin 2020, les périodes de fermeture totale des établissements seront prises en compte dans le calcul de la Psej. En revanche, pour les établissements ouverts faisant encore l'objet de baisse significative d'activité aucune réfaction ne sera appliquée.

- ✓ Bonus :

Les fermetures d'établissement sont sans incidence sur le calcul et le versement des bonus « mixité sociale », « inclusion handicap » et « territoire Ctg ». Il ne sera pas tenu compte des périodes de fermeture liée à la crise sanitaire dans le calcul de ces bonus.

Les recettes provenant des services

Les recettes provenant des services gérés par la CCS représentent moins de 5% des recettes de fonctionnement inscrites en 2020 au budget général :



Nature de la prestation	Contributeurs	Mode de fixation du tarif	Montant prévu en 2020 en euros
Service petite-enfance – Fonctionnement des 5 multi-accueils :	Familles utilisatrices	Tarifs encadrés par la Caf	240.000 €
Service aide aux communes	Quote-part demandée aux communes adhérentes	Tarifs fixés par l'Assemblée Communautaire	24.000 € 35.000 €
- Prestations de balayage des voiries :			
- Entretien des avaloirs :			
- Broyage de végétaux :			
Service ADS	Quote-part demandée aux communes adhérentes	Tarifs fixés par l'Assemblée Communautaire	54.664 € 9.665 €
- Mission ADS :			
- Mission conseils :			
TOTAL			363.329 €

☞ Sont exclus de cette rubrique :

- les loyers et mensualités perçus dans le cadre de la politique économique de « bâtiments relais » imputés sur les budgets annexes correspondant aux zones d'activités communautaires ;
- les redevances SPANC et RIEOM qui sont destinées à financer des SPIC.

Un maintien de la pression fiscale

① Par délibération n°CCSDCC20025 du 22/06/2020, l'Assemblée Communautaire a fixé le taux des taxes directes locales de la CCS, pour l'année 2020, comme suit :

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Taux d'imposition 2020	Produit fiscal attendu en 2020
Foncière bâtie	20 782 429	21 182 000	2,80 %	593 096 €
Foncière non bâtie	3 856 613	3 900 000	6,14 %	239 460 €
Cotisation Foncière Entreprises	5 627 275	5 670 000	20,31 %	1 151 586 €
<i>Produit attendu de la fiscalité – Année 2020</i>				1 984 142 €
<i>Total allocations compensatrices</i>				76 534 €
<i>Produit de la TH (Taxe d'habitation)</i>				928 070 €
<i>FNB (Produit de la taxe additionnelle)</i>				18 596 €
<i>Produit global des IFR (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)</i>				574 244 €
<i>Produit de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)</i>				863 694 €
<i>TASCOM (Taxes sur les Surfaces Commerciales)</i>				111 001 €
<i>Prélèvement GIR (Garantie Individuelle de Ressources)</i>				- 112 354 €
Produit net attendu en 2020				4 443 927 €
<i>Montant des Attributions de Compensation (AC) reversées aux communes</i>				- 1 841 118 €
PRODUIT TOTAL NET ATTENDU EN 2020 PAR LA CCS				2 602 809 €

Les attributions de Compensation :

Le passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique), à compter du 01/01/2019, a entraîné la substitution de la CCS à ses communes membres pour le vote du taux de CFE et la perception de l'intégralité de son produit.

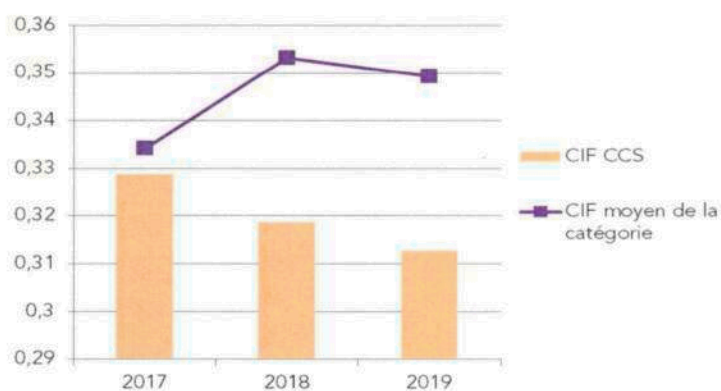
A travers l'attribution de compensation (AC), la CCS a vocation à reverser à chaque commune le montant des produits de fiscalité professionnelle perçus par cette dernière, l'année précédant celle de la première application du régime de la FPU, en tenant compte – s'il y a lieu – du montant des transferts de charges opérés entre l'EPCI et la commune, calculé par la CLECT.

Les AC sont inscrites pour un montant total de 1.841.118 € au compte 739211 (chapitre budgétaire 014) du budget principal.

② La taxe GEMAPI en 2020

Par délibération n°CCSDCC20026 du 22 juin 2020, le produit attendu de la GEMAPI au titre de 2020 a été fixé à 125.000 €.

Un CIF inférieur à la moyenne de la catégorie



Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) est le rapport entre la fiscalité directe levée par l'EPCI et la totalité des impôts levée par l'EPCI et les communes.

Le CIF montre l'intégration fiscale d'un EPCI en raison de la liaison entre compétences transférées et impôts perçus. A titre d'exemple, le CIF de 0,31 de la CCS en 2019 indique que pour 1 euro versé par le contribuable du Saulnois, 31 centimes sont à destination de la CCS.

8- UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT LIMITE AUX ACTIONS DEJA ENGAGEES

Ne seront pas évoqués, ci-dessous, les dépenses d'investissement relatives aux équipements informatiques et/ou mobiliers des multi-accueils du Saulnois (financés par la Caf), ainsi que des autres services de la CCS (siège administratif, ADS...), ou encore les différentes actions impactant de manière ponctuelle les sections d'investissement des différents budgets. [Les investissements prévus au budget déchets ménagers font l'objet d'une annexe au présent document AP/CP].

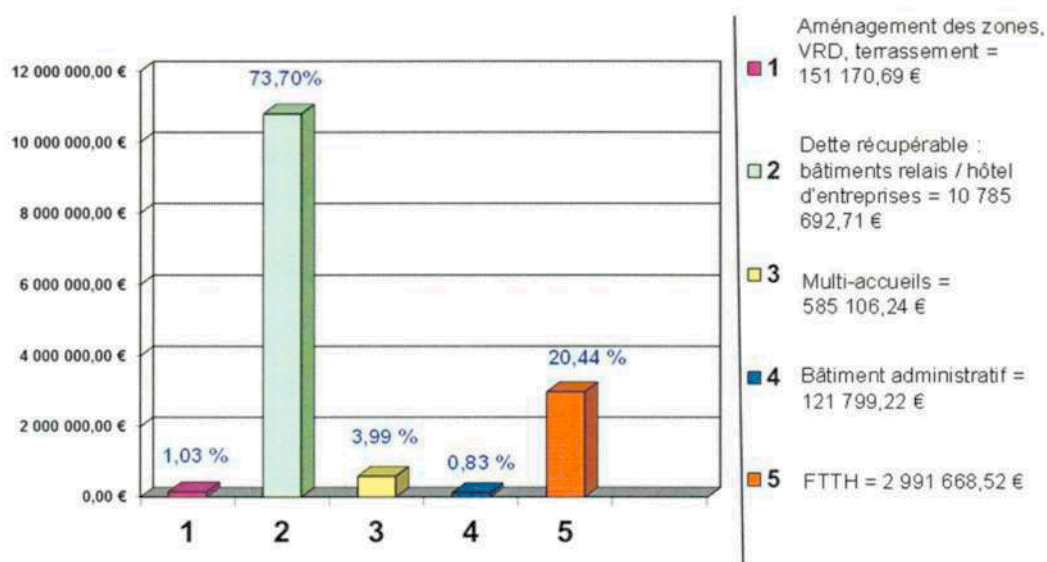
Les principaux investissements d'ores-et-déjà engagés sont :

❖ Budget principal :		
▪ Zone commerciale d'AMELECOURT	:	8.945,00 €
▪ Travaux de GEMAPI à VIRMING	:	40.105,80 €
▪ Véloroute Voie Verte (VVV)	:	57.530,88 €
▪ Sentiers de randonnées	:	250.771,44 €
▪ Multi-accueils (dont climatisation)	:	179.219,81 €
▪ Climatisation du siège administratif	:	126.000,00 €
❖ Zone de Delme :		
▪ Acquisition foncière (terrain SAFER/COSTELLA)	:	60.000,00 €
❖ Zone de Dieuze :		
▪ 3 ^{ème} versement soulte ville de DIEUZE -ZAEC	:	100.000,00 €
❖ Zone de MORVILLE-LES-VIC :		
▪ Rachats terrains (HOM AVENIR / ANICENDRES)	:	29.600,00 €
❖ ESAT D'ALBESTROFF :		
▪ Solde cuisine centrale	:	130.096,23 €

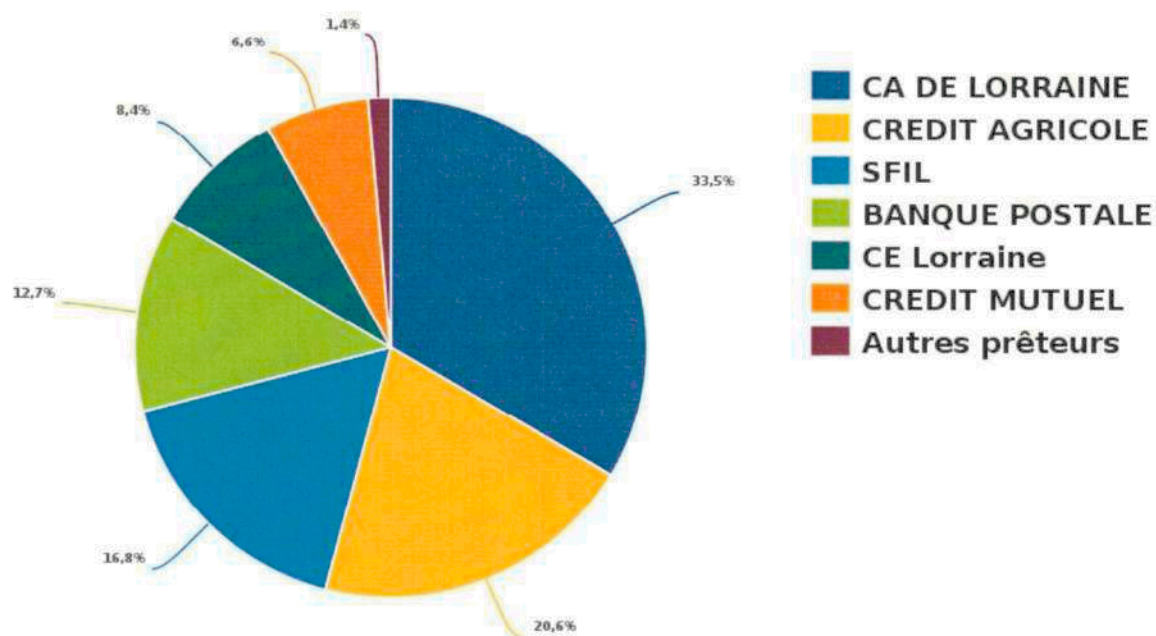
9 – ZOOM SUR LA DETTE

La structure de la dette au 01/01/2020

NATURE DE LA DETTE AU 01/01/2020

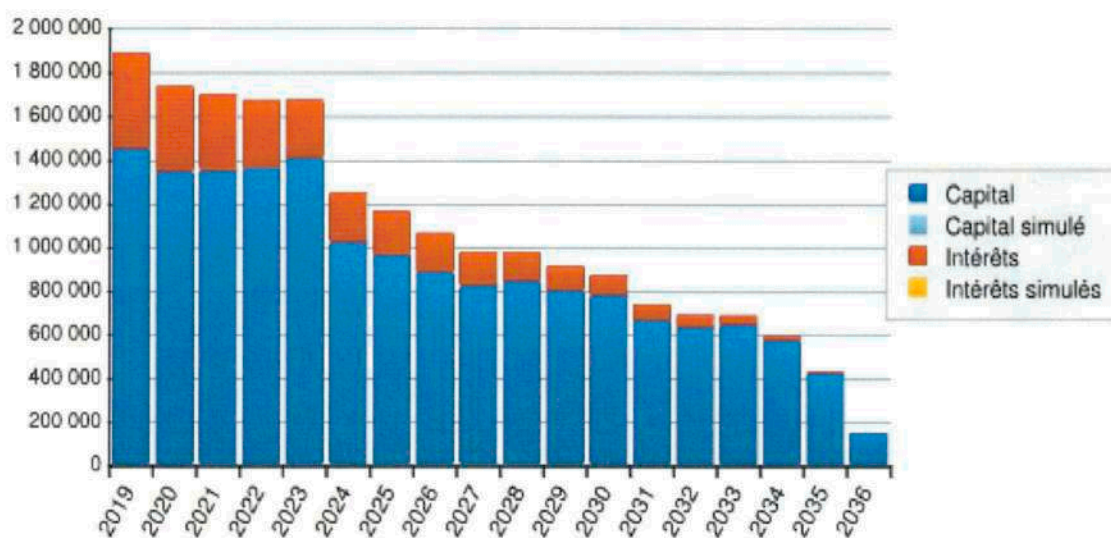


La dette par prêteur



Le profil d'extinction de la dette

Flux de remboursement



La gestion de la dette en 2020

BUDGET	Capital restant dû au 01/01/2020	Amortissement du capital prévisionnel en 2020	Remboursements anticipés prévus en 2020	Nouveaux emprunts à souscrire en 2020	Capital restant dû prévisionnel au 31/12/2020
BUDGET GENERALEAL	706.905,46 €	169.038,75 €			537.866,71 €
ZONE DE DELME	128.669,93 €	22.223,51 €			110.649,23 €
ZONE DE DIEUZE	7.637.597,82 €	491.343,77 €			7.146.254,05 €
ZONE DE FRANCALTROFF	297.307,38 €	45.426,40 €			251.880,98 €
ZONE DE MORVILLE-LES-VIC	636.572,64 €	149.089,62 €			496.851,43 €
ZONE DE MUNSTER	1.060.758,82 €	231.909,95 €			828.848,87 €
BUDGET RTHD	2.991.668,52 €	160.806,64 €			2.830.861,88 €
ESAT ALBESTROFF	1.175.956,81 €	77.044,25 €			1.098.912,56 €
TOTAL GENERAL	14.635.437,38 €	1.346.882,89 €			13.302.125,71 €



BUDGET GÉNÉRAL



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS

EPCI

BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 24570120600147

Poste comptable de TRESORERIE DE CHATEAU-SALINS

M14

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2020

Département de la Moselle
Arrondissement de Château-Salins



Nombre de conseillers désignés : 159
Nombre de conseillers en fonction : 158
Nombre de conseillers présents : 149
Nombre de conseillers votants : 153

Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le 
ID : 057-245701206-20200715-CCSDCC20036-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE MIXTE

Séance du 15 juillet 2020

Sous la présidence de Monsieur Gérard CHAIZE, doyen
de l'assemblée

Date de convocation : 8 juillet 2020

POINT N° CCSDCC20036

Objet : *Election du Président de la Communauté de Communes du Saulnois*

VU la délibération n° CCSDCC20035 du 15 juillet 2020 ;

L'assemblée communautaire nouvellement installée après les élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 est appelée à élire le président de la CCS.

Monsieur le doyen d'âge procède à l'appel à candidature pour l'élection du Président de la Communauté de Communes du Saulnois.

Est candidat à la présidence de la Communauté de Communes du Saulnois :

→ Monsieur Jérôme END, conseiller communautaire de Vic-sur-Seille.

Conformément aux dispositions de l'article L2122-7 relatif aux modalités d'élection des maires, applicable par renvoi de l'article L5211-2 du CGCT, il est procédé à l'élection du Président, au scrutin secret, à l'aide des boitiers de vote électroniques rendus anonymes et distribués de façon aléatoire.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants	153
Pour M. Jérôme END	137
Abstentions	11
Majorité absolue	70

Monsieur Jérôme END ayant obtenu 137 suffrages et donc la majorité absolue au 1^{er} tour du scrutin, il est proclamé Président de la Communauté de Communes du Saulnois pour la durée de son mandat 2020-2026.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Jérôme END



Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle

SOMMAIRE

PAGE	CONTENU		
	I - Informations générales		
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
4	B - Modalités de vote du budget		
	II - Présentation générale du budget		
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance du budget - dépenses		
9	B2 - Balance du budget - recettes		
	III - Vote du budget		
10/13	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
14/15	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
16/17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
18/19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
20	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - ANNEXES	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
22/99	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
100	A2.1 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
101/102	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
103	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
104	A2.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
105/106	A2.5 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X	
107	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
108	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
109	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
110	A4 - Etat des provisions	X	
111	A5 - Etalement des provisions	X	
112	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
113	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
114/116	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
117	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	X	
118	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
119	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
120	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décision en matière des taux - Arrêté et signatures		
121	D1-Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
122	D2-Arrêté et signatures	X	
			X

57206132	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS	BP 2020
----------	------------------------------------	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES , FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (col. h du recensement INSEE)	30 199,00
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	0,00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Néant	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 751 057,0000		122,8123		

	Informations financières - ratios	Valeurs	Moy. natio. de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	289,64	
2	Produit des impositions directes/population	87,79	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	226,62	
4	Dépenses d'équipement brut/population	27,38	
5	Encours de la dette/population	484,63	
6	Dotations globales de fonctionnement/population	14,33	

Ministère de l'Intérieur D.G.C.L S/D des finances locales Bureau des concours financiers de l'Etat 1/2		
30/07/2019	Fiche Individuelle DGF	2 019
245701206		CC DU SAULNOIS
Informations générales		
Numéro département		57
Dotations de compensation		
Montant de la CPS après écrêtement des EPCI pour 2019		47 057
Montant de la DCTP des EPCI pour 2019		0
Montant de la dotation de compensation des EPCI pour 2019		47 057
Prélèvement sur fiscalité TASCOT des EPCI pour 2019		0
Dotations des groupements touristiques		
Montant réparti		0
Dotations d'intercommunalité		
Population Insee		30 199
Population DGF 2019		30 543
Revenu des EPCI		352 223 277
Dotation NM1 au périmètre N		323 748
Réalimentation		0
Dotation de base		140 309
Dotation de péréquation		395 763
Garantie		0
Plafonnement		183 115,56
Dotation		352 956
Potentiel fiscal		
Bases brutes FB		20 556 749
Bases brutes FNB		3 775 723
Bases brutes de TH		24 642 315
Base brutes CFE		5 592 536
Produit CVAE		200 805
Produit des IFER		166 209
Produit TASCOT		0
Produit TAFNB		0
DRCTP		0
FNGIR		-112 354
CPS EPCI pour PF (hors baisses DCTP)		48 163
ACNE		0
Potentiel fiscal		3 751 057
Potentiel fiscal/habitant		122,812330
Coefficient d'intégration fiscale		
Produit TH EPCI		892 289
Produit FB EPCI		572 104
Produit FNB EPCI		230 577
Produit CFE EPCI		236 653
Compensation ZFU, ZRU, ZFC, TP Corse, DOM		0
CPS 2018 au périmètre 2019		48 163
Reliquat AC		0
Dépenses de transfert		0
Redevance assainissement		0
Redevance assainissement Communes et syndicats		0
Taxe ou redevance O.M		0
Taxe ou redevance O.M Communes et syndicats		0
REOM EPCI		2 025 823
REOM Syndicats et communes		0
Produit TH Communes et syndicats		3 558 425
Produit FB Communes et syndicats		2 501 576
Produit FNB Communes et syndicats		1 112 863
Produits CFE Communes et syndicats		879 778
DRCTP Communes et syndicats		318 760
FNGIR Communes et syndicats		-63 872

30/07/2019 Fiche Individuelle DGF 2 019

245701206

CC DU SAULNOIS

Produit CVAE Communes et syndicats	620 848
Produit des IFR Communes et syndicats	308 416
Produit TASCOM Communes et syndicats	114 284
Produit TAFNB Communes et syndicats	20 694
CIF	0,312712
CIF Moyen EPCI	0,349286
Indice synthétique EPCI	2,768781
Coefficient de pondération EPCI	0,978901

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

- II - Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

III - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

- IV - Le budget a été voté :
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 148

Nombre de conseillers en fonction : 148

Nombre de conseillers présents : 91

Nombre de conseillers votants : 93



Envoyé en préfecture le 16/03/2020

Reçu en préfecture le 16/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 057-245701206-20200304-CCSDCC20010A-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 04 mars 2020
Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Date de convocation : 26 février 2020

POINT N° CCSDCC20010a
GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Objet : *Compte Administratif 2019 - Budget Principal de la Communauté de Communes du Saulnois - Affectation des résultats*

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal de la Communauté de Communes du Saulnois, pour l'année 2019 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2019 ;

Constatant :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	+ 4 003 833,73 €
Excédent à la clôture de l'exercice 2019	+ 211 455,41 €
Excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019	+ 4 215 289,14 €
Section d'investissement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	+ 2 524 387,27 €
Déficit à la clôture de l'exercice 2019	- 4 438 735,59 €
Excédent des restes à réaliser en 2019 à reporter en 2020	+152 757,01 €
Déficit d'investissement à la clôture de l'exercice 2019	- 1 761 591,31 €

Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- L'exécution du virement à la section d'investissement de 1 761 591,31 euros du budget principal 2019 de la Communauté de Communes du Saulnois.
- Le report à la section de fonctionnement de 2 453 697,83 euros du budget principal 2019 de la CCS.

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** l'exécution du virement à la section d'investissement de 1 761 591,31 euros du budget principal 2019 de la Communauté de Communes du Saulnois.
- **APPROUVE** le report à la section de fonctionnement de 2 453 697,83 euros du budget principal 2019 de la CCS.
- **AUTORISE** le président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	93
Abstentions	0
Ne se prononce pas	1
Suffrages exprimés	92
Pour	92
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS

Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle
Pôle « gestion financière et budgétaire de la CCS

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS

ETAT DES RESTES A REALISER ANNEE 2019

COMPTES

MONTANTS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

20. Immobilisations incorporelles		3.648,00 €
2031 Frais d'études	3.132,00 €	
2051 Concessions et droits similaires	516,00 €	
21. Immobilisations corporelles		130.235,71 €
2138 Autres constructions	130.115,81 €	
2188 Autres immobilisations corporelles	119,90 €	
23. Immobilisations en cours		340.221,12 €
2318 Autre immo. corporelle en cours	281.745,24 €	
2315 Immo. en cours installat° / matériel	58.475,88 €	

**TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019
A REPORTER EN 2020**

: 474.104,83 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

10. Dotations, Fonds divers et réserves		70.796,05 €
10222 FCTVA	70.796,05 €	
13. Subventions d'investissement non transf		556.065,79 €
1321 Subv. d'équipement non transférables Etat	55.917,90 €	
1322 Subv. d'équipement non transférables Région	724,93 €	
1327 Subv. d'équipement non transférables Europe	350.284,96 €	
1328 Subv. d'équipement non transférables Autres	58.800,00 €	
1341 DETR	90.338,00 €	

**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019
A REPORTER EN 2020**

: 626.861,84 €

Fait à CHATEAU-SALINS, le 31/12/2019

Le Président de la Communauté
de Communes du Saulnois,

Roland GEIS



Budget Général - Détails des restes à réaliser 2019 :

DEPENSES ENGAGEES EN 2019 A REPORTER SUR 2020

Objet	Imputation budgétaire	Montant en euros
Micro-ondes multi-accueils de DIEUZE - TELE MENAGER	2188/21/64/HG3	119,90 €
Logiciel ADS - GFI	2051/20/820/ADS	516,00 €
RANDONNEES		244 771,44 €
Etude de jalonnement randonnées - BEHR ALAIN CONSULTANT	2031/20/95/RANDO	3 132,00 €
Assistance et suivi randonnées - LAMBERT JG GEOMETRE	2318/95/RANDO	5 472,00 €
Balisage sentiers rando - CDRP57	2318/23/95 RANDO	6 450,00 €
Marché de travaux Lot 1 : travaux de remise en état des chemins	2318/23/95 RANDO	67 197,84 €
Marché de travaux Lot 2 : travaux de sécurisation des sentiers	2318/23/95 RANDO	68 919,60 €
Accord cadre Lot 1 : fourniture et pose de mobilier urbain sur plateforme urbain	2318/23/95 RANDO	48 000,00 €
Accord cadre Lot 2 : fourniture et pose de la signalétique de direction et d'information	2318/23/95 RANDO	42 000,00 €
Accord cadre Lot 2 : fourniture et pose de la signalisation routière	2318/23/95 RANDO	3 600,00 €
CLIMATISATION MULTI-ACCUEILS		130 115,81 €
Maîtrise d'œuvre ATFE INGENIERIE	2138/21/64/HG1	142,80 €
	2138/21/64/HG2	142,80 €
	2138/21/64/HG3	142,80 €
	2138/21/64/HG4	142,80 €
	2138/21/64/HG5	142,80 €
Socles bétons - GM ESPACES VERTS	2138/21/64/HG1	1 980,00 €
	2138/21/64/HG2	990,00 €
	2138/21/64/HG5	1 980,00 €
Marché de climatisation - FH ENERGIE	2138/21/64/HG1	26 285,69 €
	2138/21/64/HG2	20 348,88 €
	2138/21/64/HG3	32 275,15 €
	2138/21/64/HG4	23 116,69 €
	2138/21/64/HG5	22 425,40 €
Zone commerciale d'AMELECOURT		945,00 €
Signalétique - SNH	2315/23/90/ZIC	945,00 €
VELOROUTE VOIE VERTE		57 530,88 €
Marché de travaux - COLAS	2315/23/95/VVV	31 546,50 €
Maîtrise d'œuvre - LAMBERT JG	2315/23/95/VVV	2 975,88 €
Sous-traitant mobilier urbain - SPORTS ENVIRONNEMENT SERVICES	2315/23/95/VVV	10 708,50 €
RIS VVV - SNH	2315/23/95/VVV	8 010,00 €
Signalisation - SNH	2315/23/95/VVV	4 290,00 €
GEMAPI - Renaturation du LENZBRONNERBACH		40 105,80 €
Marché de travaux - SAS BERTRAND	2318/23/833	36 174,60 €
Maître d'œuvre - SINBIO	2318/23/833	3 931,20 €
TOTAL		474 104,83 €

RECETTES A REPORTER SUR 2020

Objet	Imputation budgétaire	Montant à reporter en 2020
Zone commerciale d'AMELECOURT		55 917,90 €
DETR	1321/13/90/ZIC	55 917,90 €
ETAT		70 796,05 €
FCTVA 3ème à 4 ^{ème} T 2019	10222/10/020	924,07 €
	10222/10/833	11 668,16 €
	10222/10/64/HG1	668,96 €
	10222/10/64/HG2	885,37 €
	10222/10/64/HG3	851,75 €
	10222/10/64/HG4	452,40 €
	10222/10/64/HG5	862,31 €
	10222/10/95/VVV	54 258,62 €
10222/10/95/RANDO	224,41 €	
VELOROUTE VOIE VERTE		301 009,94 €
Région grand Est	1322/13/95/VVV	724,93 €
EUROPE	1327/13/95/VVV	300 285,01 €
RANDONNEES		140 337,95 €
EUROPE	1327/13/95/RANDO	49 999,95 €
DETR	1341/13/95/RANDO	90 338,00 €
GEMAPI		58 800,00 €
AERM - Travaux VIRMING	1328/13/833	58 800,00 €
Total des recettes à reporter en 2020		626 861,84 €

BUDGET GENERAL - EXERCICE 2019
ETAT RECAPITULATIF DES PRODUITS A RATTACHER A L'EXERCICE 2019

Nature de la recette	Désignation du débiteur	Date du service fait	Montant du rattachement à l'exercice 2019	Imputation comptable
HG1 - Solde PSU 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	24 504,52 €	7478/74/64/HG1
HG2 - Solde PSU 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	19 125,94 €	7478/74/64/HG2
HG3 - Solde PSU 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	63 394,01 €	7478/74/64/HG3
HG4 - Solde PSU 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	32 134,61 €	7478/74/64/HG4
HG5 - Solde PSU 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	30 184,30 €	7478/74/64/HG5
RPAM - Solde PSU 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019		7478/74/64/RPAM
HG1 - CEJ 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	62 525,46 €	7478/74/64/HG1
HG2 - CEJ 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	55 909,75 €	7478/74/64/HG2
HG3 - CEJ 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	60 059,74 €	7478/74/64/HG3
HG4 - CEJ 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	55 466,67 €	7478/74/64/HG4
HG5 - CEJ 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	49 489,29 €	7478/74/64/HG5
RPAM - CEJ 2019	CAF de la Moselle	31/12/2019	19 400,42 €	7478/74/64/RPAM
RPAM - Fonds publics et territoires (ateliers parents)	CAF de la Moselle	31/12/2019	993,00 €	7478/74/64/RPAM
FCTVA 3ème et 4ème trimestres 2019 (Entretien bâtiments)	ETAT	31/12/2019		
			24,65 €	744/74/64/HG1
			1 027,16 €	744/74/64/HG2
			221,78 €	744/74/64/HG3
			560,89 €	744/74/64/HG4
			53,14 €	744/74/64/HG5
			310,93 €	744/74/020
TOTAL			475 386,26 €	

Château-Salins, le 31/12/2019

Le Président de la Communauté de Communes du Saulnois,

Roland GEIS



BUDGET GENERAL - EXERCICE 2019
ETAT RECAPITULATIF DES CHARGES A RATTACHER A L'EXERCICE 2019

Nature de la dépense	Désignation du fournisseur	Date du service fait	Montant du rattachement à l'exercice 2019	Imputation comptable
Point d'accès au droit de CHÂTEAU-SALINS 2ème semestre 2018	Ordre des avocats	31/12/2019	286,20 €	6281/011/020
Point d'accès au droit de CHÂTEAU-SALINS 1er et 2ème semestre 2019	Ordre des avocats	31/12/2019	572,40 €	6281/011/020
Restauration multi-accueils décembre 2019	API RESTAURATION	31/12/2019	1 819,02 €	60623/011/64/HG1
		31/12/2019	1 203,84 €	60623/011/64/HG2
		31/12/2019	1 980,81 €	60623/011/64/HG3
		31/12/2019	1 131,75 €	60623/011/64/HG4
		31/12/2019	1 299,80 €	60623/011/64/HG5
		31/12/2019	19,85 €	60631/011/64/HG5
RIOM 2° semestre 2019	Trésorerie de CHATEAU SALINS	31/12/2019	354,37 €	62848/011/020
		31/12/2019	238,86 €	62848/011/64/HG1
		31/12/2019	231,66 €	62848/011/64/HG2
		31/12/2019	423,45 €	62848/011/64/HG3
Service ADS - Mutualisation d'un agent instructeur avec la CASAS au titre de l'année 2019	Communauté Agglomération Saint-Avoid Synergie	31/12/2019	202,86 €	62848/011/64/HG4
		31/12/2019	238,86 €	62848/011/64/HG5
Service ADS - Mutualisation des charges de fonctionnement du service avec la CASAS au titre de l'année 2019	Communauté Agglomération Saint-Avoid Synergie	31/12/2019	9 090,00 €	6218/012/820/ADS
LEADER - Gestion 2019	PETTR du Pays de SARREBOURG	31/12/2019	3 256,95 €	6574/65/020
LEADER - Animation 2019	PNRL	31/12/2019	6 292,98 €	6574/65/020
Réalisation de la N4DS 2019	EKSAAE	31/12/2019	693,00 €	6188/011/020
TOTAL			37 160,49 €	

Château-Salins, le 31/12/2019

Le Président de la Communauté de Communes du Saulnois,

Roland GEIS



BUDGET GENERAL - Exercice 2019
TABLEAU DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE A RATTACHER SUR EXERCICE 2020

TIERS	OBJET	Référence	Date référence	Compte/ Chapitre	Montant initial	Montant 2019	Montant à rattacher à 2020	Observation - Mode de calcul obtention montant à charge en 2020
AXIANS	Maintenance téléphones	Mandat 488 Bord. 75	13/06/2019	6156/011/020	807,13 €	473,22 €	333,91 €	807,13 € du 01/06/19 au 31/05/20, soit 365 jours (214 j. en 2019 + 151 j. en 2020), d'où : $(807,13 \text{ €} / 365) * 151 = 333,91 \text{ €}$
OVH.COM	Heb. cc-saulnois.fr	Mandat 427 Bord. 65	17/05/2019	6262/011/020	71,86 €	37,01 €	34,85 €	71,86 € du 27/06/19 au 26/06/20 soit 365 jours (188 j. en 2019 + 177 j. en 2020), d'où : $(71,86 / 365) * 177 = 34,85 \text{ €}$
OVH.COM	tourisme-saulnois-lorraine.com	Mandat 529 Bord. 78	18/09/2019	6262/011/020	11,99 €	6,73 €	5,26 €	11,99 € du 10/06/19 au 09/06/20 soit 365 jours (205 j. en 2019 + 160 j. en 2020), d'où : $(11,99 / 365) * 160 = 5,26 \text{ €}$
ADULLACT	Cotisation	Mandat 528 Bord. 78	18/06/2019	6188/011/020	4 200,00 €	2 462,47 €	1 737,53 €	4 200,00 € du 01/06/19 au 31/05/20, soit 365 jours (214 j. en 2019 + 151 j. en 2020), d'où : $(4 200,00 / 365) * 151 = 1 737,53 \text{ €}$
LIBRICIEL SCOP	Maintenance supports S2LOW	Mandat 1091 Bord. 165	25/10/2019	651/65/020	420,00 €	105,86 €	314,14 €	420,00 € du 01/10/19 au 30/09/20, soit 365 jours (92 j. en 2019 + 273 j. en 2020), d'où : $(420,00 / 365) * 273 = 314,14 \text{ €}$
BERGER LEVRAULT	Abonnement "Légibase Urbanisme"	Mandat 578 Bord. 86	11/06/2019	6182/011/820/ADS	432,00 €	241,45 €	190,55 €	432,00 € du 11/06/19 au 10/06/20, soit 365 jours (204 j. en 2019 + 161 j. en 2020), d'où : $(432,00 \text{ €} / 365) * 161 = 190,55 \text{ €}$
KODEN	Abonnement connexion	Mandat 887 Bord. 131	06/09/2019	6156/011/64/HG1,2,3,4 et 5 Par multi-accueil	144,00 € 28,80 €	72,20 € 14,44 €	71,80 € 14,36 €	144,00 € du 02/07/19 au 01/07/20, soit 365 jours (183 j. en 2018 + 182 j. en 2019), d'où : $(144,00 / 365) * 182 = 71,80 \text{ €}$
BAYARD PRESSE	Abonnement "Belles Histoires"-Multi-accueil FRANCALTROFF	Mandat 907 Bord. 135	11/09/2019	6182/011/64/HG4	59,00 €	16,15 €	42,85 €	59,00 € du 01/10/19 au 01/09/20 soit 336 jours (92 j. en 2019 + 244 j. en 2020), d'où : $(59,00 / 336) * 244 = 42,95 \text{ €}$
GROUPE MONITEUR	Abonnement "La Gazette"	Mandat 472 Bord. 71	07/06/2019	6182/011/020	299,00 €	75,36 €	223,64 €	299,00 € du 01/10/19 au 30/09/20 soit 365 jours (92 j. en 2019 + 273 j. en 2020), d'où : $(299,00 / 365) * 273 = 223,64 \text{ €}$
MAILFINANCE	Abonnement balance mach à affranchir	Mandat 1029 Bord. 159	07/10/2019	6261/011/020	1 117,20 €	373,42 €	743,78 €	1 117,20 € du 01/09/19 au 31/08/20 soit 365 jours (122 j. en 2019 + 243 j. en 2020), d'où : $(1 117,20 / 365) * 243 = 743,78 \text{ €}$
FINANCE ACTIVE	Droit d'accès INSITO	Mandat 1187 Bord. 180	19/11/2019	6188/011/020	4 170,44 €	696,98 €	3 473,46 €	4 170,44 € du 01/11/19 au 31/10/20 soit 365 jours (61 j. en 2019 + 304 j. en 2020), d'où : $(4 170,44 / 365) * 304 = 3 473,46 \text{ €}$
ECOLE DES LOISIRS	Abonnement BébéMax-TitouMax	Mandat 186 Bord. 1224	29/11/2019	6182/011/64/HG2	71,00 €	8,95 €	62,05 €	71,00 € du 15/11/19 au 15/11/20 soit 365 jours (46 j. en 2019 + 319 j. en 2020), d'où : $(71,00 / 365) * 319 = 62,05 \text{ €}$
CHAMBER SIGN	Certificat Audacio 2* H.DUPRE	Mandat 1218 Bord. 186	03/12/2019	651/65/020	42,00 €	5,29 €	36,71 €	42,00 € du 16/11/19 au 16/11/20, soit 366 jours (46 j. en 2019 + 319 j. en 2020), d'où : $(42,00 / 366) * 319 = 36,71 \text{ €}$
CHAMBER SIGN	Certificat Audacio 2* R.GEIS	Mandat 38 Bord. 7	06/02/2019	651/65/020	102,00 €	97,82 €	4,18 €	102,00 € du 15/01/19 au 15/01/20, soit 366 jours (341 j. en 2019 + 15 j. en 2020), d'où : $(102,00 / 366) * 15 = 97,82 \text{ €}$
				TOTAL	11 947,62 €	4 672,91 €	7 274,71 €	

CHÂTEAU SALINS, le 31/12/2019
Le Président, Roland GEIS



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	9 532 227,26	7 128 988,83
+		+	+
R E P O R T S	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		2 453 697,83
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		9 532 227,26	9 582 686,66

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (Y compris le compte 1068)	857 758,93	2 619 350,24
+		+	+
R E P O R T S	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	474 104,83	626 861,84
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 914 348,32	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 246 212,08	3 246 212,08

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	12 778 439,34	12 828 898,74
------------------------	----------------------	----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
011	Charges à caractère général	1 320 888,00		1 361 201,51	1 361 201,51	1 361 201,51
012	Charges de personnel et frais as	2 517 190,78		2 573 086,64	2 573 086,64	2 573 086,64
014	Atténuations de produits	2 183 682,00		1 959 472,00	1 959 472,00	1 959 472,00
65	Autres charges de gest. cour.	1 673 267,11		2 300 912,77	2 300 912,77	2 300 912,77
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		7 695 027,89		8 194 672,92	8 194 672,92	8 194 672,92
66	Charges financières	23 813,00		18 934,00	18 934,00	18 934,00
67	Charges exceptionnelles	22 447,22		6 500,00	6 500,00	6 500,00
68	Dotations aux provisions	15 500,00		526 795,00	526 795,00	526 795,00
022	Dépenses imprévues					
	Autres					
Total des dépenses réelles de fonctionner		7 756 788,11		8 746 901,92	8 746 901,92	8 746 901,92
023	Virement sect. d'inv.	2 988 204,93		309 845,37	309 845,37	309 845,37
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	373 875,06		475 479,97	475 479,97	475 479,97
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
Total des dépenses d'ordre de fonctionne		3 362 079,99		785 325,34	785 325,34	785 325,34
TOTAL		11 118 868,10		9 532 227,26	9 532 227,26	9 532 227,26
D 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE					9 532 227,26	9 532 227,26
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
013	Atténuations de charges	48 780,00		20 745,00	20 745,00	20 745,00
70	Produits des services	507 440,00		390 611,00	390 611,00	390 611,00
73	Impôts et taxes	4 538 869,00		4 610 747,00	4 610 747,00	4 610 747,00
74	Dotations, participations	1 822 562,42		1 816 830,00	1 816 830,00	1 816 830,00
75	Autres prod. de ges. cour.					
Total des recettes de gestion courante		6 917 651,42		6 838 933,00	6 838 933,00	6 838 933,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions	3 120,00		5 010,00	5 010,00	5 010,00
	Autres					
Total des recettes réelles de fonctionnem		6 920 771,42		6 843 943,00	6 843 943,00	6 843 943,00
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	195 979,73		285 045,83	285 045,83	285 045,83
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
Total des recettes d'ordre de fonctionnem		195 979,73		285 045,83	285 045,83	285 045,83
TOTAL		7 116 751,15		7 128 988,83	7 128 988,83	7 128 988,83
R 002	RESULTAT REPORTE OU ANT				2 453 697,83	2 453 697,83
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNE					9 582 686,66	9 582 686,66

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

500 279,51

: pour information

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles	31 500,00	3 648,00	2 000,00	2 000,00	5 648,00
204	Subventions d'équipement versées	4 745 083,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	381 085,38	130 235,71	229 464,10	229 464,10	359 699,81
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 885 816,68	340 221,12	14 000,00	14 000,00	354 221,12
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	7 043 485,06	474 104,83	345 464,10	345 464,10	819 568,93
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	164 161,00		169 043,00	169 043,00	169 043,00
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financières			58 206,00	58 206,00	58 206,00
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	164 161,00		227 249,00	227 249,00	227 249,00
45...1	Tot. opé. pour cpte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 207 646,06	474 104,83	572 713,10	572 713,10	1 046 817,93
040	Op.d'ordre de transfert entre sections	195 979,73		285 045,83	285 045,83	285 045,83
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	195 979,73		285 045,83	285 045,83	285 045,83
	TOTAL	7 403 625,79	474 104,83	857 758,93	857 758,93	1 331 863,76
D001 SOLDE NEGATIF. REP. OU ANT.					1 914 348,32	1 914 348,32
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			474 104,83		2 772 107,25	3 246 212,08
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	1 219 269,79	556 065,79	19 313,00	19 313,00	575 378,79
16	Emprunts dettes assim.(hors 16					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	1 219 269,79	556 065,79	19 313,00	19 313,00	575 378,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	297 888,74	70 796,05	53 120,59	53 120,59	123 916,64
1068	Excédents de fonct.capitalisés			1 761 591,31	1 761 591,31	1 761 591,31
138	Autres subv.d'invest.non transf					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip.créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
	Total des recettes financières	297 888,74	70 796,05	1 814 711,90	1 814 711,90	1 885 507,95
45...2	Tot. opé. pour cpte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 517 158,53	626 861,84	1 834 024,90	1 834 024,90	2 460 886,74
021	Virement de la section de fonctio	2 988 204,93		309 845,37	309 845,37	309 845,37
040	Op.d'ordre de transfert entre sections	373 875,06		475 479,97	475 479,97	475 479,97
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 362 079,99		785 325,34	785 325,34	785 325,34
	TOTAL	4 879 238,52	626 861,84	2 619 350,24	2 619 350,24	3 246 212,08
R001 SOLDE POSITIF REP. OU ANT.						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			626 861,84		2 619 350,24	3 246 212,08

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE
PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

500 279,51

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 361 201,51		1 361 201,51
012	Charges de personnel et assim	2 573 086,64		2 573 086,64
014	Atténuations de produits	1 959 472,00		1 959 472,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	2 300 912,77		2 300 912,77
656	Frais de fonct. groupes d'élus			
66	Charges financières	18 934,00		18 934,00
67	Charges exceptionnelles	6 500,00		6 500,00
68	<i>Dot. aux amort. et provisions</i>	526 795,00	475 479,97	1 002 274,97
71	<i>Production stockée(ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investisseme</i>		309 845,37	309 845,37
	Autres			
Dépenses de fonctionnement - Total		8 746 901,92	785 325,34	9 532 227,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 9 532 227,26

Sample

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		151 909,18	151 909,18
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Rembt. d'emprts (sf 1688 non budg.)	169 043,00		169 043,00
18	Compte de liaison :affectation			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		133 136,65	133 136,65
20	Immob. incorporelles (sauf 204)	5 648,00		5 648,00
204	Subventions d'équipement versées	100 000,00		100 000,00
21	Immobilisations corporelles	359 699,81		359 699,81
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	354 221,12		354 221,12
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières	58 206,00		58 206,00
28	<i>Amortissements des immob.(reprises)</i>			
29	<i>Provis.pour dépréciation des immob.</i>			
39	<i>Provis.dépréciation stocks et en-cours</i>			
45X-1	Op. pour compte de tiers			
481	<i>Ch.à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers</i>			
59	<i>Provis.pour dépréc. cptes financiers</i>			
3...	Stocks			
	Dépense imprévues			
020	Autres			
Dépenses d'investissement - Total		1 046 817,93	285 045,83	1 331 863,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 1 914 348,32

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 246 212,08

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 745,00		20 745,00
60	Achats et variation des stocks			
70	Prod.des services,du domaine et ve	390 611,00		390 611,00
71	Production stockée(ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	4 610 747,00		4 610 747,00
74	Dotations et participations	1 816 830,00		1 816 830,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		285 045,83	285 045,83
78	Reprises sur amortiss.et provisions	5 010,00		5 010,00
79	Transferts de charges			
	Autres			
Recettes de fonctionnement - Total		6 843 943,00	285 045,83	7 128 988,83
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				2 453 697,83
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				9 582 686,66

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	123 916,64		123 916,64
13	Subventions d'investissement	575 378,79		575 378,79
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emp.dettes assimil.(sf 1688 non bud.			
18	Compte de liaison :affectation			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		475 479,97	475 479,97
29	Provis.pour dépréciation des immob.			
39	Provis.dépréciation stocks et en-cours			
45X-2	Op. pour compte de tiers			
481	Ch.à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers			
59	Provis.pour dépréc. cptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virt.de la sect.de fonctionnement		309 845,37	309 845,37
024	Produits des cessions d'immob.			
	Autres			
Recettes d'investissement - Total		699 295,43	785 325,34	1 484 620,77
				+
001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				1 761 591,31
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 246 212,08

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil communautaire
011	Charges à caractère général	1 320 888,00	1 361 201,51	1 361 201,51
60611	Eau et assainissement	9 400,00	9 300,00	
60612	Énergie - Électricité	31 800,00	29 300,00	
60621	Combustibles	33 000,00	37 000,00	
60622	Carburants	24 400,00	24 000,00	
60623	Alimentation	141 100,00	118 100,00	
60631	Fournitures d'entretien	15 650,00	20 650,00	
60632	Fournitures de petit équipemen	16 900,00	21 036,00	
60636	Vêtements de travail	1 350,00	10 050,00	
6064	Fournitures administratives	11 000,00	14 700,00	
6068	Autres matières et fournitures	18 450,00	14 550,00	
611	Contrats de prestations	120 000,00	109 500,00	
6132	Locations immobilières			
6135	Locations mobilières			
61521	Terrains	4 000,00	32 980,00	
61522	Bâtiments			
615221	Bâtiments publics	93 150,00	122 225,00	
61551	Matériel roulant	15 600,00	23 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	15 000,00	15 000,00	
6156	Maintenance	56 120,00	67 500,00	
616	Prime d'assurance			
6161	Multirisques	20 950,00	21 150,00	
617	Etudes et recherches	78 635,00	179 180,00	
6182	Documentation générale et tech	3 686,00	3 750,00	
6184	Versements à des organismes de	8 650,00	15 700,00	
6185	Frais de colloques et séminair			
6188	Autres frais divers	60 780,00	15 775,00	
6225	Indemnités au comptable et aux	1 800,00		
6226	Honoraires			
6227	Frais d'actes et de contentieu	5 000,00	5 000,00	
6228	Divers	43 000,00	25 000,00	
6231	Annonces et insertions	5 800,00	6 700,00	
6232	Fêtes et cérémonies	13 950,00	14 200,00	
6233	Foires et expositions			
6236	Catalogues et imprimés	30 450,00	35 100,00	
6241	Transports de biens			
6247	Transports collectifs			
6251	Voyages et déplacements	14 600,00	14 400,00	
6256	Missions	3 150,00	3 150,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil communautaire
6261	Frais d'affranchissement	24 000,00	24 000,00	
6262	Frais de télécommunications	28 920,00	29 540,00	
627	Services bancaires	1 100,00	812,00	
6281	Concours divers (cotisations..	353 697,00	284 153,51	
62848	Redevances pour autres prestat	3 300,00	3 700,00	
62875	Aux communes membres du gfp			
62878	A d'autres organismes	11 000,00	11 000,00	
6288	Autres services extérieurs	1 500,00		
6338	Autres impôts, taxes et versem			
63512	Taxes foncières			
6354	Droits d'enregistrement et de			
637	Autres impôts			
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 517 190,78	2 573 086,64	2 573 086,64
6218	Autre personnel extérieur	32 465,00	26 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L	12 005,90	12 199,93	
6336	Cotisations au centre national	26 232,60	26 930,28	
64111	Rémunération principale	1 003 400,00	1 014 300,00	
64131	Rémunérations	649 060,00	673 272,79	
64138	Autres indemnités			
64168	Autres emplois d'insertion	19 000,00	48 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	348 307,88	357 054,80	
6453	Cotisations aux caisses de ret	317 317,81	307 462,97	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	34 350,93	38 094,87	
6455	Cotisations pour assurance du	66 371,00	61 371,00	
6456	Versement au F.N.C du suppléme			
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 679,66	8 400,00	
6478	Autres charges sociales divers			
014	Atténuations de produits	2 183 682,00	1 959 472,00	1 959 472,00
739116	Reversement FNGIR			
7391178	Autres rest dég contrib direct	3 000,00		
739211	Attribution de compensation	2 059 028,00	1 841 118,00	
739221	FNGIR	112 354,00	112 354,00	
73923	Reversements sur FNGIR			
7398	Revers, restit et prélèv div	9 300,00	6 000,00	
65	Autres charges de gestion couran	1 673 267,11	2 300 912,77	2 300 912,77
651	Concessions,brevets	2 460,00	17 271,00	
6521	Déficit des budgets annexes à	1 112 207,07	1 735 091,77	
6531	Indemnités	54 260,00	88 820,00	
6532	Frais de mission	500,00	1 000,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil communautaire
6533	Cotisations de retraite	2 280,00	3 800,00	
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	
65372	Cotisations au fonds de financ	500,00	500,00	
654	Pertes sur créances irrécouv.			
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	
6573	Subventions de fonctionnement			
65734	Communes			
657341	Communes membres du GFP	87 500,00	92 000,00	
657363	A caractère administratif			
657364	A caractère industriel et comm	216 700,00	216 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement	192 580,00	143 430,00	
658	Charges diverses de gestion			
65888	Autres	2 780,04	1 500,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		7 695 027,89	8 194 672,92	8 194 672,92
66	Charges financières(b)	23 813,00	18 934,00	18 934,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 813,00	18 934,00	
66112	Intérêts - Rattachement des IC			
	Calcul du 66112 :			
	ICNE de l'exercice : 2591.62			
	ICNE de N-1 : 3406.11			
6615	Intérêts des comptes courants			
67	CH. exceptionnelles(c)	22 447,22	6 500,00	6 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles			
673	Titres annulés	17 555,22	4 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles	4 892,00	2 000,00	
68	Dotations au provisions(d)	15 500,00	526 795,00	526 795,00
6815	Dotations aux provisions pour	15 500,00	5 675,00	
6875	Dotations aux provisions pour		521 120,00	
	Autres(f)			
022	Dépenses imprévues(e)			
TOTAL DEPENSES REELLES a+b+c+d+e		7 756 788,11	8 746 901,92	8 746 901,92
023	Virement à la section d'investisse	2 988 204,93	309 845,37	309 845,37
042	Opér.d'ordre de transfert entre se	373 875,06	475 479,97	475 479,97
675	Valeurs comptables des immobil			
676	Différence sur réalisation (+)			
6761	Différence sur réalisation (+)			
6811	Dotations aux amortissements d	373 875,06	475 479,97	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil communautaire
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 362 079,99	785 325,34	785 325,34
043	Opé.d'ordre à l'int. de la sec. de fo			
	Autres			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 362 079,99	785 325,34	785 325,34
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONT. DE L'EXERCICE		11 118 868,10	9 532 227,26	9 532 227,26
+				
RESTES A REALISER N-1				
+				
002 RESULTAT REPORTE				
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONT.				9 532 227,26

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	2 591,62
Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 406,11
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-814,49

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil communautaire
013	Atténuations de charges	48 780,00	20 745,00	20 745,00
6419	Remboursements sur rémunératio	39 780,00	16 745,00	
6459	Remboursements sur charges de	9 000,00	4 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes.....	507 440,00	390 611,00	390 611,00
70688	Autres prestations de services	456 900,00	363 329,00	
70841	aux budgets annexes, régies mu			
70848	aux autres organismes	44 540,00	22 282,00	
70872	par les budgets annexes et les	4 000,00	2 000,00	
70878	par d'autres redevables	2 000,00	3 000,00	
7088	Autres produits d'activités an			
73	Impôts et taxes	4 538 869,00	4 610 747,00	4 610 747,00
7311	Contributions directes			
73111	Taxes foncières et habitation	2 894 270,00	2 930 808,00	
73112	Cotis valeur ajoutée entrepris	773 602,00	863 694,00	
73113	Taxe sur surfaces commerciales	114 284,00	111 001,00	
73114	Impos forf sur entrepri réseau	480 807,00	574 244,00	
73223	FPIC	112 106,00		
7325	Fond péré ress intercom et com			
7346	Taxe gest aqua et prév inond	154 500,00	125 000,00	
7362	Taxes de séjour	9 300,00	6 000,00	
74	Dotations et participations	1 822 562,42	1 816 830,00	1 816 830,00
74124	Dotation de base des groupemen	352 956,00	386 574,00	
74126	Dotation de compensation des g	47 057,00	46 197,00	
744	FCTVA	14 688,00	19 732,00	
74718	Autres	5 160,00	13 640,00	
7472	Régions			
7473	Départements	3 380,00		
7474	Communes			
74741	Communes membres du gfp			
7477	Budget communautaire et fonds			
7478	Autres organismes	1 252 539,42	1 274 153,00	
748313	Produit de la DCRTP			
748314	Dotation unique compen(DUCSTP)			
74832	Attribution du fonds départeme	78 139,00		
74833	État-Compensation au titre CFE	31 345,00	37 848,00	
74834	État - Compensation au titre d	204,00	208,00	
74835	État - Compensation au titre d	37 094,00	38 478,00	
74838	Autres			

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil communautaire
748388	Autres attributions péréquat°			
75	Autres produits de gestion courar			
752	Revenus des immeubles			
7551	Excédent des budgets annexes à			
758	Produits divers de gestion			
7588	Autres produits divers			
TOTAL GESTION DES SERVICES		6 917 651,42	6 838 933,00	6 838 933,00
(a)=70+73+74+75+013				
76	Produits financiers (b)			
768	Autres produits financiers			
7688	Autres			
77	Produits exceptionnels (c)			
7711	Dédits et pénalités perçus			
7718	Autres produits exceptionnels			
773	Mandats annulés			
775	Produits des cessions d'immobi			
7788	Produits exceptionnels divers			
78	Reprises sur provisions (d)	3 120,00	5 010,00	5 010,00
7815	Reprises sur provisions pour r	3 120,00	5 010,00	
Autres (e)				
TOTAL REC.REELLES=a+b+c+d+		6 920 771,42	6 843 943,00	6 843 943,00
042	Opér.d'ordre de transfert entre se	195 979,73	285 045,83	285 045,83
776	Différences/réalisations (-)			
7768	Neutr amort subv équipt versée	44 070,55	133 136,65	
777	Quote-part des subventions	151 909,18	151 909,18	
043	Opé.d'ordre à l'int. de la sec. de fo			
Autres				
TOTAL RECETTES D'ORDRE		195 979,73	285 045,83	285 045,83
TOTAL RECETTES DE FONCT.DE L'EXEF		7 116 751,15	7 128 988,83	7 128 988,83
=Total des opé.réelles et d'ordre				
+				
RESTES A REALISER N-1				
+				
002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				2 453 697,83
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONT.				9 582 686,66

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil communautaire
010	Stocks			
20	Immo.incorporelles(hors opératio	31 500,00	2 000,00	2 000,00
203	Frais d'études, de recherche			
2031	Frais d'études	11 000,00		
205	Concessions droits similaires			
2051	Concessions droits similaires	20 500,00	2 000,00	
204	Subventions d'équipement versée	4 745 083,00	100 000,00	100 000,00
204132	Bâtiments et installations			
2041632	Bâtiments et installations	866 758,00	100 000,00	
2041633	Projets infra intérêt national	3 878 325,00		
2041643	Projets infra intérêt national			
21	Immo.corporelles(hors opérations	381 085,38	229 464,10	229 464,10
2111	Terrains nus	700,00		
2138	Autres constructions	245 177,00	175 104,00	
2157	Matériel & outillage de voirie			
21571	Matériel roulant			
2158	Autres installations, matériel			
2182	Matériel de transport			
2183	Matériel de bureau et matériel	13 380,00	27 360,00	
2184	Mobilier	14 092,73	10 000,00	
2188	Autres immobilisations corpore	107 735,65	17 000,10	
22	Immo. reçues en affectation			
23	Immo.en cours(hors opérations)	1 885 816,68	14 000,00	14 000,00
2313	Constructions			
2315	Installations, matériel et out	1 515 396,68	8 000,00	
2318	Autres immobilisations corpore	370 420,00	6 000,00	
238	Avances Immo.corporelles			
	Total des dépenses d'équipement	7 043 485,06	345 464,10	345 464,10
10	Dotations, fonds divers et réserve			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
1321	État et établissements nationa			
1322	Régions			
1323	Départements			
1327	Budget communautaire et fonds			
1328	Autres			
13911	Subv.équip.État et étab.natio			
13918	Subv.équip.Autres			
16	Emprunts et dettes assimilées	164 161,00	169 043,00	169 043,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil communautaire
1641	Emprunts en euros	164 161,00	169 043,00	
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Particip.et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financière		58 206,00	58 206,00
27632	Régions		58 206,00	
	Autres			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	164 161,00	227 249,00	227 249,00
	Total dépenses opé.pour comptes de tier			
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 207 646,06	572 713,10	572 713,10
040	Opé.d'ordre transfert entre section	195 979,73	285 045,83	285 045,83
	Reprises sur autofinancement ant	151 909,18	151 909,18	151 909,18
10229	Reprise sur FCTVA et fonds			
102291	Reprise sur F.C.T.V.A.			
13911	Subv.équip.État et étab.natio	10 539,46	10 539,46	
13912	Subv.équip.Régions	30 475,21	30 475,21	
13913	Subv.équip.Départements	42 534,43	42 534,43	
13917	Subv.équip.Budget communaut.	29 144,78	29 144,78	
13918	Subv.équip.Autres	39 215,30	39 215,30	
	Charges transférées	44 070,55	133 136,65	133 136,65
192	Moins values sur cession			
198	Neutral amort subv équipt vers	44 070,55	133 136,65	
28031	Frais d'études			
041	Opérations patrimoniales			
	Autres			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	195 979,73	285 045,83	285 045,83
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 403 625,79	857 758,93	857 758,93
	DE L'EXERCICE			
	+			
	RESTES A REALISER N-1			474 104,83
	+			
	001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF			1 914 348,32
	REPORTE OU ANTICIPE			
	=			
	TOTAL DEPENSES D'INVESTIS.CUMULE			3 246 212,08

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil communautaire
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	1 219 269,79	19 313,00	19 313,00
1311	État et établissements nationa	13 400,79		
1312	Régions			
1313	Départements			
1317	Budget communautaire et fonds	66 500,00		
1318	Autres	78 693,00	8 506,00	
1321	État et établissements nationa	279 394,00		
1322	Régions	160 000,00		
1323	Départements	149 438,00	10 807,00	
1324	Communes			
1327	Budget communautaire et fonds	300 285,00		
1328	Autres	81 000,00		
1331	Dotat équip territoires ruraux	90 559,00		
1341	Dotat équip territoires ruraux			
16	Empr. et dettes assimil.(hors 165)			
1641	Emprunts en euros			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immo. reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
2315	Installations, matériel et out			
238	Avances versées sur commandes			
	Total des recettes d'équipement	1 219 269,79	19 313,00	19 313,00
10	Dotations, fonds divers et réserve	297 888,74	1 814 711,90	1 814 711,90
10222	F.C.T.V.A.	297 888,74	53 120,59	
1068	Excédents de fonctionnement ca		1 761 591,31	
138	Autres subv.d'investis.transférées			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
181	<i>Compte de liaison</i>			
26	Particip.et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financière			
27634	Communes			
276341	Communes membres du GFP			
	Autres			
024	Produit des cessions d'immob.			
	Total des recettes financières	297 888,74	1 814 711,90	1 814 711,90

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil communautaire
Total recettes opé.pour comptes de tiers				
TOTAL RECETTES REELLES		1 517 158,53	1 834 024,90	1 834 024,90
040	Opé.d'ordre transfert entre section	373 875,06	475 479,97	475 479,97
021	Virement de la sec. de fonctionne	2 988 204,93	309 845,37	309 845,37
192	Plus values sur cession			
2111	Terrains nus			
2188	Autres immobilisations corpore			
28031	Frais d'études	4 257,00	4 257,00	
2804163	Bâtiments et installations	44 070,55	44 070,55	
2804163	Projets infra intérêt national		89 066,10	
2805	Concessions et droits similair			
28051	Concessions et droits similair	11 826,74	10 530,53	
281318	Autres bâtiments publics			
28138	Autres constructions	263 890,51	268 064,11	
28145	Installations générales, agenc			
28151	Réseaux de voirie	4 886,22	4 886,22	
281531	Réseaux d'adduction d'eau			
281571	Matériel roulant			
28158	Autres installations, matériel			
28182	Matériel de transport	8 459,37	8 459,37	
28183	Matériel de bureau et matériel	4 573,60	8 093,79	
28184	Mobilier	10 099,23	13 797,78	
28188	Autres immobilisations corpore	21 811,84	24 254,52	
	Total prelev.de la sec.de fonctionn	3 362 079,99	785 325,34	785 325,34
041	Opérations patrimoniales			
	Autres			
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 362 079,99	785 325,34	785 325,34
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 879 238,52	2 619 350,24	2 619 350,24
+				
RESTES A REALISER N-1				626 861,84
+				
001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
=				
TOTAL RECETTES D'INVESTIS.CUMULEE				3 246 212,08

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B 3

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE GENERALE	A1

**1) VUE D'ENSEMBLE
REPARTITION**

SECTION	Non ventilé 01	0 Services génx. des admin. publ. (sf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignemt et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
Total dépenses exercice	2 178 073,79	3 609 518,96				
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses	2 178 073,79	3 609 518,96				
RECETTES REELLES						
Total recettes exercice	2 453 697,83	5 170 282,41				
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes	2 453 697,83	5 170 282,41				
INVESTISSEMENT						
DEPENSES REELLES						
Opérations financières	1 914 348,32	191 706,41				
Equipements municipaux		165 360,00				
Equip. non municipaux	100 000,00					
Total dépenses exercice	2 014 348,32	357 066,41				
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses	2 014 348,32	357 066,41				
RECETTES REELLES						
Total recettes exercice	2 071 436,68	218 319,49				
RAR N-1 et reports		924,07				
Total cumulé recettes	2 071 436,68	219 243,56				

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE GENERALE	A1

**GENERALE
PAR FONCTION**

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
	2 494 735,87	125 250,00	506 792,42	617 856,22	9 532 227,26
	2 494 735,87	125 250,00	506 792,42	617 856,22	9 532 227,26
	1 481 009,34	15 000,00	384 229,00	78 468,08	9 582 686,66
	1 481 009,34	15 000,00	384 229,00	78 468,08	9 582 686,66
	259 096,34			61 492,08	2 426 643,15
	66 104,10			14 000,00	245 464,10
					100 000,00
	325 200,44			75 492,08	2 772 107,25
	130 235,71		40 621,80	303 247,32	474 104,83
	455 436,15		40 621,80	378 739,40	3 246 212,08
	296 260,80		11 413,08	21 920,19	2 619 350,24
	3 720,79		70 468,16	551 748,82	626 861,84
	299 981,59		81 881,24	573 669,01	3 246 212,08

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE	A1

FONCTIONNEMENT

SECTION	Non ventilables 01	0 Services génx. des admin. publ. (sf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
DEPENSES	2 178 073,79	3 609 518,96				
Dépenses de l'exercice	2 178 073,79	3 609 518,96				
002 Déficit antérieur reporté						
011 CHARGES A CARACTE		240 046,00				
012 CHARGES DE PERSON		716 801,05				
014 ATTENUATION DE PR		1 953 472,00				
65 AUTRES CHARGES DE	1 735 091,77	129 956,00				
66 CHARGES FINANCIERE		3 262,00				
67 CHARGES EXCEPTION		2 000,00				
68 DOTATIONS AUX AMOP		505 000,00				
023 VIREMENT A LA SECT	309 845,37					
042 TRANSFERTS ENTRE	133 136,65	58 981,91				
Restes à réaliser						
RECETTES	2 453 697,83	5 170 282,41				
Recettes de l'exercice	2 453 697,83	5 170 282,41				
002 Excédent antérieur repc	2 453 697,83					
013 ATTENUATION DE CH		10 000,00				
70 PRODUITS DES SERVICE		2 000,00				
73 IMPOTS ET TAXES		4 479 747,00				
74 DOTATIONS, SUBVENT		510 945,00				
75 AUTRES PRODUITS DE						
76 PRODUITS FINANCIERS						
77 PRODUITS EXCEPTION						
78 REPRISES SUR AMORT		5 010,00				
042 TRANSFERTS ENTRE		162 580,41				
Restes à réaliser						
SOLDE	275 624,04	1 560 763,45				

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE	A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
	2 494 735,87	125 250,00	506 792,42	617 856,22	9 532 227,26
	2 494 735,87	125 250,00	506 792,42	617 856,22	9 532 227,26
	505 892,00	55 000,00	293 529,51	266 734,00	1 361 201,51
	1 711 398,28		113 023,31	31 864,00	2 573 086,64
				6 000,00	1 959 472,00
	1 000,00	49 130,00	87 500,00	298 235,00	2 300 912,77
	15 672,00				18 934,00
	500,00		4 000,00		6 500,00
	675,00	21 120,00			526 795,00
					309 845,37
	259 598,59		8 739,60	15 023,22	475 479,97
	1 481 009,34	15 000,00	384 229,00	78 468,08	9 582 686,66
	1 481 009,34	15 000,00	384 229,00	78 468,08	9 582 686,66
					2 453 697,83
	5 945,00		4 800,00		20 745,00
	240 000,00		143 429,00	5 182,00	390 611,00
			125 000,00	6 000,00	4 610 747,00
	1 115 885,00	15 000,00	111 000,00	64 000,00	1 816 830,00
					5 010,00
	119 179,34			3 286,08	285 045,83
	-1 013 726,53	-110 250,00	-122 563,42	-539 388,14	50 459,40

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE	A1

INVESTISSEMENT

SECTION	Non ventilables 01	0 Services génx. des admin. publ. (sf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
DEPENSES	2 014 348,32	357 066,41				
Dépenses de l'exercice	2 014 348,32	357 066,41				
001 Déficit antérieur reporté	1 914 348,32					
10 DOTATIONS, FONDS D						
13 SUBVENTIONS D'INVE						
16 EMPRUNTS ET DETTES		29 126,00				
20 IMMOBILISATIONS INC		2 000,00				
204 SUBVENTIONS EQUIP	100 000,00					
21 IMMOBILISATIONS COF		163 360,00				
23 IMMOBILISATIONS EN C						
27 AUTRES IMMOBILISATI						
040 TRANSFERTS ENTRE		162 580,41				
Restes à réaliser						
RECETTES	2 071 436,68	219 243,56				
Recettes de l'exercice	2 071 436,68	218 319,49				
001 Excédent antérieur repc						
024 PRODUIT DES CESSIO						
10 DOTATIONS, FONDS D	1 761 591,31	26 200,93				
13 SUBVENTIONS D'INVE						
16 EMPRUNTS ET DETTES						
18 COMPTE DE LIAISON						
23 IMMOBILISATIONS EN C						
27 AUTRES IMMOBILISATI						
021 VIREMENT DE SECTIO	309 845,37					
040 TRANSFERTS ENTRE		192 118,56				
Restes à réaliser		924,07				
SOLDE	57 088,36	-137 822,85				

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE	A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
	455 436,15		40 621,80	378 739,40	3 246 212,08
	325 200,44			75 492,08	2 772 107,25
					1 914 348,32
	139 917,00				169 043,00
					2 000,00
					100 000,00
	66 104,10				229 464,10
				14 000,00	14 000,00
				58 206,00	58 206,00
	119 179,34			3 286,08	285 045,83
	130 235,71		40 621,80	303 247,32	474 104,83
	299 981,59		81 881,24	573 669,01	3 246 212,08
	296 260,80		11 413,08	21 920,19	2 619 350,24
	28 156,21		2 673,48	-3 910,03	1 814 711,90
	8 506,00			10 807,00	19 313,00
					309 845,37
	259 598,59		8 739,60	15 023,22	475 479,97
	3 720,79		70 468,16	551 748,82	626 861,84
	-155 454,56		41 259,44	194 929,61	

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 0	A 0

FONCTION 0

	Chapitres	02 * Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales
	DEPENSES	3 609 518,96		
	Dépenses de l'exercice	3 609 518,96		
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	240 046,00		
	012 CHARGES DE PERSONNEL	716 801,05		
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	1 953 472,00		
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION	129 956,00		
	66 CHARGES FINANCIERES	3 262,00		
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00		
	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT	505 000,00		
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	58 981,91		
	Restes à réaliser			
	RECETTES	5 170 282,41		
	Recettes de l'exercice	5 170 282,41		
	013 ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00		
	70 PRODUITS DES SERVICES	2 000,00		
	73 IMPOTS ET TAXES	4 479 747,00		
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	510 945,00		
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION			
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	5 010,00		
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	162 580,41		
	Restes à réaliser			
	SOLDE	1 560 763,45		

(*) Voir Détail dans les pages suivantes.

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 0	A 0

SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

TOTAL
3 609 518,96
3 609 518,96
240 046,00
716 801,05
1 953 472,00
129 956,00
3 262,00
2 000,00
505 000,00
58 981,91
5 170 282,41
5 170 282,41
10 000,00
2 000,00
4 479 747,00
510 945,00
5 010,00
162 580,41
1 560 763,45

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 0	A 0

Détail de la sous-fonction 02 Administration générale				
		020	021	022
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	Administration générale de l'Etat
DEPENSES		3 574 750,16		
Dépenses de l'exercice		3 574 750,16		
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	206 446,00		
	012 CHARGES DE PERSONNEL	716 801,05		
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	1 953 472,00		
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION	129 956,00		
	66 CHARGES FINANCIERES	3 262,00		
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00		
	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT	505 000,00		
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	57 813,11		
Restes à réaliser				
RECETTES		5 170 282,41		
Recettes de l'exercice		5 170 282,41		
	013 ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00		
	70 PRODUITS DES SERVICES	2 000,00		
	73 IMPOTS ET TAXES	4 479 747,00		
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	510 945,00		
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION			
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	5 010,00		
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	162 580,41		
Restes à réaliser				
SOLDE		1 595 532,25		

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 0	A 0

02 Administration générale (suite)			
023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aide aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres
34 768,80			
34 768,80			
33 600,00			
1 168,80			
-34 768,80			

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 3	A 3

FONCTION 3

	Chapitres	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines
	DEPENSES			
	Dépenses de l'exercice			
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
	012 CHARGES DE PERSONNEL			
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION			
	Restes à réaliser			
	RECETTES			
	Recettes de l'exercice			
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS			
	Restes à réaliser			
	SOLDE			

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 6	A 6

FONCTION 6

	Chapitres	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité
	DEPENSES			
	Dépenses de l'exercice			
	002 Déficit antérieur reporté			
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
	012 CHARGES DE PERSONNEL			
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION			
	66 CHARGES FINANCIERES			
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT			
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser			
	RECETTES			
	Recettes de l'exercice			
	013 ATTENUATION DE CHARGES			
	70 PRODUITS DES SERVICES			
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS			
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION			
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser			
	SOLDE			

(*) Voir Détail dans les pages suivantes.

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 6	A 6

FAMILLE

63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	2 494 735,87	2 494 735,87
	2 494 735,87	2 494 735,87
	505 892,00	505 892,00
	1 711 398,28	1 711 398,28
	1 000,00	1 000,00
	15 672,00	15 672,00
	500,00	500,00
	675,00	675,00
	259 598,59	259 598,59
	1 481 009,34	1 481 009,34
	1 481 009,34	1 481 009,34
	5 945,00	5 945,00
	240 000,00	240 000,00
	1 115 885,00	1 115 885,00
	119 179,34	119 179,34
	-1 013 726,53	-1 013 726,53

(*) Voir Détail dans les pages suivantes.

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 7	A 7

FONCTION 7

Chapitres		70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif
DEPENSES		125 250,00		
Dépenses de l'exercice		125 250,00		
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	55 000,00		
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION	49 130,00		
	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT	21 120,00		
Restes à réaliser				
RECETTES		15 000,00		
Recettes de l'exercice		15 000,00		
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	15 000,00		
Restes à réaliser				
SOLDE		-110 250,00		

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 7	A 7

LOGEMENT

73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	125 250,00
	125 250,00
	55 000,00
	49 130,00
	21 120,00
	15 000,00
	15 000,00
	15 000,00
	-110 250,00

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 8	A 8

FONCTION 8

	Chapitres	81 * Services urbains	82 * Aménagement urbain	83 * Environnement
	DEPENSES		358 969,70	147 822,72
	Dépenses de l'exercice		358 969,70	147 822,72
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		160 450,00	133 079,51
	012 CHARGES DE PERSONNEL		108 280,10	4 743,21
	014 ATTENUATION DE PRODUITS			
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION		77 500,00	10 000,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 000,00	
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		8 739,60	
	Restes à réaliser			
	RECETTES		231 393,00	152 836,00
	Recettes de l'exercice		231 393,00	152 836,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES		4 800,00	
	70 PRODUITS DES SERVICES		143 429,00	
	73 IMPOTS ET TAXES			125 000,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS		83 164,00	27 836,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser			
	SOLDE		-127 576,70	5 013,28

(*) Voir Détail dans les pages suivantes.

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 8	A 8

AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

TOTAL
506 792,42
506 792,42
293 529,51
113 023,31
87 500,00
4 000,00
8 739,60
384 229,00
384 229,00
4 800,00
143 429,00
125 000,00
111 000,00
-122 563,42

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 8	A 8

Détail de la sous-fonction 81 Services urbains				
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ord. ménag.
DEPENSES				
Dépenses de l'exercice				
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
	012 CHARGES DE PERSONNEL			
Restes à réaliser				
RECETTES				
Recettes de l'exercice				
	70 PRODUITS DES SERVICES			
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser				
SOLDE				

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 8	A 8

Détail de la sous-fonction 82 Aménagement urbain				
		820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie	822 Voirie communale et routes
DEPENSES		135 569,70		145 900,00
Dépenses de l'exercice		135 569,70		145 900,00
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 550,00		141 900,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	108 280,10		
	014 ATTENUATION DE PRODUITS			
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION			
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			4 000,00
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 739,60		
Restes à réaliser				
RECETTES		89 229,00		59 000,00
Recettes de l'exercice		89 229,00		59 000,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES	4 800,00		
	70 PRODUITS DES SERVICES	84 429,00		59 000,00
	73 IMPOTS ET TAXES			
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS			
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
Restes à réaliser				
SOLDE		-46 340,70		-86 900,00

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 8	A 8

82 Aménagement urbain		Détail de la sous-fonction 83 Environnement			
823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagt urb.	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif. de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	77 500,00	22 923,21			124 899,51
	77 500,00	22 923,21			124 899,51
		18 180,00			114 899,51
		4 743,21			
	77 500,00				10 000,00
	83 164,00	17 836,00			135 000,00
	83 164,00	17 836,00			135 000,00
					125 000,00
	83 164,00	17 836,00			10 000,00
	5 664,00	-5 087,21			10 100,49

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 9	A 9

FONCTION 9

	Chapitres	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux industries agro-aliment.
	DEPENSES	244 123,00		96 910,00
	Dépenses de l'exercice	244 123,00		96 910,00
	002 Déficit antérieur reporté			
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	152 644,00		91 910,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	31 864,00		
	014 ATTENUATION DE PRODUITS			
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION	53 735,00		5 000,00
	66 CHARGES FINANCIERES			
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 880,00		
	Restes à réaliser			
	RECETTES			64 000,00
	Recettes de l'exercice			64 000,00
	013 ATTENUATION DE CHARGES			
	70 PRODUITS DES SERVICES			
	73 IMPOTS ET TAXES			
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS			64 000,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION			
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser			
	SOLDE	-244 123,00		-32 910,00

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
A - FONCTIONNEMENT - FONCTION 9	A 9

ACTION ECONOMIQUE

93 Aides à l'énergie, aux ind. manif. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. march.	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics (hors santé, ed.)	TOTAL
		276 823,22		617 856,22
		276 823,22		617 856,22
		22 180,00		266 734,00
				31 864,00
		6 000,00		6 000,00
		239 500,00		298 235,00
		9 143,22		15 023,22
		14 468,08		78 468,08
		14 468,08		78 468,08
		5 182,00		5 182,00
		6 000,00		6 000,00
				64 000,00
		3 286,08		3 286,08
		-262 355,14		-539 388,14

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 0	B 0

FONCTION 0

	Chapitres	02 * Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales
	DEPENSES	357 066,41		
	Dépenses de l'exercice	357 066,41		
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	16 EMPRUNTS ET DETTES	29 126,00		
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000,00		
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	163 360,00		
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
	040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	162 580,41		
	Restes à réaliser			
	RECETTES	219 243,56		
	Recettes de l'exercice	218 319,49		
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	26 200,93		
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	18 COMPTE DE LIAISON			
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
	040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	192 118,56		
	Restes à réaliser	924,07		
	SOLDE	-137 822,85		

(*) Voir Détail dans les pages suivantes.

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 0	B 0

SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
 (sauf 01 opérations non ventilables)

TOTAL
357 066,41
357 066,41
29 126,00
2 000,00
163 360,00
162 580,41
219 243,56
218 319,49
26 200,93
192 118,56
924,07
-137 822,85

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 0	B 0

Détail de la sous-fonction 02 Administration générale			
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat
DEPENSES	357 066,41		
Dépenses de l'exercice	357 066,41		
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16 EMPRUNTS ET DETTES	29 126,00		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000,00		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	163 360,00		
23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	162 580,41		
Restes à réaliser			
RECETTES	218 074,76		
Recettes de l'exercice	217 150,69		
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	26 200,93		
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18 COMPTE DE LIAISON			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	190 949,76		
Restes à réaliser	924,07		
SOLDE	-138 991,65		

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 3	B 3

FONCTION 3

	Chapitres	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines
	DEPENSES			
	Dépenses de l'exercice			
	Restes à réaliser			
	RECETTES			
	Recettes de l'exercice			
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS			
	Restes à réaliser			
	SOLDE			

(*) Voir Détail dans les pages suivantes.

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 3	B 3

CULTURE

33 Action culturelle	TOTAL

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 6	B 6

FONCTION 6

	Chapitres	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité
	DEPENSES			
	Dépenses de l'exercice			
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	16 EMPRUNTS ET DETTES			
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
	040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser			
	RECETTES			
	Recettes de l'exercice			
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS			
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
	040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser			
	SOLDE			

(*) Voir Détail dans les pages suivantes.

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 6	B 6

FAMILLE

63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	455 436,15	455 436,15
	325 200,44	325 200,44
	139 917,00	139 917,00
	66 104,10	66 104,10
	119 179,34	119 179,34
	130 235,71	130 235,71
	299 981,59	299 981,59
	296 260,80	296 260,80
	28 156,21	28 156,21
	8 506,00	8 506,00
	259 598,59	259 598,59
	3 720,79	3 720,79
	-155 454,56	-155 454,56

(*) Voir Détail dans les pages suivantes.

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 7	B 7

FONCTION 7

	Chapitres	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif
	DEPENSES			
	Dépenses de l'exercice			
	Restes à réaliser			
	RECETTES			
	Recettes de l'exercice			
	Restes à réaliser			
	SOLDE			

(*) Voir Détail dans les pages suivantes.

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 7	B 7

LOGEMENT

73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 8	B 8

FONCTION 8

	Chapitres	81 * Services urbains	82 * Aménagement urbain	83 * Environnement
	DEPENSES		516,00	40 105,80
	Dépenses de l'exercice			
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS			
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
	040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser		516,00	40 105,80
	RECETTES		8 824,24	73 057,00
	Recettes de l'exercice		8 824,24	2 588,84
	024 PRODUIT DES CESSIONS			
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS		84,64	2 588,84
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
	040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		8 739,60	
	Restes à réaliser			70 468,16
	SOLDE		8 308,24	32 951,20

(*) Voir Détail dans les pages suivantes.

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 8	B 8

AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

TOTAL
40 621,80
40 621,80
81 881,24
11 413,08
2 673,48
8 739,60
70 468,16
41 259,44

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 8	B 8

Détail de la sous-fonction 81 Services urbains				
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ord. ménag.
DEPENSES				
	Dépenses de l'exercice			
	Restes à réaliser			
RECETTES				
	Recettes de l'exercice			
	Restes à réaliser			
	SOLDE			

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 8	B 8

81 Services urbains (suite)			
813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 8	B 8

Détail de la sous-fonction 82 Aménagement urbain				
		820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie	822 Voirie communale et routes
DEPENSES		516,00		
Dépenses de l'exercice				
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS			
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
	040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
Restes à réaliser		516,00		
RECETTES		8 824,24		
Recettes de l'exercice		8 824,24		
	024 PRODUIT DES CESSIONS			
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	84,64		
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			
	040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 739,60		
Restes à réaliser				
SOLDE		8 308,24		

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 8	B 8

82 Aménagement urbain		Détail de la sous-fonction 83 Environnement			
823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagt urb.	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif. de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
					40 105,80
					40 105,80
					73 057,00
					2 588,84
					2 588,84
					70 468,16
					32 951,20

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 9	B 9

FONCTION 9

	Chapitres	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux industries agro-aliment.
	DEPENSES	67 151,00		
	Dépenses de l'exercice	66 206,00		
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	16 EMPRUNTS ET DETTES			
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERS			
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	8 000,00		
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FIN.	58 206,00		
	040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
	Restes à réaliser	945,00		
	RECETTES	72 604,90		
	Recettes de l'exercice	16 687,00		
	024 PRODUIT DES CESSIONS			
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS			
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 807,00		
	16 EMPRUNTS ET DETTES			
	040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 880,00		
	Restes à réaliser	55 917,90		
	SOLDE	5 453,90		

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
B - INVESTISSEMENT - FONCTION 9	B 9

ACTION ECONOMIQUE

93 Aides à l'énergie, aux ind. manif. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. march.	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics (hors santé, ed.)	TOTAL
		311 588,40		378 739,40
		9 286,08		75 492,08
		6 000,00		14 000,00
				58 206,00
		3 286,08		3 286,08
		302 302,32		303 247,32
		501 064,11		573 669,01
		5 233,19		21 920,19
		-3 910,03		-3 910,03
				10 807,00
		9 143,22		15 023,22
		495 830,92		551 748,82
		189 475,71		194 929,61

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 992 634,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 992 634,00									
MON273348EUR	SFIL CAFIL		01/02/2011	01/05/2011	1 649 305,00	F	Taux fixe à 2,94 %	2,94	2,97	EUR	T	P	O	A-1
MON273349EUR	SFIL CAFIL		01/02/2011	01/05/2011	343 329,00	F	Taux fixe à 2,94 %	2,94	2,97	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautions reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					1 992 634,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant, emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				706 905,46					169 038,75	18 930,73			2 591,62
1641 Emprunts en euros (total)				706 905,46					169 038,75	18 930,73			2 591,62
MON273348EUR	N		A-1	585 106,24	3,83	F	Taux fixe à 2,94 %	2,97	139 913,53	15 668,99			2 145,09
MON273349EUR	N		A-1	121 799,22	3,83	F	Taux fixe à 2,94 %	2,97	29 125,22	3 261,74			446,53
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de litige sur ligne de trésorerie (total) (9)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671 Avances consolidées du Trésor (total)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)													
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)													
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
1687 Autres dettes (total)													
Total général				706 905,46					169 038,75	18 930,73	0,00		2 591,62

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB)1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour des emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plateforme (cap) ou encadré (lunel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur Jusqu'à 3 ou multiplieur Jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplieur Jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	706 905 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Nationalité de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	IV
	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES****IV****A2.7****A2.7 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil d'amortissement sur un an : 1 500,00 € TTC	28/11/2003
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REPRISES EN FONCTIONNEMENT (biens amortissables)	Sur la même durée que l'amortissement des biens	28/04/2011
AUTRES PROCEDURES	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Cf. Délib. CCSDCC11049 du 28/04/2011 Cf. Délib. CCSDCC14007 du 16/01/2014 Cf. Délib. CCSDCC17137 du 27/12/2017	

Département de la Moselle
 Arrondissement de Château-Salins
 Membres de délégués désignés : 148
 Membres de délégués en fonction : 148
 Membres de délégués présents : 89

Envoyé en préfecture le 16/05/2011
 Reçu en préfecture le 16/05/2011

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 avril 2011
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

POINT N° CCSDCC11049

FINANCES

Objet : Amortissement des Immobilisations - Fixation des durées

Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Désignation	Durée
Immobilisations incorporelles	
> logiciels	2 ans
Immobilisations corporelles	
> Mobilier	10 ans
> Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
> Matériel informatique	2 ans
> Matériels classiques	6 ans
> Installations de voirie	20 ans
> plantations	15 ans
> Bâtiments légers	15 ans
> Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le seuil unitaire à 1.500 € TTC en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 70/2010 prise en conseil communautaire du 30 décembre 2010 par laquelle l'assemblée a sursis à la modification des durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Communauté de Communes du Saulnois, dans l'attente d'informations complémentaires de la part de Monsieur le Trésorier de Château-Salins.

Conformément au courrier du Sous-préfet de l'arrondissement de CHATEAU-SALINS, du 27 juillet 2010, et en vue de se mettre en conformité avec la législation susmentionnée, M. le Président précise qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes du Saulnois de pratiquer l'amortissement des bâtiments relais construits sur les différentes zones communautaires.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer les durées d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération du 16/12/2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
> Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

Par ailleurs, en vue d'atténuer l'impact de ces écritures, relatives à l'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, Monsieur le Président propose également que notre collectivité procède à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Envoyé en préfecture le 16/05/2011
Reçu en préfecture le 16/05/2011
Affiché le _____

Après délibération, l'Assemblée :

➤ **FIXE** la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Designation	Durée prévue dans la délibération du 16/12/2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

➤ **AUTORISE** l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de la Communauté de Communes du Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1^{er} janvier 2011.

➤ **AUTORISE** le Président ou son vice-président délégué à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Pour : à l'unanimité
Contre :
Abstention :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Mademoiselle la responsable du pôle « finances » de la Communauté de Communes du Saulnois

Département de
la Moselle

Arrondissement
de Château-Salins

Membres de
délégués désignés : 146

Membres en fonction : 146

Membres présents : 97

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 novembre 2003
Sous la présidence de Monsieur Roland TROUILLY

POINT 86/2003

Objet : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 49/2000 du 16 décembre 2000 fixant les durées d'amortissement des immobilisations corporelles pour chaque bien ou chaque catégorie de bien.

Par ailleurs, conformément à l'article 1^{er} du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales), l'assemblée délibérante peut fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur, ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent en un an.

Le Conseil Communautaire, après délibéré :

- **FIXE** le seuil unitaire à 1500 euros TTC en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la décision.

POUR : 95

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1



Pour extrait conforme,

Dûment publié le 16 décembre 2003

Le Président



Département de la Moselle
 Arrondissement de Château-Salins
 Nombre de délégués désignés : 148
 Nombre de délégués en fonction : 148
 Nombre de délégués présents : 47
 Nombre de délégués votants : 51

Envoyé en préfecture le 20/01/2014
 Reçu en préfecture le 20/01/2014
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Séance du 16 janvier 2014
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

POINT N° CCSDCC14007

FINANCES

Objet : Budget général de la Communauté de Communes du Saulnois - Fixation de la durée d'amortissement du matériel roulant à compter du 01/01/2014

Considérant la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 ;

Considérant la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 ;

Considérant la délibération n° 11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 ;

Considérant les dispositions de l'article R2321-1 du CGCT, modifié par décret n° 2011-1951 du 23/12/2011, Monsieur le Président précise qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes du Saulnois de pratiquer l'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois,

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer les durées d'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois (qui intégrera notamment la balayeuse mécanique et le broyeur de végétaux) comme suit, à compter du 01/01/2014 :

Désignation	Durée d'amortissement prévue par l'instruction comptable M14 (à titre indicatif)	Durée proposée
Immobilisation corporelle :		
➤ Camions et autres véhicules techniques et industriels	4 à 8 ans	5 ans
➤ Voitures	5 à 10 ans	5 ans

Par ailleurs, en vue d'atténuer l'impact de ces écritures, relatives à l'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois, Monsieur le Président propose également que notre collectivité procède à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 01/01/2014.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** les durées d'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois (qui intégrera notamment la balayeuse mécanique et le broyeur de végétaux) comme suit, à compter du 01/01/2014 :

Désignation	Durée d'amortissement prévue par l'instruction comptable M14 (à titre indicatif)	Durée proposée
Immobilisation corporelle :		
➤ Camions et autres véhicules techniques et industriels	4 à 8 ans	5 ans
➤ Voitures	5 à 10 ans	5 ans

Envoyé en préfecture le 20/01/2014
Reçu en préfecture le 20/01/2014
Affiché le

- AUTORISE la Communauté de Communes du Saulnois à procéder à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle du matériel roulant inscrit au budget général de la CCS, à compter du 01/01/2014.
- AUTORISE le Président ou son vice-président à signer tout document inhérent à cette décision.

Votants	51
Abstentions	1
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	48
Pour	47
Contre	1

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Madame la responsable du pôle « finances » de la CCS



Département de la Moselle
 Arrondissement de Château-Salins
 Nombre de conseillers désignés : 148
 Nombre de conseillers en fonction : 148
 Nombre de conseillers présents : 55
 Nombre de conseillers votants : 61

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 décembre 2017
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 20/12/2017, par courrier daté du 13/12/2017 ;
 Constatant l'absence de quorum à l'occasion de la séance du 20/12/2017 ;
 Vu les dispositions des articles L.2121-12, L.2121-17 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 27/12/2017, par courrier daté du 21/12/2017 ;

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

POINT N° CCSDCC17137

Objet : Durée d'amortissement des subventions d'équipement inscrites au chapitre budgétaire 204 et mise en œuvre du dispositif de neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des dites subventions d'équipement

Considérant l'avis favorable des membres de la commission « gestion financière et budgétaire » réunis le 13/12/2017 ;
 Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixe les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Désignation	Durée
Immobilisations incorporelles	
> Logiciels	2 ans
Immobilisations corporelles	
> Mobilier	10 ans
> Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
> Matériel informatique	2 ans
> Matériels classiques	6 ans
> Installations de voirie	20 ans
> Plantations	15 ans
> Bâtiments légers	15 ans
> Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixe le seuil unitaire à 1.500 € ttc en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° CCSDCC11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 par laquelle l'assemblée :

- fixe la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1er janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération de décembre 2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
> Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans



- autorisait l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de la Communauté de Communes du Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1er janvier 2011.

Vu les délibérations référencées CCSDCC14007 du 16/01/2014 et CCSDCC14148 du 15/12/2014, fixant les durées d'amortissement du matériel roulant comme suit :

- Camions et autres véhicules techniques et industriel : 5 ans
- Voitures : 5 ans

Considérant, d'une part, que le chapitre budgétaire 204 enregistre les subventions d'équipement versées ;

Considérant, d'autre part, que, en ce qui concerne la CCS, sont comptabilisés aux comptes 204 : les fonds de concours, ainsi que les subventions d'équipement versées par le budget principal aux différents budgets annexes ;

Compte-tenu que l'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour l'ensemble des collectivités ;

Attendu que le décret n°2015-1846 du 29 décembre 2015 modifie la durée d'amortissement des subventions d'équipement et permet aux communes et à leurs établissements publics de procéder à la neutralisation de la dotation aux amortissements des dites subventions d'équipement, par l'inscription d'une dépense en section d'investissement et d'une recette en section de fonctionnement, en modifiant l'article R. 2321-1 du code général des collectivités territoriales de la manière suivante :

1° Le douzième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« des subventions d'équipement versées, qui sont amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations, et de quarante ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national ; les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories sont amorties sur une durée maximale de cinq ans » ;

2° Après le douzième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Les communes et leurs établissements publics peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, par inscription d'une dépense en section d'investissement et une recette en section de fonctionnement. »

L'opération de neutralisation susmentionnée se traduit par l'opération d'ordre budgétaire suivante :

Section d'investissement Mandat au compte 198 « Neutralisation des amortissements »	Section de fonctionnement Titre au compte 7768 « Neutralisation des amortissements »
---	--

Il est proposé à l'Assemblée :

- 1) de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
> La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
> La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
> La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information.

- 2) de mettre en œuvre, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

- **MET EN ŒUVRE**, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	61
Abstentions	0
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	59
Pour	59
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS

BUDGET GENERAL - DETAIL DES AMORTISSEMENTS 2020

Compte 2031 : Etude

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Etude piste cyclable canal de la Marne au Rhin	2013	7 774,00	5	7 774,00	0,00	0,00
Levés topo Canal de la Marne au Rhin	2015	11 760,00	5	9 408,00	2 352,00	0,00
Dossier PDIPR	2017	9 525,00	5	3 810,00	1 905,00	3 810,00
Etude jalonnement sentiers rando-1ère partie	2019	7 662,00	5	0,00	0,00	7 662,00
TOTAL		36 721,00		20 992,00	4 257,00	11 472,00

Compte 2041632 : Subv d'équipement bâtiments et installations

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Autofi. MORVILLE 3TAmgt	2018	572 116,49	30	19 070,55	19 070,55	533 975,39
Autofi. soulte ZAEC DZ année 1	2018	750 000,00	30	25 000,00	25 000,00	700 000,00
TOTAL		1 322 116,49		44 070,55	44 070,55	1 233 975,39

Compte 2041633 : Subv d'équipement projet infra intérêt national

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Autofi. FTTH	2019	3 562 644,14	40	0,00	89 066,10	3 473 578,04
TOTAL		3 562 644,14		0,00	89 066,10	3 473 578,04

Compte 2051 : Concessions et droits similaires

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Logiciel ADOBE	2011	1 961,44	2	1 961,44	0,00	0,00
Logiciel CARUS PAIE - CEGID PUBLIC	2012	10 416,57	2	10 416,57	0,00	0,00
Logiciel facturation MA ABELIUM Dont 126,00 € par multi-accueil	2012	630,00	1	630,00	0,00	0,00
ABELIUM SERVEUR WEBDEV multi-accueils Dont 167,44 € par MA	2012	837,20	1	837,20	0,00	0,00
Licence PHOTOSHOP	2012	1 961,44	1	1 961,44	0,00	0,00
LOGICIEL RH-CARRUS reprise	2013	2 344,16	2	2 344,16	0,00	0,00
Licence ORACLE - CARRUS	2013	176,62	1	176,62	0,00	0,00
Licence Office 2013 DD	2015	256,80	1	256,80	0,00	0,00
Logiciel facturation ADS	2016	420,00	1	420,00	0,00	0,00
Logiciel Office 2016 DGS-DD	2016	1 502,40	1	1 502,40	0,00	0,00
Logiciel facturation PE NOE 5 multi-accueils	2016	17 628,57	2	17 628,57	0,00	0,00
Packs Office 5 MA	2017	1 878,00	2	1 878,00	0,00	0,00
Logiciel de sauvegarde	2017	2 868,00	2	2 868,00	0,00	0,00
Licence BITDEFENDER	2017	846,00	1	846,00	0,00	0,00
Logiciel ADS 2015-2016 CCSMS	2017	7 535,22	2	7 535,22	0,00	0,00
MAJ Logiciel sauvegarde	2017	1 056,00	1	1 056,00	0,00	0,00
Logiciel ordi RPAM - AXES INFO	2018	264,00	1	264,00	0,00	0,00
RPAM - Logiciel Noé AIGA	2018	1 805,87	2	902,94	902,93	0,00
Logiciel ADS 2017 CCSMS	2018	1 993,19	1	1 993,19	0,00	0,00
Antivirus	2018	846,00	1	846,00	0,00	0,00
Packs office	2018	792,00	1	792,00	0,00	0,00
Module PASRAU CARRUS CEGID	2018	1 776,00	2	888,00	888,00	0,00
Logiciel ADS - GFI	2019	17 479,20	2	0,00	8 739,60	8 739,60
TOTAL		77 274,68		58 004,55	10 530,53	8 739,60

Compte 2111 : terrains nus

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Observations
Zone d'AMELEECOURT - Terrains MATCH Section 25 parcelles 124-125-126-128	2016	149 214,48	Vente LORCA 2018 - sortie S25P124 1ha39a97ca = 44230,52 €
Zone d'AMELEECOURT - Terrains BUREL Section 25 parcelles 127	2017	15 905,08	
TOTAL		165 119,56	

Compte 2128 : Autres aménagements de terrains

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Travaux Fossé SYNDICAT DE CURAGE DE LAGARDE/XOUSE	2018	10 354,10				
TOTAL						

Compte 2138 : Autres constructions

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Bâtiment administratif	2008	1,00	20	1,00	0,00	0,00
Bâtiment administratif - modif portes fermetures locaux ménage	2018	2 653,20	20	0,00	132,66	2 520,54
Stand cc du saulnois	2003	5 646,14	20	4 516,94	282,31	846,89
Locaux DDAF	2003	150 291,86	20	150 291,86	0,00	0,00
Maison Intercommunale des Services	2011	1 365 549,28	30	409 664,79	45 518,31	910 366,18
Multi-accueil " PAIN D'ÉPICES" CHÂTEAU-SALINS	2011	1 635 810,61	30	490 743,18	54 527,02	1 090 540,41
Multi-accueil " ANIS & DIABOLO" DELME	2011	960 687,40	30	288 206,19	32 022,91	640 458,30
Multi-accueil "LA RIBAMBELLE" DIEUZE	2011	1 562 259,74	30	468 678,03	52 075,32	1 041 506,39
Multi-accueil "LES PETITES GRENOUILLES" FRANCAITROFF	2011	1 027 480,92	30	308 244,24	34 249,36	684 987,32
Multi-accueil de FRANCAITROFF Travaux sanitaire - HD SARL	2012	20 503,49	30	4 784,15	683,45	15 035,89
Multi-accueil "LE JARDIN DU MESNY" VIC-SUR-SEILLE	2011	1 331 975,23	30	399 592,53	44 399,17	887 983,53
LOCAUX RUE DE METZ	2012	3 434,62	1	3 434,62	0,00	0,00
Bâtiment administratif-Mise aux normes électriques	2015	1 491,36	1	1 491,36	0,00	0,00
Détection instusion HG1	2015	483,48	1	483,48	0,00	0,00
Détection instusion HG2	2015	870,06	1	870,06	0,00	0,00
Détection instusion HG3	2015	2 252,16	1	2 252,16	0,00	0,00
Détection instusion HG4	2015	870,06	1	870,06	0,00	0,00
Détection instusion HG5	2015	686,46	1	686,46	0,00	0,00
Détection instusion Bâtiment administratif	2015	1 156,68	1	1 156,68	0,00	0,00
Détection incendie HG1	2015	953,19	1	953,19	0,00	0,00
Détection incendie HG2	2015	1 484,10	1	1 484,10	0,00	0,00
Détection incendie HG3	2015	780,30	1	780,30	0,00	0,00
Détection incendie HG4	2015	991,80	1	991,80	0,00	0,00
Détection incendie HG5	2015	1 040,40	1	1 040,40	0,00	0,00
Détection incendie Bâtiment administratif	2015	1 727,88	1	1 727,88	0,00	0,00
HG5-Réinstallation centrale alarme	2015	432,00	1	432,00	0,00	0,00
Mise aux normes électriques HG1	2015	828,00	1	828,00	0,00	0,00
Mise aux normes électriques HG2	2015	1 828,80	1	1 828,80	0,00	0,00
Mise aux normes électriques HG3	2015	555,60	1	555,60	0,00	0,00
Mise aux normes électriques HG4	2015	1 531,80	1	1 531,80	0,00	0,00
Mise aux normes électriques HG5	2015	1 170,00	1	1 170,00	0,00	0,00
HG1- Complément alarme	2016	660,00	1	660,00	0,00	0,00
HG4 - Gache électrique entrée	2016	1 304,88	1	1 304,88	0,00	0,00
HG3 - Moteurs volets	2019	2 005,20	1	0,00	2 005,20	0,00
HG3 - Volets roulants	2019	1 909,20	1	0,00	1 909,20	0,00
HG3 - Coffre volets	2019	259,20	1	0,00	259,20	0,00
ATFE - MO clim 1ère partie - HG1 à HG5 - Soit 836,40 € / MA	2019	4 182,00	1	0,00	0,00	4 182,00
TOTAL		8 097 748,10		2 551 256,54	268 064,11	5 278 427,45

Compte 2151 : Réseau de voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Piste cyclable VIBERSVILLER	2012	97 724,47	20	34 203,54	4 886,22	58 634,71
Création de pont SYNDICAT DE CURAGE DE LAGARDE/XOUSE reprise syndicat	2018	19 402,31	0			
TOTAL		117 126,78		34 203,54	4 886,22	58 634,71

Compte 21531 : Réseau d'adduction d'eau

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
SEBVF RACCORDEMENT	2003	1 214,63	20	1 214,63	0,00	0,00
TOTAL		1 214,63		1 214,63	0,00	0,00

Compte 21571 : Matériel et outillage de voirie - Matériel roulant

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Balayeuse	2013	171 028,00	5	171 028,00	0,00	0,00
TOTAL		171 028,00		171 028,00	0,00	0,00

Compte 2158 : Autres installations matériel et outillage technique

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Broyeur de végétaux	2013	17 760,60	5	17 760,60	0,00	0,00
CIRCUIT DECOUVERTE PATRIMOINE VIC	2013	18 359,51	5	18 359,51	0,00	0,00
CIRCUIT DECOUVERTE PATRIMOINE DIEUZE	2013	47 912,53	5	47 912,53	0,00	0,00
MARE SALEE	2013	166 058,53	5	166 058,53	0,00	0,00
Panneaux sentiers d'interprétation 2013	2013	8 096,00	5	8 096,00	0,00	0,00
TOTAL		258 187,17		258 187,17	0,00	0,00

Compte 2161 : Œuvres et objets d'art

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Fresque Maison du Pays à FRANCAITROFF	2004	12 200,00	0	0,00	0,00	12 200,00
TOTAL		12 200,00		0,00	0,00	12 200,00

Compte 2182 : Matériel de transport

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Achat Minibus	2015	29 400,00	5	23520,00	5 880,00	0,00
RPAM - Vehicule utilitaire ALCA AUTO	2018	12 896,85	5	2579,37	2 579,37	7 738,11
TOTAL		42 296,85		26099,37	8 459,37	7 738,11

Compte 2183 : Matériel de bureau et informatique

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Disque dur	2010	53,19	1	53,19	0,00	0,00
2 portables HP	2010	16 597,37	2	16 597,37	0,00	0,00
1 commutateur 48 ports	2011	867,51	1	867,51	0,00	0,00
1 écran + 2 alimentations	2011	806,10	1	806,10	0,00	0,00
1 disque dur HP DUAL	2011	538,20	1	538,20	0,00	0,00
1 PC + 1 écran 17 + 1 imprimante	2009	1 689,95	1	1 689,95	0,00	0,00
Reste 1 photocopieur RdC	2008	8 489,01	2	8 489,01	0,00	0,00
Ensemble diffusion sonore H & K	2003	6 500,00	5	6 500,00	0,00	0,00
5 ordinateurs compaq dc 7900 + 5 écrans	2009	7 160,11	2	7 160,11	0,00	0,00
HG1 - Matériel informatique	2007	1 689,95	2	1 689,95	0,00	0,00
HG2 - Matériel informatique	2007	1 689,95	2	1 689,95	0,00	0,00
HG3 - Matériel informatique	2008	1 295,27	2	1 295,27	0,00	0,00
HG4 - Matériel informatique	2007	1 689,95	2	1 689,95	0,00	0,00
Reste Matériel info + serveur 2007	2007	43 533,34	2	43 533,34	0,00	0,00
Solution de sauvegarde incrémentielle AXES INFORMATIQUE	2012	8 910,20	2	8 910,20	0,00	0,00
2 SERVEURS AXES INFO 2012	2012	24 003,72	5	24 003,72	0,00	0,00
1 Liseuse	2012	171,03	1	171,03	0,00	0,00
VIDEOPROJECTEUR	2012	724,78	1	724,78	0,00	0,00
Eee PC ultraportable	2012	293,02	1	293,02	0,00	0,00
1 traceur canon IPF755	2012	6 518,20	2	6 518,20	0,00	0,00
2 photocopieurs Kiocera 1er et 2ème étage	2012	13 227,76	2	13 227,76	0,00	0,00
1 PC + 1 écran EPP	2012	996,27	1	996,27	0,00	0,00
2 portables SG+CC + 1 écran LCD	2012	2 680,24	2	2 680,24	0,00	0,00
Ordinateurs 5 MA	2013	4 604,60	1	4 604,60	0,00	0,00
CCS - 3 PC	2013	4 136,96	2	4 136,96	0,00	0,00
Borne WIFI CCS	2013	2 084,15	2	2 084,15	0,00	0,00
Photocopieur RDC BUROLOR	2013	6 129,50	2	6 129,50	0,00	0,00
Imprimantes 5 MA	2013	2 631,20	1	2 631,20	0,00	0,00
Tablette tactile	2014	414,00	1	414,00	0,00	0,00
5 PC	2014	5 881,20	2	5 881,20	0,00	0,00
DD-poste info+lecteur AXES INFO	2015	811,20	1	811,20	0,00	0,00
Poste informatique CS AXES INFO	2015	1 380,00	1	1 380,00	0,00	0,00
PC ADS - NIVALYS	2015	2 530,68	2	2 530,68	0,00	0,00
Serveur NAS - AXES INFO	2015	826,80	1	826,80	0,00	0,00
Vidéo-projecteur - AXES INFO	2015	745,20	1	745,20	0,00	0,00
Serveur informatique	2016	1 700,40	2	1 700,40	0,00	0,00
Serveurs local info ProliantDL380	2016	21 079,20	2	21 079,20	0,00	0,00
Téléassistance TeamViewer	2016	706,80	1	706,80	0,00	0,00
Complément serveur AXES INFO	2016	628,80	1	628,80	0,00	0,00
Batteries onduleurs serveur	2016	387,60	1	387,60	0,00	0,00
Ecran PC	2016	165,60	1	165,60	0,00	0,00
1 PC + 2 PC portables	2016	3 248,40	2	3 248,40	0,00	0,00
Tablettes PE 5 multi-accueils	2016	1 836,00	1	1 836,00	0,00	0,00
VIDEOPROJECTEUR axes informatique	2017	1 066,80	1	1 066,80	0,00	0,00
Ecran PC axes informatique	2017	468,00	1	468,00	0,00	0,00
PC portable RPAM	2018	1 094,40	1	1 094,40	0,00	0,00
Téléphone mobile RPAM	2018	414,40	1	414,40	0,00	0,00
PC marchés public	2018	936,00	1	936,00	0,00	0,00
Ordinateurs AXES INFO com*	2018	2 337,60	2	1 168,80	1 168,80	0,00
Equip Ordi. AXES INFO ADS	2018	144,00	1	144,00	0,00	0,00
Ordinateur	2018	816,00	1	816,00	0,00	0,00
SCANNER ACCUEIL	2019	352,82	1	0,00	352,82	0,00
5MA-PCport.+CCS-Sauvegarde/clé : Soit : 398,64 € / MA 576,00 € fonct*020	2019	2 569,20	1	0,00	2 569,20	0,00
CCS - Vidéo-projecteur	2019	886,80	1	0,00	886,80	0,00
Ordinateur AM	2019	1 219,57	1	0,00	1 219,57	0,00
HG1, 5 - Tablettes info soit 298,80 € HG1 et idem HG5	2019	597,60	1	0,00	597,60	0,00
Bat. Adm.-3 Borne Wi-Fi	2019	2 598,00	2	0,00	1 299,00	1 299,00
TOTAL		227 554,60		218 161,81	8 093,79	1 299,00

Compte 2184 : Mobilier

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Mobilier bât administratif	2007	14 111,61	10	14 111,61	0,00	0,00
Signalétique interieure	2008	16 638,75	10	16 638,75	0,00	0,00
Mobilier HG Château-Salins	2007	3 908,02	10	3 908,02	0,00	0,00
Mobilier HG Delme	2007	13 820,94	10	13 820,94	0,00	0,00
Mobilier HG Francaltruff	2007	13 203,49	10	13 203,49	0,00	0,00
Mobilier HG Château-Salins	2007	10 403,86	10	10 403,86	0,00	0,00
Matériel foire de Delme	2007	1 464,40	6	1 464,40	0,00	0,00
Mobilier HG Dieuze	2008	17 253,02	10	17 253,02	0,00	0,00
Réfrigérateur multi CHS	2009	2 249,67	10	2 249,67	0,00	0,00
Réfrigérateur multi Delme	2009	2 249,68	10	2 249,68	0,00	0,00
Matériel HG Vic sur Seille	2009	39 527,65	10	39 527,65	0,00	0,00
Mobilier bat administratif	2010	6 610,29	10	5 949,27	661,02	0,00
Fauteuil ACTOFFICE	2010	598,00	10	598,00	0,00	0,00
Portemanteau	2010	350,43	10	350,43	0,00	0,00
Matériel HG VIC	2010	1 828,57	10	1 645,74	182,83	0,00
Mobilier HG Dieuze	2010	826,50	10	826,50	0,00	0,00
Mobilier HG Delme	2010	839,38	10	839,38	0,00	0,00
1 lit + matelas CHÂTEAU-SALINS	2010	279,79	10	279,79	0,00	0,00
Mobilier HG Dieuze	2010	2 142,82	10	1 928,52	214,30	0,00
1 lit HG Delme	2011	4 210,02	10	3 368,00	421,00	421,02
Rayonnages archives CCS - ACTOFFICE Centre Technique Communautaire	2012	14 231,77	10	9 962,26	1 423,18	2 846,33
HG2 - Chambre froide	2012	1 120,00	1	1 120,00	0,00	0,00
HG4 - lits / matelas et chaises X2	2012	803,84	1	803,84	0,00	0,00
HG3 - lits / matelas X2	2012	472,64	1	472,64	0,00	0,00
RDC - MDE table rectangle + fauteuil ACTOFFICE	2012	1 237,86	1	1 237,86	0,00	0,00
HG1-Chambre froide TECNAL	2013	1 517,72	1	1 517,72	0,00	0,00
HG5-Bureau Bardelang	2013	4 903,60	10	2 942,16	490,36	1 471,08
HG4-Fauteuil d'allaitement	2013	473,53	1	473,53	0,00	0,00
HG3 - Réfrigérateur	2014	499,00	1	499,00	0,00	0,00
HG1-Bureau Direction BARDELANG	2015	4 776,00	10	1 910,40	477,60	2 388,00
HG2-Abri de jardin SEVE	2015	2 407,80	10	963,12	240,78	1 203,90
HG3-Lits Bébé MATHOU	2015	938,26	1	938,26	0,00	0,00
HG4 - Aménagement coin bébé DAILLOT	2015	2 400,00	10	960,00	240,00	1 200,00
HG1 - Aménagement salle de vie DAILLOT	2015	5 077,32	10	2 030,92	507,73	2 538,67
HG1 - Pupitre accueil DAILLOT	2015	514,00	1	514,00	0,00	0,00
HG2 - Jardin d'hiver	2016	2 922,00	6	1 461,00	487,00	974,00
HG3 - Séparation salles DAILLOT	2016	2 104,80	6	1 052,40	350,80	701,60
HG4 - Armoire SM BUREAU	2017	448,32	1	448,32	0,00	0,00
HG4 - PORTEMANTEAU SM BUREAU	2017	56,91	1	56,91	0,00	0,00
HG2 - VESTIAIRE MANUTAN	2017	268,60	1	268,60	0,00	0,00
HG4 - VESTIAIRE MANUTAN	2017	268,60	1	268,60	0,00	0,00
HG5 - FAUTEUIL IKEA	2017	338,00	1	338,00	0,00	0,00
HG4-Matelas,banquettes- WESCO	2019	363,50	1	0,00	363,50	0,00
HG4-Matelas,banquettes-WESCO	2019	268,05	1	0,00	268,05	0,00
HG3 - Table abattante - MANUTAN	2019	402,00	1	0,00	402,00	0,00
HG3-Vestiaire/banc,porte - WESCO	2019	570,44	1	0,00	570,44	0,00
HG3-Vestiaire/banc,porte - WESCO	2019	360,74	1	0,00	360,74	0,00
Table +Fauteuils MA HG4 (185,55 €) + HG5 (2,95€) - WESCO	2019	188,50	1	0,00	188,50	0,00
HG3 (307,02€)+HG2(215,86 €) Vestiaires MANUTAN	2019	522,88	1	0,00	522,88	0,00
HG1 (1571,25€) HG3 (1071,91€) Tabourets + fauteuil (les 3 ours)	2019	2 643,16	1	0,00	2 643,16	0,00
Transat, fauteuil WESCO HG1 = 108,98 € HG2 = 217,98 € HG3 = 217,98 €	2019	544,94	1	0,00	544,94	0,00
Chaises ergo+Fauteuil-DAILLOT HG4 = 649,26 € HG2 = 1587,71 €	2019	2 236,97	1	0,00	2 236,97	0,00
TOTAL		208 398,64		180 856,26	13 797,78	13 744,60

Compte 2188 : Autres immobilisations corporelles

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
1 pupitre orateur	2005	1 591,88	6	1 591,88	0,00	0,00
Matériel HG Francaltruff	2007	38 065,46	6	38 065,46	0,00	0,00
Matériel cuisine HG Château-Salins	2007	36 175,02	6	36 175,02	0,00	0,00
Matériel HG Delme	2007	39 741,75	6	39 741,75	0,00	0,00
Matériel HG Francaltruff	2007	3 147,79	6	3 147,79	0,00	0,00
Matériel pour réception	2008	1 348,84	6	1 348,84	0,00	0,00
Matériel divers	2008	17 227,75	6	17 227,75	0,00	0,00
Matériel HG Dieuze	2008	46 008,76	6	46 008,76	0,00	0,00
Matériel MULTI VIC	2009	11 585,17	6	11 585,17	0,00	0,00
Lave vaisselle	2009	813,28	6	813,28	0,00	0,00
Coffre fort HG Delme	2010	352,56	6	352,56	0,00	0,00
Coffre fort HG Château-Salins	2010	352,56	6	352,56	0,00	0,00
Aspirateur HG Dieuze DYSON	2010	499,00	6	499,00	0,00	0,00
Divers HG VIC/SEILLE	2010	1 774,19	6	1 774,19	0,00	0,00
Matériel HG FRANCA	2010	1 034,01	6	1 034,01	0,00	0,00
Matériel HG DELME	2010	461,82	6	461,82	0,00	0,00
Matériel HG VIC	2010	1 969,06	6	1 969,06	0,00	0,00
Matériel HG Dieuze	2010	1 528,33	6	1 528,33	0,00	0,00
Destructeur de papier IDEAL	2010	1 327,56	6	1 327,56	0,00	0,00
Climatiseur HG Dieuze	2010	1 255,80	6	1 255,80	0,00	0,00
Climatiseur HG Delme	2010	1 413,10	6	1 413,10	0,00	0,00

Coffre fort HG VIC	2010	150,05	6	150,05	0,00	0,00
Coffre fort HG FRANCA	2010	293,57	6	293,57	0,00	0,00
Jeux multi VIC	2010	825,41	6	825,41	0,00	0,00
Coffre fort HG DIEUZE	2010	352,56	6	352,56	0,00	0,00
1 lave linge MIELE HG Delme	2011	1 824,00	6	1 824,00	0,00	0,00
Divers équipement HG Dieuze	2011	785,90	6	785,90	0,00	0,00
Boitiers vote électronique	2011	7 827,82	6	7 827,82	0,00	0,00
Panneaux piste cyclable	2011	932,88	6	932,88	0,00	0,00
1 autolaveuse HG CHS	2011	3 168,99	6	3 168,99	0,00	0,00
1 autolaveuse HG VIC	2011	3 168,99	6	3 168,99	0,00	0,00
1 autolaveuse HG Dieuze	2011	3 168,99	6	3 168,99	0,00	0,00
1 autolaveuse HG Franca	2011	3 168,99	6	3 168,99	0,00	0,00
1 autolaveuse HG Delme	2011	3 168,99	6	3 168,99	0,00	0,00
Lave linge 8 kg MIELE MA CHÂTEAU-SALINS	2012	1 830,00	6	1 830,00	0,00	0,00
Stores extérieurs MA DIEUZE	2012	7 881,64	6	7 881,64	0,00	0,00
1 autolaveuse CCS	2012	3 436,22	6	3 436,22	0,00	0,00
HG1 - Sèche linge 2012	2012	1 399,00	1	1 399,00	0,00	0,00
HG3 - Piscine à balles	2012	467,50	1	467,50	0,00	0,00
HG1 - Signalétique	2012	5 359,62	6	5 359,62	0,00	0,00
HG2 - Signalétique	2012	3 194,93	6	3 194,93	0,00	0,00
HG 3- Signalétique	2012	6 086,10	6	6 086,10	0,00	0,00
HG4 - Signalétique	2012	904,08	1	904,08	0,00	0,00
HG5 - Signalétique	2012	2 838,51	6	2 838,51	0,00	0,00
POLE EXCELLENCE RURAL	2012	780,44	1	780,44	0,00	0,00
PLAQUES SIGNALÉTIQUE MULTI ACCUEILS	2012	1 941,10	1	1 941,10	0,00	0,00
Système vidéo à l'accueil de la Maison intercommunale des Services à CHÂTEAU-SALINS	2012	6 347,35	6	6 347,35	0,00	0,00
HG2 - Sèche linge	2013	1 399,00	1	1 399,00	0,00	0,00
HG1-Caillebotis extérieurs	2013	2 816,58	6	2 816,58	0,00	0,00
HG1-Pose de bordures	2013	3 015,46	6	3 015,46	0,00	0,00
HG4-Lave linge frontal Miele	2013	1 405,00	1	1 405,00	0,00	0,00
HG5-Lave linge	2013	1 699,00	1	1 699,00	0,00	0,00
Chauffe-eau bâtiment administratif	2014	928,94	1	928,94	0,00	0,00
SAS bâtiment administratif	2014	7 902,96	30	1 317,15	263,43	6 322,38
HG2 - Rideaux et stores	2014	2 333,34	6	1 944,45	388,89	0,00
HG2 - Aspirateur	2014	489,98	1	489,98	0,00	0,00
HG3 - Lave vaisselle	2014	2 250,00	6	1 875,00	375,00	0,00
HG3 - Auvent	2014	4 796,40	6	3 997,00	799,40	0,00
HG3 - 2 Climatiseurs mobiles	2014	1 015,80	1	1 015,80	0,00	0,00
HG4 - Sèche linge	2014	1 305,00	1	1 305,00	0,00	0,00
HG5 - Sèche linge	2014	1 399,99	1	1 399,99	0,00	0,00
HG1 - 1 climatiseur mobile	2014	907,90	1	907,90	0,00	0,00
HG1 - Signalétique	2014	1 522,80	1	1 522,80	0,00	0,00
HG1-Caillebotis ext.cour PERRIN	2015	3 685,20	6	2 456,80	614,20	614,20
HG3-Aménagement de la grande salle DAILLOT	2015	7 436,17	6	4 957,44	1 239,36	1 239,37
HG4-Loveuse + pupitre DAILLOT	2015	1 816,26	6	1 210,84	302,71	302,71
HG2-Pupitre+barrières DAILLOT	2015	3 789,37	6	2 526,24	631,56	631,57
HG5-Structure de jeu HABA	2015	7 571,71	6	5 047,80	1 261,95	1 261,96
HG4-Store terrasse KLEIN	2015	3 349,20	6	2 232,80	558,20	558,20
HG4-Kit vidéophone SASSO	2015	2 042,64	6	1 361,76	340,44	340,44
HG5-Store coin bébé MAS	2015	972,00	1	972,00	0,00	0,00
HG4-Poste vidéosurveillance SASSO	2015	683,98	1	683,98	0,00	0,00
HG5 - Aménagement coin bébé	2016	2 550,00	6	1 275,00	425,00	850,00
CCS - Lampadaires bat adm	2016	2 227,20	6	1 113,60	371,20	742,40
CCS - Main courante	2016	660,00	1	660,00	0,00	0,00
HG4 - Lave vaisselle	2016	2 380,80	6	1 190,40	396,80	793,60
HG4 - Socle lave vaisselle	2016	240,00	1	240,00	0,00	0,00
HG2 - Lave vaisselle	2016	2 620,80	6	1 310,40	436,80	873,60
5MA - Housses	2016	1 907,40	1	1 907,40	0,00	0,00
HG1 - Porte suspendue PMP	2017	1 452,42	1	1 452,42	0,00	0,00
HG3 - VIDEOPHONE SASSO	2017	4 156,76	6	1 385,58	692,79	2 078,39
HG4 - Lave Linge BONNET THIRODE	2017	3 540,00	6	1 180,00	590,00	1 770,00
HG5 - Réaménagement sol entrée	2017	1 651,32	6	550,44	275,22	825,66
HG5 - Aspirateur	2017	299,99	1	299,99	0,00	0,00
HG5 - Combiné frigo/congélateur	2017	534,00	1	534,00	0,00	0,00
HG1 - Instal [®] eau solaire THERMACLIM	2017	5 439,00	6	1 813,00	906,50	2 719,50
HG4 - Store DOME DECO SHOP	2017	792,00	1	792,00	0,00	0,00
HG2 - Coin lecture	2018	1 157,94	1	1 157,94	0,00	0,00
HG3 - Poussette quadr.	2018	631,05	1	631,05	0,00	0,00
HG5 - Tapis Fn [®] IW885807	2018	578,55	1	578,55	0,00	0,00
HG3 - Retrait fontaine	2018	3 180,00	6	530,00	530,00	2 120,00
RPAM-Matériel pédagogique	2018	1 595,75	6	265,96	265,96	1 063,83
RPAM-Matériel pédagogique	2018	3 590,08	6	598,35	598,35	2 393,38
RPAM-Matériel pédagogique	2018	45,73	1	45,73	0,00	0,00
Kits relaxation - 5 MA	2018	2 114,38	6	352,40	352,40	1 409,58
HG1-Aménagement jardin	2018	9 229,20	6	1 538,20	1 538,20	6 152,80
RPAM-Divers jeux	2018	356,75	1	356,75	0,00	0,00
RPAM-Matériel pédagogique	2018	145,89	1	145,89	0,00	0,00
HG2 - Lave Linge	2018	1 346,00	1	1 346,00	0,00	0,00
HG4-Rempl. tablette info.	2018	314,40	1	314,40	0,00	0,00
HG4 - Chauffe eau	2018	1 275,38	1	1 275,38	0,00	0,00
HG2-Cuisinière vitrocéramique	2018	528,00	1	528,00	0,00	0,00
HG3 - Maisonnette	2018	305,80	1	305,80	0,00	0,00
CCS - 3 copieurs SHARP MX4070	2019	13 382,39	6	0,00	2 230,40	11 151,99
CCS-3 imprimantes CANONMF428X	2019	1 407,24	1	0,00	1 407,24	0,00
RPAM-Inscript [®] sur véhicule	2019	408,00	1	0,00	408,00	0,00
Matériel sonorisation	2019	1 806,99	6	0,00	301,17	1 505,82
HG1 - Tapis	2019	971,35	1	0,00	971,35	0,00
HG3 - Tapis pédagogiques	2019	321,20	1	0,00	321,20	0,00
HG3 - Tapis pédagogiques	2019	129,50	1	0,00	129,50	0,00
HG3 - Lave Linge	2019	3 969,60	6	0,00	661,60	3 308,00
HG4-FRIGO CONGEL	2019	496,00	1	0,00	496,00	0,00
SIEGES AUTOS 2/MA	2019	959,92	1	0,00	959,92	0,00

HG2-VELOS+POUSSETTES	2019	1 660,70	6	0,00	276,78	1 383,92
HG2 - Frigo 130 L	2019	288,00	1	0,00	288,00	0,00
HG1-Stores bureau + salle	2019	672,00	1	0,00	672,00	0,00
HG5-Stores bureau direct*	2019	466,80	1	0,00	466,80	0,00
HG5 - Lave Vaisselle	2019	3 061,20	6	0,00	510,20	2 551,00
TOTAL		432 359,48		353 140,66	24 254,52	54 964,30

Compte 2315 : Immobilisations en cours

Opération	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Observations
Zone commerciale d'AMELECOURT	en cours	1 335 099,72	
VVV VELOURTE VOIE VERTE	en cours	1 293 070,46	
TOTAL		2 628 170,18	

Compte 2318 : Immobilisations en cours

Opération	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Observations
GEMAPI - VIRMING	en cours	73 082,98	
Sentiers RANDO	en cours	2 085,84	
TOTAL		75 168,82	

DETAILS DES AMORTISSEMENTS 2020

NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENTDésignation du bâtiment : MAISON INTERCOMMUNALE DES SERVICESLocalisation :14 ter, Place de la Saline
57170 CHÂTEAU-SALINSI. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 1 365 549,28 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1311 : Etat	316 184,00 €	30 ans
Compte 1312 : Région	134 762,00 €	30 ans
Compte 1313 : Département	432 367,00 €	30 ans
TOTAL	883 313,00 €	30 ans

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Amortissement des dépenses						
Maison intercommunale des services	2011	1 365 549,28 €	30 ans	409 664,79	45 518,31 €	910 366,18 €
Total amortissement des dépenses		1 365 549,28 €		409 664,79	45 518,31 €	910 366,18 €
Amortissement des subventions						
Compte 1311 : Etat	2011	316 184,00 €	30 ans	94 855,14 €	10 539,46 €	210 789,40 €
Compte 1312 : Région	2011	134 762,00 €	30 ans	40 428,63 €	4 492,07 €	89 841,30 €
Compte 1313 : Département	2011	432 367,00 €	30 ans	129 710,07 €	14 412,23 €	288 244,70 €
Total amortissement des subventions		883 313,00 €		264 993,84	29 443,76 €	588 875,40 €

NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENT**Désignation du bâtiment : MULTI-ACCUEIL "PAIN D'EPICES"****Localisation :**1, Rue de la Tuilerie
57170 CHÂTEAU-SALINS**I. Amortissement des dépenses :**

- Base amortissable : 1 635 810,61 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1312 : Région	176 565,00 €	30 ans
Compte 1313 : Département	151 806,00 €	30 ans
Compte 1317 : Budget communautaire	127 161,03 €	30 ans
Compte 1318 : Autres	224 492,40 €	30 ans
TOTAL	680 024,43 €	30 ans

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Amortissement des dépenses						
Multi-accueil "PAIN D'EPICES"	2011	1 635 810,61 €	30 ans	490 743,18 €	54 527,02 €	1 090 540,41 €
Total amortissement des dépenses		1 635 810,61 €		490 743,18	54 527,02 €	1 090 540,41 €
Amortissement des subventions						
Compte 1312 : Région	2011	176 565,00 €	30 ans	52 969,50 €	5 885,50 €	117 710,00 €
Compte 1313 : Département	2011	151 806,00 €	30 ans	45 541,80 €	5 060,20 €	101 204,00 €
Compte 1317 : Budget communautaire	2011	127 161,03 €	30 ans	38 148,30 €	4 238,70 €	84 774,03 €
Compte 1318 : Autres	2011	224 492,40 €	30 ans	67 347,72 €	7 483,08 €	149 661,60 €
Total amortissement des subventions		680 024,43 €		204 007,32	22 667,48 €	453 349,63 €

DETAILS DES AMORTISSEMENTS 2020NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENTDésignation du bâtiment : MULTI-ACCUEIL "ANIS ET DIABOLO"

Localisation :
Rue Clémenceau
57590 DELME

I. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 960 687,40 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1312 : Région	96 008,00 €	30 ans
Compte 1313 : Département	148 492,00 €	30 ans
Compte 1317 : Budget communautaire	199 545,61 €	30 ans
Compte 1318 : Autres	219 372,40 €	30 ans
TOTAL	663 418,01 €	30 ans

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Amortissement des dépenses						
Multi-accueil "ANIS ET DIABOLO"	2011	960 687,40 €	30 ans	288 206,19 €	32 022,91 €	640 458,30 €
Total amortissement des dépenses		960 687,40 €		288 206,19	32 022,91 €	640 458,30 €
Amortissement des subventions						
Compte 1312 : Région	2011	96 008,00 €	30 ans	28 802,43 €	3 200,27 €	64 005,30 €
Compte 1313 : Département	2011	148 492,00 €	30 ans	44 547,57 €	4 949,73 €	98 994,70 €
Compte 1317 : Budget communautaire	2011	199 545,61 €	30 ans	59 863,68 €	6 651,52 €	133 030,41 €
Compte 1318 : Autres	2011	219 372,40 €	30 ans	65 811,69 €	7 312,41 €	146 248,30 €
Total amortissement des subventions		663 418,01 €		199 025,37	22 113,93 €	442 278,71 €

NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENT**Désignation du bâtiment : MULTI-ACCUEIL "LA RIBAMBELLE"****Localisation :**2, Rue des Bergeronnettes
57260 DIEUZE**L. Amortissement des dépenses :**

- Base amortissable : 1 562 259,74 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1312 : Région	303 325,00 €	30 ans
Compte 1313 : Département	215 745,00 €	30 ans
Compte 1317 : Budget communautaire	157 321,60 €	30 ans
Compte 1318 : Autres	322 977,40 €	30 ans
TOTAL	999 369,00 €	30 ans

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Amortissement des dépenses						
Multi-accueil "LA RIBAMBELLE"	2011	1 562 259,74 €	30 ans	468 677,88 €	52 075,32 €	1 041 506,54 €
Total amortissement des dépenses		1 562 259,74 €		468 677,88	52 075,32 €	1 041 506,54 €
Amortissement des subventions						
Compte 1312 : Région	2011	303 325,00 €	30 ans	90 997,47 €	10 110,83 €	202 216,70 €
Compte 1313 : Département	2011	215 745,00 €	30 ans	64 723,50 €	7 191,50 €	143 830,00 €
Compte 1317 : Budget communautaire	2011	157 321,60 €	30 ans	47 196,45 €	5 244,05 €	104 881,10 €
Compte 1318 : Autres	2011	322 977,40 €	30 ans	96 893,19 €	10 765,91 €	215 318,30 €
Total amortissement des subventions		999 369,00 €		299 810,61	33 312,29 €	666 246,10 €

DETAILS DES AMORTISSEMENTS 2020NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENTDésignation du bâtiment : MULTI-ACCUEIL "LES PETITES GRENOUILLES"Localisation :Rue des Jardins
57670 FRANICAL TROFFI. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 1 027 480,92 €
 - Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1312 : Région	85 866,00 €	30 ans
Compte 1313 : Département	133 968,00 €	30 ans
Compte 1317 : Budget communautaire	174 036,70 €	30 ans
Compte 1318 : Autres	196 921,40 €	30 ans
TOTAL	590 792,10 €	30 ans

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Amortissement des dépenses						
Multi-accueil "LES PETITES GRENOUILLES"	2011	1 027 480,92 €	30 ans	308 244,24 €	34 249,36 €	684 987,32 €
Total amortissement des dépenses		1 027 480,92 €		308 244,24	34 249,36 €	684 987,32 €
Amortissement des subventions						
Compte 1312 : Région	2011	85 866,00 €	30 ans	25 759,80 €	2 862,20 €	57 244,00 €
Compte 1313 : Département	2011	133 968,00 €	30 ans	40 190,40 €	4 465,60 €	89 312,00 €
Compte 1317 : Budget communautaire	2011	174 036,70 €	30 ans	52 210,98 €	5 801,22 €	116 024,50 €
Compte 1318 : Autres	2011	196 921,40 €	30 ans	59 076,45 €	6 564,05 €	131 280,90 €
Total amortissement des subventions		590 792,10 €		177 237,63	19 693,07 €	393 861,40 €

NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENT**Designation du bâtiment : MULTI-ACCUEIL "LE JARDIN DU MESNY"**

Localisation :
3 bis, Place du Tripot
57630 VIC-SUR-SELLE

I. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 1 331 975,23 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1312 : Région	92 983,00 €	30 ans
Compte 1313 : Département	144 161,00 €	30 ans
Compte 1317 : Budget communautaire	191 937,68 €	30 ans
Compte 1318 : Autres	212 695,40 €	30 ans
TOTAL	641 777,08 €	30 ans

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Amortissement des dépenses						
Multi-accueil "LE JARDIN DU MESNY"	2011	1 331 975,23 €	30 ans	399 592,53 €	44 399,17 €	887 983,53 €
Total amortissement des dépenses		1 331 975,23 €		399 592,53 €	44 399,17 €	887 983,53 €
Amortissement des subventions						
Compte 1312 : Région	2011	92 983,00 €	30 ans	27 894,87 €	3 099,43 €	61 988,70 €
Compte 1313 : Département	2011	144 161,00 €	30 ans	43 248,33 €	4 805,37 €	96 107,30 €
Compte 1317 : Budget communautaire	2011	191 937,68 €	30 ans	57 581,28 €	6 397,92 €	127 958,48 €
Compte 1318 : Autres	2011	212 695,40 €	30 ans	63 808,65 €	7 089,85 €	141 796,90 €
Total amortissement des subventions		641 777,08 €		192 533,13 €	21 392,57 €	427 851,38 €

DETAILS DES AMORTISSEMENTS 2020NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT PISTE CYCLABLE DE VIBERSVILLER**Désignation : PISTE CYCLABLE**Localisation :

57670 VIBERSVILLER

I. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 97 724,47 €
- Durée de l'amortissement : 20 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1312 : Région	16 498,24 €	20 ans
Compte 1313 : Département	32 996,05 €	20 ans
Compte 1317 : Europe	16 227,55 €	20 ans
TOTAL	65 721,84 €	20 ans

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Amortissement des dépenses						
Piste cyclable VIBERSVILLER	2013	97 724,47 €	20 ans	34 203,54	4 886,22 €	58 634,71 €
Total amortissement des dépenses		97 724,47 €		34 203,54	4 886,22 €	58 634,71 €
Amortissement des subventions						
Compte 1312 : Région	2013	16 498,24 €	20 ans	5 774,37 €	824,91 €	9 898,96 €
Compte 1313 : Département	2013	32 996,05 €	20 ans	11 548,60 €	1 649,80 €	19 797,65 €
Compte 1317 : Europe	2013	16 227,55 €	20 ans	5 679,59 €	811,37 €	9 736,59 €
Total amortissement des subventions		65 721,84 €		23 002,56	3 286,08 €	39 433,20 €

IV - ANNEXES - ETAT DES PROVISIONS

IV

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
6815 Indemnisation compte épargne temps des agents	5 675,00	29/10/2018	15 870,00	16 535,00	5 010,00	16 535,00
6875 Provision contentieux OPAH	21 120,00		21 120,00	21 120,00		21 120,00
6875 Provision autof. soule ZAEC DIEUZE	500 000,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES - ETALEMENT DES PROVISIONS

IV

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
6815	Indemnisation compte épargne temps des agents	16 535,00	1	15 870,00	5 675,00	
6875	Provision contentieux OPAH	21 120,00	1 année		21 120,00	
6875	Provision autofi. soule ZAEC DIEUZE	500 000,00	1 année		500 000,00	
TOTAL GENERAL						

Nombre de conseillers désignés : 148
Nombre de conseillers en fonction : 148
Nombre de conseillers présents : 82
Nombre de conseillers votants : 85

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 septembre 2019
Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Date de convocation : le 20/09/2019

POINT N° CCSDCC19062

GESTION FINANCIERE & BUDGETAIRE

Objet : Actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois

Conformément à l'avis favorable des membres de la Commission gestion Financière et Budgétaire réunis le 19/09/2019 ;

Monsieur le Président propose à l'assemblée de valider l'actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit :

Objet de la provision semi-budgétaire	Montant total des provisions constituées au 01/01/2019	Risque au 19/09/2019 Reste à recouvrer et/ou évaluation de charges	Propositions d'actualisation des provisions soumises au Conseil Communautaire du mois de septembre 2019		Montant total des provisions constituées au 31/12/2019	Observations
			Reprise / Complément	Montant		
BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DELME						
Bâtiment LLOPIS - Société LLOPIS BALLOONS - Liquidation judiciaire (jugement du TGI du 08/04/2016)	43 197,70 €	43 197,70 €	Maintien	- €	59 832,58 € 43 197,70 €	
Bâtiment LLOPIS - Société Nouvelle Manufacture d'aerostats - Loyers Impayés 9 mois au 19/09/2019 - Liquidation judiciaire (jugement du Tribunal de Commerce de NANCY du 27/08/2019)	3 696,64 €	16 634,88 €	Complément	12 938,24 €	16 634,88 €	
BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE						7 017,24 €
Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE - Liquidation judiciaire (jugement du 03/04/2019)	- €	7 017,24 €	A provisionner	7 017,24 €	7 017,24 €	Aucun loyer acquitté depuis le 01/01/2018 (date de la reprise par la CCS). A noter : les loyers de mai et juin 2019 non compris dans la présente provision ont été émis au nom du liquidateur.
BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE FRANCAITROFF						24 935,79 €
Bâtiment VENAISON - Impayés Société VENAISON DE LA TENSCH - Principe de prudence - Risque d'irrécouvrabilité des loyers impayés	16 887,24 €	12 340,34 €	Maintien	- €	16 887,24 €	Loyers réglés de façon régulière. Engagements liés à la résorption de la dette honorés.
Hôtel d'entreprises de FRANCAITROFF - Cellule 4 - Société ART DU TROHEE - Liquidation judiciaire (jugement du TGI du 02/08/2017)	8 896,53 €	8 048,55 €	Reprise	- 847,98 €	8 048,55 €	La reprise de provision correspondra à l'annulation du titre relatif au loyer du mois d'octobre 2017 (émis et provisionné mais non compris dans la déclaration de liquidation).
BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE MORVILLE-LES-VIC						7 682,68 €
Bâtiment Saulnois - Société REKO ENERGIE BOIS - Principe de prudence - Risque d'irrécouvrabilité des loyers impayés	7 682,68 €	15 365,36 €	Maintien	- €	7 682,68 €	La différence entre le montant de la provision et le reste dû correspond au montant du loyer du mois en cours.
BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE MUNSTER						1 171 956,00 €
Décalage durée crédit bail et emprunt Fin du crédit bail : juin 2019	1 310 211,00 €	138 255,88 €	Reprise	138 255,00 €	1 171 956,00 €	La reprise est à rapprocher des échéances d'emprunt du 01/08/2019 pour 69.134,85 € et 01/11/2019 pour 69.121,03 €.
BUDGET PRINCIPAL DE LA CCS						15 870,00 €
Indemnisation des Comptes Epargne Temps (CET) des agents Pour mémoire, modalités d'indemnisation au-delà de 15 jours : > Catégorie A : 135 € / j > Catégorie B : 90 € / j > Catégorie C : 75 € / j	7 105,00 €	15 870,00 €	Reprise	- 4 680,00 €	15 870,00 €	Reprise = Indemnités en 2019 : 28 jours de catégorie A + 12 jours de catégorie C. Complément = Indemnités au 19/09/2019 : 92 jours de catégorie A + 46 jours de catégorie C.
			Complément	13 445,00 €		
TOTAL					1 287 294,29 €	

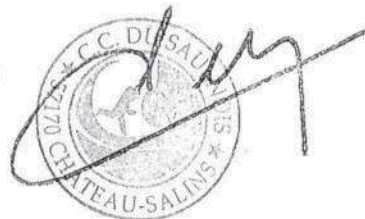
Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** l'actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois, suivant le tableau mentionné ci-dessus.
- **QUALIFIE** les provisions susmentionnées de semi-budgétaires de droit commun. A ce titre, pour la constitution des provisions, seule la prévision de dépense au chapitre 68 (dotations aux provisions) apparaît dans les opérations réelles, la non budgétisation de la recette (retracée par le comptable) permettant une mise en réserve réelle des provisions. Et lorsqu'arrive le moment de la reprise de provision, seule la reprise est inscrite en opération réelle au chapitre 78 (reprises sur amortissements et provisions).
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	85
Abstentions	0
Ne se prononcent pas	0
Suffrages exprimés	85
Pour	85
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES FINANCIERES TOTALES = A+B+C+D		512 294,83	512 294,83
HORS CHARGES TRANSFEREES = A+B+C		512 294,83	512 294,83
16	Empr.et dettes assi.hors 16449 et 166(A)	169 043,00	169 043,00
1641	Emprunts en euros	169 043,00	169 043,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		58 206,00	58 206,00
10	Reversement de dotations		
13	Remboursement de subventions		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières	58 206,00	58 206,00
27632	Régions	58 206,00	58 206,00
	Autres		
020	Dépenses imprévues		
	Transferts entre sections = C+D	285 045,83	285 045,83
	Reprises / Autofinancement antérieur (C)	285 045,83	285 045,83
10	Dotations fonds divers et réserves		
10229	Reprise sur FCTVA et fonds		
102291	Reprise sur F.C.T.V.A.		
13911	Subv.équip.État et étab.natio	10 539,46	10 539,46
13912	Subv.équip.Régions	30 475,21	30 475,21
13913	Subv.équip.Départements	42 534,43	42 534,43
13917	Subv.équip.Budget communaut.	29 144,78	29 144,78
13918	Subv.équip.Autres	39 215,30	39 215,30
15	Sur provisions pour risques et charges		
192	Moins values sur cession		
198	Neutral amort subv équipé vers	133 136,65	133 136,65
	Charges transférées D=E+F+G		
2...	Travaux en régie (E)		
28031	Frais d'études		
481	Charges à répartir sur plusieurs exer. (F)		
	Stocks(G)		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	512 294,83	474 104,83	1 914 348,32	2 426 643,15

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
RECETTES (RESSOURCES PROPRES)		838 445,93	838 445,93
= a+b+c+d			
	Ressources propres ext. (a)	53 120,59	53 120,59
10222	F.C.T.V.A.	53 120,59	53 120,59
	Autres rec. financières (b)		
138	Autres subv.d'invest.non transf.		
27	Autres immobilisations financières		
024	Produits des cessions		
	Autre		
	Transf. entre sections (c)	475 479,97	475 479,97
15	Prov. pour risques et charges		
2111	Terrains nus		
2188	Autres immobilisations corpore		
28031	Frais d'études	4 257,00	4 257,00
28041632	Bâtiments et installations	44 070,55	44 070,55
28041633	Projets infra intérêt national	89 066,10	89 066,10
2805	Concessions et droits similaire		
28051	Concessions et droits similaire	10 530,53	10 530,53
281318	Autres bâtiments publics		
28138	Autres constructions	268 064,11	268 064,11
28145	Installations générales, agenc		
28151	Réseaux de voirie	4 886,22	4 886,22
281531	Réseaux d'adduction d'eau		
281571	Matériel roulant		
28158	Autres installations, matériel		
28182	Matériel de transport	8 459,37	8 459,37
28183	Matériel de bureau et matériel	8 093,79	8 093,79
28184	Mobilier	13 797,78	13 797,78
28188	Autres immobilisations corpore	24 254,52	24 254,52
.9	Prov. pour dépréciation		
192	Plus values sur cession		
481	Amort. des charges à étaler		
021	Vir.de la sect.de fonct.(d)	309 845,37	309 845,37

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL
Total ressources propres disponibles	838 445,93	626 861,84	0,00	1 761 591,31	2 600 037,24

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 426 643,15
Recettes propres disponibles	2 600 037,24
Solde	173 394,09

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
IV	C1

Composition :

- 131 conseillers communautaires titulaires élus suite au 1^{er} tour des élections municipales 2020
- 28 conseillers communautaires titulaires issus des communes devant organiser un second tour des élections municipales 2020
- 3 membres de l'exécutif de transition (le Président et 2 Vice-présidents) étaient présents, mais n'ont pas participé au vote

Nombre de conseillers présents : 129

Nombre de conseillers votants : 130

Délibération prise suivant l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 relative à la gouvernance des EPCI à fiscalité propre au sein desquels au moins un conseil municipal n'a pas été élu au complet lors du premier tour, entre la date fixée pour l'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour et l'installation du nouveau conseil communautaire ;

POINT N° CCSDCC20028

RESSOURCES HUMAINES

Objet : *Tableau des effectifs de la Communauté de Communes du Saulnois*

Conformément à l'avis favorable des membres du Comité Technique de la CCS du 3 juin 2020, statuant sur les situations suivantes :

Poste initial	Rectification proposée	Justification
Service déchets ménagers		
Adjoint technique titulaire	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Avancement de grade
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Poste supprimé du tableau	Départ en retraite
Service administratif		
Rédacteur non titulaire	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe titulaire	Réussite au concours
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe titulaire	Adjoint administratif titulaire	Non validation d'avancement de grade
Adjoint administratif non titulaire	Adjoint administratif titulaire	Stagiairisation
SPANC		
Technicien non titulaire	Poste supprimé du tableau	Poste contractuel supprimé
Service petite-enfance		
Educateur de jeunes enfants de 2 ^{ème} classe titulaire - pourvu	Educateur de jeunes enfants de 2 ^{ème} classe titulaire - non pourvu	Mise en disponibilité
Agent social non titulaire	Agent social titulaire	Stagiairisation

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'approuver le tableau des effectifs de la Communauté de Communes du Saulnois rectifié.

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** le tableau des effectifs de la Communauté de Communes du Saulnois actualisé (tous services confondus) comme suit :

Catégories	Grades	Postes Créés		Statuts		Postes en ETP	Postes pouvus
		TC	TNC	Titulaire	Non titulaire		
A	Directeur Général des Services	1	0	1	0	1	1
A	Attaché Principal	1	0	1	0	1	0
A	Attaché	3	0	2	1	3	3
A	Ingénieur	1	0	1	0	1	1
A	Puéricultrice de classe supérieure	3	0	3	0	3	3
A	Puéricultrice de classe normale	1	0	1	0	1	0
A	Infirmière de soins généraux de classe supérieure	1	0	1	0	1	1
A	Infirmière de soins généraux de classe normale	1	0	0	1	1	1
B	Technicien Principal de 1ère classe	2	0	2	0	2	2
B	Technicien Principal de 2ème classe	1	0	0	1	1	1
B	Technicien territorial	0	0	0	0	0	0
A	Educateur Principal de Jeunes Enfants de 1ère classe	1	0	1	0	1	1
A	Educateur de Jeunes Enfants de 2ème classe	4	0	2	2	4	3
B	Rédacteur Principal de 2ème classe	2	0	2	0	2	2
B	Rédacteur	0	0	0	0	0	0
C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	4	0	4	0	4	4
C	Adjoint administratif Principal de 2ème classe	1	1	2	0	1,5	2
C	Adjoint administratif	4	0	4	0	4	3
C	Auxiliaire de puériculture principale de 1ère classe	4	0	4	0	4	4
C	Auxiliaire de puériculture Ppal 2ème classe	10	1	6	5	9,5	9
C	Agent social principal de 2ème classe	5	0	5	0	5	5
C	Agent social	8	0	4	4	7,6	8
C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	0	1	0	1	1
C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	5	1	5	1	6	6
C	Agent de maîtrise	1	0	1	0	1	1
C	Adjoint technique	14	5	12	7	18,24	19
Hors filière	Contrats aidés cdi	1	0	1	0	1	1
Hors filière	Contrats aidés	2	1	0	3	2,6	2
Sous-total		82	9	66	25	87,44	84
Ratio par rapport au nombre total de postes créés		91		72,52%	27,48%		

➤ **AUTORISE** le président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	130
Abstentions	9
Ne se prononce pas	1
Suffrages exprimés	120
Pour	118
Contre	2

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS

Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle
Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS
Pôle « Ressources Humaines » de la CCS

TABLEAU DES EFFECTIFS JUIN 2020
SERVICE PETITE ENFANCE

CATEGORIE	GRADES	Postes Créés		statuts		Postes en ETP	Postes pourvus
		TC	TNC	titulaire	non titulaire		
A	Puéricultrice de classe supérieure	3	0	3	0	3	3
A	Puéricultrice de classe normale	1	0	1	0	1	0
A	Infirmière de soins généraux de classe supérieure	1	0	1	0	1	1
A	Infirmière de soins généraux de classe normale	1	0	0	1	1	1
A	Educateur principal de jeunes enfants de 1ère classe	1	0	1	0	1	1
A	Educateur de Jeunes Enfants de 2ème classe	2	0	1	1	2	1
C	Auxiliaire de puériculture principale de 1ère classe	4	0	4	0	4	4
C	Auxiliaire de puériculture principale de 2ème classe	10	1	6	5	9,5	9
C	Agent social principal de 2ème classe	5	0	5	0	5	5
C	Agent social	8	0	4	4	7,6	8
C	Adjoint technique	3	0	3	0	3	3
Hors filière	contrats aidés	2	1	0	3	2,6	2
TOTAL		41	2	29	14	40,7	38

1 eje non pourvu car en dispo

67%

33%

TABLEAU DES EFFECTIFS JUN 2020
SERVICE ADMINISTRATIF

CATEGORIE	GRADES	Postes Créés		statuts		Postes en ETP	postes pourvus
		TC	TNC	titulaire	non titulaire		
A	Directeur Général des Services	1	0	1	0	1	1
A	Attaché Principal	1	0	1	0	1	0
A	Attaché	3	0	2	1	3	3
A	Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	2	0	1	1	2	2
B	Technicien Principal de 1ère classe	1	0	1	0	1	1
B	Technicien Principal de 2ème classe	1	0	0	1	1	1
B	Rédacteur Principal de 2ème classe	2	0	2	0	2	2
B	Redacteur	0	0	0	0	0	0
C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	2	0	2	0	2	2
C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1	2	0	1,5	2
C	Adjoint administratif	2	0	2	0	2	2
C	Adjoint technique	1	1	1	1	1,8	2
TOTAL		17	2	15	4	18,3	18

stagiairisation d'un adjoint administratif et d'un rédacteur principal de 2ème classe auparavant rédacteur

79% 21%

TABLEAU DES EFFECTIFS JUIN 2020
SERVICE AUTORISATION DROIT DES SOLS

CATEGORIE	GRADES	Postes Créés		Statuts		Postes en ETP	postes pouvus
		TC	TNC	titulaire	non titulaire		
B	Technicien Principal de 1ère classe	1	0	1	0	1	1
C	Adjoint Administratif principal de 1ère classe	1	0	1	0	1	1
TOTAL		2	0	2	0	2	2
				100%	0%		

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE	C3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de financement	Mt. de financement
MOSELLE FIBRE:Synd. Mixte d'Aménagement Numérique	23/03/2015		
Synd. des Eaux Vives des 3 Nied (SEV3Nied)	01/01/2018	Taxe GEMAPI	
Synd. Interdépart. Médián de la Seille (SIMSEILLE)	01/01/2018	Taxe GEMAPI	
Synd. Bassin Versant Amont de la Seille (SIBVAS)	01/01/2018	Taxe GEMAPI	
Synd. des eaux de l'assain.Alsace Moselle SDEA	01/01/2019	Taxe GEMAPI	

CC DU SAULNOIS - BP 2020

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

Catégorie de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N. et date délibération	Nature de l'activité (CPE/CPA)	TVA
EPIC	EPIC-Office du Tourisme du Pays du Sa	01/01/2017	CCSDCC16104 26	Office de Tourisme	

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N. et date délibération	SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPSA)	TVA
BUDGET ANNEXE	DECHETS MENAGERS	07/09/2002	29 du 07/09/2002	24570120600022	SPIC	
BUDGET ANNEXE	ZONE DE DELME	01/01/2004	46 du 26/09/2003	24570120600030	ADMINISTRATIF	X
BUDGET ANNEXE	ZONE DE DIEUZE	01/01/2004	46 du 26/09/2003	24570120600055	ADMINISTRATIF	X
BUDGET ANNEXE	ZONE DE FRANCAITROFF	01/01/2004	46 du 26/09/2003	24570120600063	ADMINISTRATIF	X
BUDGET ANNEXE	ZONE DE MORVILLE-LES-VIC	01/01/2004	46 du 26/09/2003	24570120600048	ADMINISTRATIF	X
BUDGET ANNEXE	ZONE DE MUNSTER	01/01/2004	46 du 26/09/2003	24570120600071	ADMINISTRATIF	X
BUDGET ANNEXE	SPANC	07/01/2008	03 du 07/01/2008	24570120600113	SPIC	
BUDGET ANNEXE	RESEAU TRES HAUT DEBIT	01/01/2013	12079 du 22/10/12	24570120600162	ADM délib.15116 d	
BUDGET ANNEXE	ESAT D'ALBESTROFF-CUISINE CENTR	07/07/2014	14094 du 07/07/14	24570120600170	ADMINISTRATIF	X
BUDGET ANNEXE	ZONE LA SABLONNIERE	01/01/2016	15115 du 14/12/15	24570120600188	ADMINISTRATIF	X

CC DU SAULNOIS - BP 2020

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N. et date délibération	Nature de l'activité (CPE/CPA)	TVA
	ZIC AMELECOURT	01/01/2018	CCSDCC18060 26.		

IV - ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Base notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux Appliqués par décis. du cons. munic.	Variation de taux /N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit /N-1 %
Taxe d'habitation	21 286 000,00	0,00 %	4,36 %	0,00 %	928 070,00	0,00 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	21 182 000,00	0,00 %	2,80 %	0,00 %	593 096,00	0,00 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	3 900 000,00	0,00 %	6,14 %	0,00 %	239 460,00	0,00 %
C.F.E.	5 670 000,00	0,00 %	20,31 %	0,00 %	1 151 586,00	0,00 %
TOTAL	52 038 000,00	0,00 %			2 912 212,00	0,00 %

Composition :

- 131 conseillers communautaires titulaires élus suite au 1^{er} tour des élections municipales 2020
- 28 conseillers communautaires titulaires issus des communes devant organiser un second tour des élections municipales 2020
- 3 membres de l'exécutif de transition (le Président et 2 Vice-présidents) étaient présents, mais n'ont pas participé au vote

Nombre de conseillers présents : 129

Nombre de conseillers votants : 130

Délibération prise suivant l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 relative à la gouvernance des EPCI à fiscalité propre au sein desquels au moins un conseil municipal n'a pas été élu au complet lors du premier tour, entre la date fixée pour l'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour et l'installation du nouveau conseil communautaire ;

POINT N° CCSDCC20025
GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Objet : *Fixation du taux des taxes directes locales de la Communauté de Communes du Saulnois - Année 2020*

VU la délibération n° CCSDCC18107 du 26/11/2018 par laquelle l'assemblée décidait l'institution du régime de la FPU sur le territoire du Saulnois, à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

VU la délibération n° CCSDCC19024 du 06/05/2019 par laquelle l'assemblée :

- APPROUVAIT le taux des taxes directes locales de la Communauté de Communes du Saulnois, pour l'année 2019, comme suit :

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Taux d'imposition 2019	Produit fiscal attendu en 2019
Habitation	20 469 500 €	20 988 000 €	4,36 %	915 077 €
Foncière bâtie	20 438 447 €	20 740 000 €	2,80 %	580 720 €
Foncière non bâtie	3 775 723 €	3 854 000 €	6,14 %	236 636 €
Cotisation Foncière Entreprises	5 495 889 €	5 627 000 €	20,31 %	1 142 827 €
Produit attendu de la fiscalité - Année 2019				2 875 260 €
Total allocations compensatrices				68 643 €
FNB (Produit de la taxe additionnelle)				19 010 €
Produit global des IFR (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)				480 807 €
Produit de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)				773 602 €
TASCOM (Taxes sur les Surfaces Commerciales)				114 284 €
Prélèvement GIR (Garantie Individuelle de Ressources)				- 112 354 €
Produit net attendu en 2019				4 219 252 €

- VALIDAIT la durée d'intégration (durée de lissage) des taux proposée par les services de la DGFIP, à savoir : 7 années.

Considérant que, par application de l'article 5 de la Loi de Finances pour 2020 qui prévoit la suppression totale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales entre 2020 et 2023, exposée dans l'encadré repère ci-dessous ;

Et, aux termes de l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020, le taux de la taxe d'habitation appliqué en 2020 sur le territoire des EPCI à fiscalité propre est égal au taux appliqué sur leur territoire en 2019.

Bien qu'une note émanant du Ministère de la Cohésion des Territoires datée du 25/03/2020 indique qu'en l'absence de délibération, avant le 03/07/2020 pour le vote des taux des taxes locales, les taux et tarifs 2019 seront prorogés, les services de la CCS ont préféré solliciter officiellement la Préfecture et la DDFIP pour confirmer ou infirmer la nécessité d'une délibération avant le 03 juillet.

Les services de la Préfecture de la Moselle, ainsi que le pôle fiscal de la DDFIP de la Moselle, consultés à cet effet le 03/06/2020, précisent à la CCS, par mails en date du 4 juin dernier que :

① Par dérogation à l'article 1639A du CGI, et en application de l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscales des collectivités afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, le législateur a exceptionnellement accordé des dérogations quant aux dates butoir de vote de la fiscalité et des budgets locaux qui s'établissent de la manière suivante :

- le BP 2020 peut être adopté jusqu'au 31 juillet 2020 ;
- le CA 2019 peut être arrêté au plus tard le 31 juillet 2020,
- **les taxes foncières, CFE et la taxe GEMAPI doivent être votées avant le 3 juillet 2020.**
- la TLPE et la TCFE doivent être votées avant le 1er octobre 2020.

Etant précisé qu'il n'est pas prévu de dérogation supplémentaire.

② En l'état actuel du droit, le 3 juillet 2020 est la date butoir de vote des taux. En l'absence de délibération dans les délais précités, c'est le III de l'article 1639A du CGI qui s'applique : "A défaut, les impositions peuvent être recouvrées selon les décisions de l'année précédente". L'automatisme n'est pas de mise : c'est "peuvent être" et non "sont".

L'absence de délibération de vote de taux par la collectivité pourrait lui fait perdre la main sur son levier fiscal. La chambre régionale des comptes, la préfecture ou le juge de l'impôt (généralement le juge administratif) peuvent s'orienter vers des taux différents de ceux de l'année précédente pour la collectivité.

Le traitement tardif peut également entraîner des désagréments pour les contribuables de la collectivité à savoir :

- une taxation aux rôles d'impôts différés (généralement fin d'année ou début d'année suivante),
- connaissance tardif des avis d'imposition,
- remboursement des contribuables mensualisés,
- demande de paiement en une fois début de l'année suivante.

Eu égard au contexte de renouvellement électoral,

Vu l'état n°1259 FPU de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 de la CCS, téléchargé le 27 mars 2020,

Il est proposé à l'Assemblée :

- de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales de la CCS, pour l'année 2020, à leur niveau de 2019 ;
- de fixer le taux des taxes directes locales de la CCS, pour l'année 2020, comme suit :

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Taux d'imposition 2020	Produit fiscal attendu en 2020
Foncière bâtie	20 782 429	21 182 000	2,80 %	593 096 €
Foncière non bâtie	3 856 613	3 900 000	6,14 %	239 460 €
Cotisation Foncière Entreprises	5 627 275	5 670 000	20,31 %	1 151 586 €
Produit attendu de la fiscalité – Année 2020				1 984 142 €
Total allocations compensatrices				76 534 €
Produit de la TH (Taxe d'habitation)				928 070 €* [*]
FNB (Produit de la taxe additionnelle)				18 596 €
Produit global des IFER (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)				574 244 €
Produit de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)				863 694 €
TASCOM (Taxes sur les Surfaces Commerciales)				111 001 €
Prélèvement GIR (Garantie Individuelle de Ressources)				- 112 354 €
Produit net attendu en 2020				4 443 927 €
Montant des Attributions de Compensation (AC) reversées aux communes				- 1 841 118 €
PRODUIT TOTAL NET ATTENDU EN 2020 PAR LA CCS				2 602 809 €

* soit 21.286.000 de bases d'imposition prévisionnelles 2020 et un taux 2019 de 4,36 %.

- de prendre acte que la durée d'intégration des taux de CFE ou période dite « de lissage » (période relative à l'unification progressive des taux de CFE), fixée à 7 années à compter de 2019, se poursuit.

Après délibération, l'assemblée :

- DECIDE du maintien des taux d'imposition des taxes directes locales de la CCS, pour l'année 2020, à leur niveau de 2019.
- FIXE le taux des taxes directes locales de la CCS, pour l'année 2020, comme suit et suivant l'état n°1259 FPU de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 de la CCS, ci-joint :

Taxes	Taux d'imposition 2020
Foncière bâtie	2,80 %
Foncière non bâtie	6,14 %
Cotisation Foncière Entreprises	20,31 %

- **PREND ACTE** que la durée d'intégration des taux de CFE ou période dite « de lissage », fixée à 7 années à compter de 2019, se poursuit.
- **AUTORISE** le président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	130
Abstentions	7
Ne se prononce pas	1
Suffrages exprimés	122
Pour	122
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS

Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle
Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS

EPCI : 132 DU SAULNOIS

ARRONDISSEMENT : 57

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CHATEAU SALINS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



N° 1259 FPU (1)

TAUX
FDL
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I-1 - PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :

Bases d'imposition effectives 2019	Taux d'imposition de 2019	Taux d'imposition plafonné pour 2020	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3)	Pour information : Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants
5 627 275	20,31	>>>	5 670 000	1 151 586	

I-2 - RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANTS :

Bases d'imposition effectives 2019	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2019	Autre option : taux moyens pondérés des communes	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2)
20 927 748	4,36		21 286 000	928 070
20 782 429	2,80		21 182 000	593 096
3 856 613	6,14		3 900 000	239 460

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

4 443 823	76 534	18 596	574 244	863 694	N C	111 001
Produit nécessaire à l'équilibre du budget	Total allocations compensatrices	Produit taxe additionnelle FN6	Produit global des IFEF	Produit de la CVAE	DCRTP	TASCOM
928 070	-	112 354	1 151 586	832 556		
Produit prévisionnel de TH	Versement GIR	Prélèvement GIR	Produit attendu de la cotisation foncière des entreprises unique	Produit fiscal attendu TF (à reporter au cadre II-2)		

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020

Coefficient de variation proportionnelle (à exprimer avec 6 décimales)	Taux de référence (col.2 ou 3 x col.7)	TAUX VOTES	Produit correspondant (col.4 x col.9)	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	TAUX VOTE	Taux mis en réserve
832 556	2,80	2,80	593 096			20,31	1 151 586
832 556	6,14	6,14	239 460				
Produit de référence des taxes foncières		Produit fiscal attendu TF (dont transferts)					
832 556		832 556					

Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée

A METZ le 08 JUL. 2020

A Chateau - Salins le 01 JUL. 2020

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
XAVIER PETT

Le préfet
Christophe DUVERNE

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

A Chateau - Salins
Le président,
Rafael REIS

FEUILLET-RETOURNER AUX SERVICES PRÉFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES,
ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX.



EPCI : 132 DU SAULNOIS
 ARRONDISSEMENT : 57
 TRESORERIE DE CHATEAU SALINS



N° 1259 FPU (2)
TAUX
FDL
 2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX DIMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1a. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe d'habitation :	38 478
Taxe foncière (bâti) :	3
Taxe foncière (non bâti) :	205
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Réduction des bases des créations d'établissements	6
b. Exonérations en zones d'aménagement du territoire	11
c. Autres allocations	37 102
Dotation pour perte de THLV :	
1b. CVAE DUE COLLECTEE (pour information) 15	
Part de CVAE imposée au profit de l'EPCI	605 216

2a. BASES NON TAXEES

Bases exonérées par le conseil de l'EPCI	
Taxe foncière (bâti)	
Cotisation foncière des entreprises	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	
2b. CVAE - DEGREVEMENTS ET EXONERATIONS 16	
CVAE : part dégrèvée	
CVAE : part relative aux exonérations compensées	
CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

2c. PRODUIT DES IFR 9

Eoliennes & hydroliennes	315 235
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	6 461
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	125 275
Stations radioélectriques	98 113
Gaz - stockage, transport...	29 160

3. ELEMENTS UTILES AU VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

Situation de l'EPCI au regard de la FPU	Taux maximum de droit commun 15	Taux maximum dérogatoire 16	Taux maximum avec rattrapage 17	Taux moyen 75% 18	Taux maximum avec capitalisation 19	Taux maximum avec majoration spéciale 20	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 14				
Première année de FPU							Taux maximum de la majoration spéciale :				
FPU régime de croisière	20,27	20,31		18,74	20,27	21,63	20,27				
EPCI en régime de croisière											
Plafonnement du taux de CFE											
Coefficient de variation du taux moyen pondéré au regard de la FPU				Coefficient de variation du taux moyen pondéré des deux taxes foncières							
21				22							
0,998005				0,998904							
Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre 23				Taux moyen communal pour 2020 (niveau national) 24				Taux plafond pour 2020 25			
21				24				25			
0,998005				26,45				52,90			

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins



Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 057-245701206-20200622-CCSDCC20026-DE

Composition :

- 131 conseillers communautaires titulaires élus suite au 1^{er} tour des élections municipales 2020
- 28 conseillers communautaires titulaires issus des communes devant organiser un second tour des élections municipales 2020
- 3 membres de l'exécutif de transition (le Président et 2 Vice-présidents) étaient présents, mais n'ont pas participé au vote

Nombre de conseillers présents : 129

Nombre de conseillers votants : 130

Délibération prise suivant l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 relative à la gouvernance des EPCI à fiscalité propre au sein desquels au moins un conseil municipal n'a pas été élu au complet lors du premier tour, entre la date fixée pour l'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour et l'installation du nouveau conseil communautaire ;

POINT N° CCSDCC20026
GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Objet : *GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) - Fixation du produit attendu de la taxe - Année 2020*

VU la délibération n° CCSDCC18004 du 30/01/2018 par laquelle l'assemblée approuvait l'intégration des écritures comptables liées à la compétence GEMAPI au sein du budget général de la CCS et approuvait l'instauration de la Taxe GEMAPI sur le territoire du Saulnois à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

VU les délibérations n°CCSDCC18005 du 30/01/2018 et n°CCSDCC18079 du 24/09/2019 par lesquelles l'assemblée approuvait le montant du produit de la Taxe GEMAPI, pour les années 2018 et 2019, comme suit :

Année de référence	Produit de la taxe GEMAPI en euros
2018	235.000,00 €
2019	154.500,00 €

Considérant, d'une part, que l'article 164 de la Loi de Finances pour 2019 a modifié le calendrier d'adoption du produit de la taxe GEMAPI, en l'alignant sur la date de vote des taux des taxes directes locales ;

Considérant, d'autre part, que comme évoqué ci-dessus, pour 2020, cette date est reportée au 3 juillet 2020 ;

Attendu également que, bien que la réforme de la taxe d'habitation induise : Pour le calcul de la GEMAPI en 2020, le taux additionnel de taxe d'habitation issu de la répartition de la taxe GEMAPI ne peut dépasser celui de 2019. Cette mesure a pour but :

- d'éviter de faire cotiser les 80 % de foyers fiscaux bénéficiaires du dégrèvement de taxe d'habitation : en 2020, les redevables éligibles au dégrèvement de TH sur leur résidence principale ne payent plus la GEMAPI ;
- d'empêcher une augmentation d'imposition pour les 20 % de foyers fiscaux encore redevables et qui bénéficient d'un taux de TH 2020 identique à celui de 2019 ;

Les EPCI à fiscalité propre conservent cependant le pouvoir de faire varier le produit de la GEMAPI : toute hausse de taxe GEMAPI adoptée sera répartie entre les redevables des taxes foncières et de la CFE proportionnellement au produit que ces taxes ont procuré l'année précédente.

Vu le programme de réalisation 2020 des différents syndicats, auxquels la CCS adhère dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, à savoir :

- ❖ le syndicat des eaux vives des 3 Nied ;
- ❖ le syndicat mixte de la Seille amont (ex SIBVAS) ;
- ❖ le syndicat interdépartemental médian de la Seille (SIMSEILLE) ;
- ❖ le SDEA (syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle) ;

Il est proposé à l'Assemblée de fixer le montant du produit de la taxe GEMAPI, pour l'année 2020, à : **125.000,00 euros**.

Après délibération, l'assemblée :

- FIXE le montant du produit de la taxe GEMAPI, pour l'année 2020, à : **125.000,00 euros**.
- AUTORISE le président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	130
Abstentions	6
Ne se prononce pas	0
Suffrages exprimés	124
Pour	123
Contre	1

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS

Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle
Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS
Pôle « environnement » de la CCS

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	158
Nombre de membres présents	123
Nombre de suffrages exprimés	117
VOTES : Pour	116
Contre	1
Abstentions	12

Date de convocation : 21/07/2020

Présenté par le Président,
A NEBING, le 27/07/2020

Le Président,
Délibéré par l'assemblée délibérante

A NEBING, le 27/07/2020
Les membres du conseil communautaire



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 123

Nombre de conseillers votants : 132

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE MIXTE

Séance du 27 juillet 2020

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 21 juillet 2020

POINT N° CCSDCC20058a
FINANCES

Objet : *Budget Primitif du budget général de la Communauté de Communes du Saulnois - Année 2020*

Vu l'ordonnance du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 qui a reporté la date limite d'adoption des budgets primitifs au 31 juillet 2020 ;

Considérant qu'au terme de l'article L2312-1 du CGCT, l'organe délibérant est seul compétent pour se prononcer sur le budget présenté par l'exécutif de la collectivité ;

Attendu, par ailleurs :

- 1) que les différents budgets (principal et annexes) doivent être votés lors de la même séance du conseil ;
- 2) que le vote s'effectue au niveau du chapitre budgétaire ;

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le budget primitif du budget général de la Communauté de Communes du Saulnois, pour l'année 2020, comme suit :

Recettes de fonctionnement		9 582 686,66	€
Recettes d'investissement		3 246 212,08	€
	TOTAL RECETTES	12 828 898,74	€
Dépenses de fonctionnement		9 532 227,26	€
Dépenses d'investissement		3 246 212,08	€
	TOTAL DEPENSES	12 778 439,34	€

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** le budget primitif du budget général de la Communauté de Communes du Saulnois, pour l'année 2020, comme suit :

Recettes de fonctionnement		9 582 686,66	€
Recettes d'investissement		3 246 212,08	€
	TOTAL RECETTES	12 828 898,74	€
Dépenses de fonctionnement		9 532 227,26	€
Dépenses d'investissement		3 246 212,08	€
	TOTAL DEPENSES	12 778 439,34	€

- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Nombre de votants	132
Majorité absolue	60
Pour	116
Contre	1
Abstention	12

Pour extrait conforme,

Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle
Mme la Trésorière de Château-Salins

Le Président,
Jérôme END



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

A à C

Commune

Boîtier Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants















ABONCOURT SUR SEILLE	1	BAGNON Fabrice		DI MATTEO Eric
ACHAIN	2	RENARD Louis		DUBOIS Jérôme
AJONCOURT	3	VERHEE René		DONO Michel
ALAINCOURT LA COTE	4	DOYEN Bernard		NICOLAS François
ALBESTROFF	5	LOUDCHER Pierre		
ALBESTROFF	6	MUSSOT Germain		
AMELEECOURT	7	CHAIZE Gérard		ADONIAS René
ATTILLONCOURT	8	GAZIN Patrick		THIEBAUT Claude
AULNOIS SUR SEILLE	9	PROVOST Jean-Luc		GRANDCLAUDE Thierry
BACOURT	10	BELLOY Thierry		STEGNER Sylvianne
BASSING	11	LEGRAND Christian		LAVAL Simon
BAUDRECCOURT	12	BIZE Martine		DECKER François
BELLANGE	13	CAMPADIEU Marcel		PERNET Pascal
BENESTROFF	14	JAYER Francis		

BENESTROFF	15	THIRION Laurent		
BERMERING	16	SCHAEDGEN Denis		JAYER Pierre
BEZANGE LA PETITE	17	SEVE Hervé		NAVÉ Claude
BIDESTROFF	18	BELLO Hervé		PIERRON Francis
BIONCOURT	19	MICHEL Patrick		PERRIN Philippe
BLANCHE EGLISE	20	BOUBEL Alain		BROQUARD Jean-Michel
BOURDONNAY	21	BARBIER Armelle		JULLY Patrick
BOURGALTROFF	22	HINSCHBERGER Sylvain		DENIS Marcel
BREHAIN	23	BUTLINGAIRE Olivier		GALAN Daniel
BURLIONCOURT	24	RICATTE François		NONDIER Christian
CHAMBREY	25	PEIFFERT Patrick		ALBRECH Gaetan
CHATEAU BREHAIN	26	PETT Jean-Paul		LALLEMENT Michel
CHATEAU SALINS	27	BENIMEDDOURENE Gaetan		
CHATEAU SALINS	28	HAMANT Daniel		
CHATEAU SALINS	29	HAZOTTE Bernard		

CHATEAU SALINS	30	X	LARIVIERE Sylvie 	
CHATEAU SALINS	31		MARTIN Monique 	
CHATEAU SALINS	32	X	SIMON Patrick 	
CHATEAU SALINS	33		STOCK MARGALET Sandrine 	
CHATEAU SALINS	34		WEISSE Sandrine 	
CHATEAU VOUE	35		SCHMITT-KNAFF Isabelle	PEREK Hélène 
CHENOIS	36		HIR Sandrine 	MAOT Alexandre
CHICOURT	37		BARTHELEMY Wes 	LONCAR Nathalie
CONTHIL	38		STEMART Thierry	ROMAIN Olivier
CRAINCOURT	39		FISCHER Didier 	MATHIEU Dominique
CUTTING	40		IMHOFF Germain 	DUCHESNE Olivier

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

D à H














Commune	Boîtier Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
DALHAIN	42	CONTE Didier 		NAVARRO-ABOUT Joëlle
DELME	43	FORFERT Michel 		
DELME	44	X KLOPP Loïc 		
DELME	45	PILLEUX Christelle 		
DELME	46	X THESE Didier 		
DIEUZE	47	ESSELIN Christophe 		
DIEUZE	48	X HAMANT Michel 		
DIEUZE	49	HERBUVEAUX Francine 		
DIEUZE	50	HOCOUEL Daniel 		
DIEUZE	51	LANG Jérôme ✓ 		
DIEUZE	52	LOUIS Bernard 		
DIEUZE	53	OBELIANNE Laurence 		
DIEUZE	54	RESCHWEIN Sylvie 		
DIEUZE	55	SASSO Dominique 		

Commune

Boîtier Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

D à H







DIEUZE	56	SCHREINER WIRTZ Rachel		
DIEUZE	57	TORMEN Sylvie		
DOMNOM LES DIEUZE	58	THIRION Micheline		THIRION Eric
DONJEU	59	LEMOINE Serge		LESEUR Daniel
DONNELAY	60	CHAMANT Christian		BOURGIGNON André
FONTENY	61	DONATIN Alain		HOUBIN Christian
FOSSIEUX	62	DIEUDONNE Therese		LECAQUE Daniel
FRANCAITROFF	63	CUFER Daniel		
FRANCAITROFF	64	MULLER Nadine		
FREMERY	65	BARBIER Marie-Thérèse		PERRIN Jean Luc
FRESNES EN SAULNOIS	66	CIARAMELLA Raphaël		VAUCHER Laurent
GELUCOURT	67	VEVEURT Jean-Louis		THOLEY Fatima
GERBECOURT	68	DEHAND Jacques		GUYOT Philippe
GIVRYCOURT	69	ZIMMERMANN Jacques		NAVELOT Virginia
GREMECEY	70	BLAISIN Pierre		L'HUILLIER Guy

Commune

Boffier Proc. Conseillers titulaires



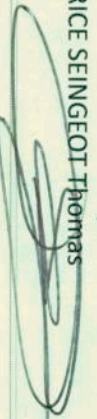
Proc. Conseillers suppléants

D à H

GUEBESTROFF	71	CHATEAUX Thierry		SCHERRER Gilbert
GUEBLANGE LES DIEUZE	72	VOINOT Gilbert		TEPPE Eujenia
GUEBLING	73	REMILLON Joseph		BERNARD Evelyne
GUINZELING	74	GERING Maurice		ADRIAN Marc
HABOUDANGE	75	CANTENEUR Pierre		CATTELOIN Brigitte
HAMPONT	76	SCHERRER Sylvain		MASSON Gérard
HANNOCOURT	77	GODFRIN Jean-Noel		MEYER Pascal
HARAUCOURT SUR SEILLE	78	JOST Annette		HENRY Franck
HONSKIRCH	79	MONSIEUX Carol		GAERTNER Fabien

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

Commune	Boîtier	Proc. Conseillers titulaires	Proc. Conseillers suppléants
INSMING	80	BRULLARD Philippe 	
INSMING	81	PATTAR Alain 	
INSVILLER	82	BOUSCHBACHER Sylvie	FIMEYER Christian 
JALLAUCOURT	83	<input checked="" type="checkbox"/> FLORENTIN François 	NEIS Rachel
JUVELIZE	84	CIMINERA Sylvain 	VELOT Laurent
JUVILLE	85	BLASSELLE Hervé	FARKAS Dominique
LAGARDE	86	HAMANT LIVIER 	LAFLOTTE Marie
LANEUVILLE EN SAULNOIS	87	ETIENNE Gilles 	LALLEMENT Denis
LEMONCOURT	88	BOFFIN Christelle 	PERNET Sonia
LENING	89	ERNST Antoine 	DUMONS Christophe
LESSE	90	TIAPHAT Benoit 	GRANDIDIER Alban
LEY	91	FOUQUET Marie-Christine 	BARBÉ Claude
LEZEY	92	GALBOURDIN David 	HANZO Ludovic
LHOR	93	METZGER Philippe 	ROESSLER Cindy

LIDREZING	94	DURRENBERGER Pascal		DORT Thierry	
LINDRE BASSE	95	HAMANT Remy 		TONNELIER Christian	
LINDRE HAUTE	96	GUYON Olivier 		BLASIARD Christophe	
LIOCOURT	97	DOUX Stéphane		JULLIER Bernard	
LOSTROFF	98	BEVEL Gaël 		THIRION Laurent	
LOUDREFING	99	SICQUOIR Jean-Marie 		PELLEGRINI Nevio 	
LUBECOURT	100	TOUSSAINT André 		AUCHET Michel	
LUCY	101	MATHIEU Marie-Claire		PIERRARD Joël	
MAIZIERES LES VIC	102	MAUER Claude		BERNIER Solange	
MALAUCCOURT SUR SELLE	103	JACQUEMIN Maurice		JACQUEMIN Robert	
MANHOUÉ	104	KARMANN Nicolas 		ANTOINE François	
MARIMONT LES BENESTROFF	105	AMPS Marcel 		BOUVIER Marie Christine	
MARSAL	106	MAURICE SEINGEOT Thomas 		GERARD Pierre	
MARTHILLE	107	HIERONIMUS Gérard		KREMER Jean-Philippe 	
MOLRING	108	BELLO Maurice		BELLO Nathalie	




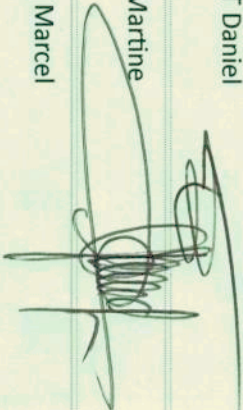



Commune

Boîtier

Proc. Conseillers titulaires





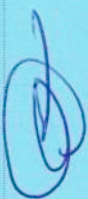







Proc. Conseillers suppléants

I à N

MONCOURT	109	NICOLAS Sylvain		RAYEUR Didier	
MONTDIDIER	110	PFEIFFER Jean		TRIBOUT Guy	
MORVILLE LES VIC	111	NOEL Arnaud		URIOT Danièle	
MORVILLE SUR NIED	112	BELLOY Laurence		JACQUOT Daniel	
MOYENVIC	113	SIMERMAN Jean Marie		BALDIN Martine	
MULCEY	114	CLAUDEL Laurent		DUPONT Marcel	
MUNSTER	115	MANNNS Gérard		KIFFER Michel	
NEBING	116	SUPERNAT Thierry		ROSENBERGER Régine	
NEUFVILLAGE	117	ROCH Jean-Marie		ROCH Jean-Louis	

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

O à Z




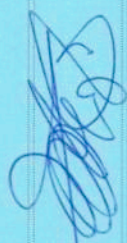
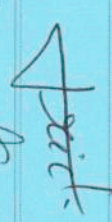



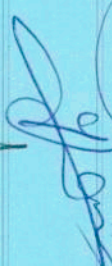
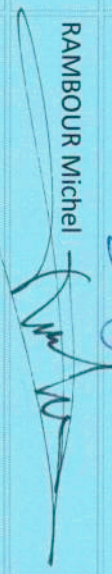





Commune	Boîtier	Proc. Conseillers titulaires	Proc. Conseillers suppléants
OBRECK	118	ROTH Laëthia 	CANTENEUR François
OMMERAY	119	HENRY Sébastien	BOUBEL Eric
ORIOCOURT	120	PIC Jean-Jacques 	GEIS Virginie
ORON	121	CHONÉ Jean-Marc	DULMÉ André
PETTONCOURT	122	TOSI Marie-Claude 	MARTY Sylvain
PEVANGE	123	CHÂTEAUX Yannick 	BARBIER Laurent 
PREVOCOURT	124	MEYER Gérard	GIRARD Nicolas
PUTTIGNY	125	PERRIN Robert 	PELESZUCK Jean Claude
PUZIEUX	126	QUENETTE Gaëlle 	DOLLMANN Françoise 
RENING	127	FESTOR Michel 	BEVLET Olivier
RICHE	128	FORET Robert	CORSAINT Fabienne
RODALBE	129	DISCHER Roland 	GALANTE Clément
RORBACH LES DIEUZE	130	BOUCHÉ Etienne 	GRDJAN Jean-Joseph
SAINT EPVRE	131	LEONARD Jean-Pierre 	VINCENT Christelle

Commune

Boîtier Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

O à Z

SAINT-MEDARD	132	LALZACE Aurélie 		VAUTRIN Claude 
SALONNES	133	BROQUARD Jean-Pierre 		TONNEILLIER Marie-Joséphé
SOTZELING	134	DIDIER François		COUREL Christian
TARQUIMPOL	135	BARTHELEMY David 		BARTHELEMY Ghislain
TINCRY	136	DUSSOUL Gil		NASSOY Jean Louis
TORCHEVILLE	137	FRICHE Laurent 		BESSEGA Bertrand
VAHL LES BENESTROFF	138	LALLEMENT Fabrice 		PELTRE Brigitte 
VAL DE BRIDE	139	FIEBIG Vincent 		
VAL DE BRIDE	140	LAIR Jacques 		
VANNECOURT	141	RAMBOUR Michel 		LOUIS Guy
VAXY	142	LALLEMENT Claude		CEZARD Frédéric 
VERGAVILLE	143	BECK Gérard 		
VERGAVILLE	144	DUROZEY Jacques 	Y	
VIBERSVILLER	145	KLEIN Valérie 		LEFEVRE Jean-Claude
VIC SUR SEILLE	146	BENEDIC Isabelle 		

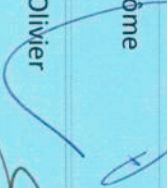
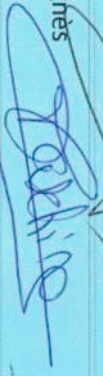
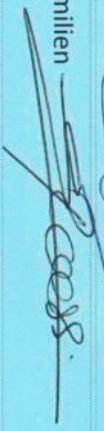



Commune

Boîtier

Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

O à Z

VIC SUR SEILLE	147	END Jérôme			
VIC SUR SEILLE	148	KUNTZ Olivier			
VIC SUR SEILLE	149	MASCHINO Agnès			
VIC SUR SEILLE	150	ROESS Emilien			
VILLERS SUR NIED	151	LEMALE Jean-François		FOULÉ Gisèle	
VIRMING	152	HOUPERT Yolande		SCHERER Christian	
VITTEBSBOURG	153	ROSTOUCHER Gilbert		HUGENEL Patrice	
VIVIERS	154	CEZARD Bertrand		COLASSE Fabien	
WUISSE	155	GUELLE Daniel		ILLY Christophe	
XANREY	156	REMILLON Carole		VERGANCE Dominique	
XOCOURT	157	AUMONIER Jean Pierre		HOUILLON Didier	
ZARBELING	158	THIRY Stéphanie		SAJOUS Sophie	
ZOMMANGE	159	GAILLOT Jean-Luc		GAILLOT Laurent	